Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page1

Archives de l'Église de France

N°75

1er SEMESTRE 2011

Edito

Dom Matthieu Vassal et Natacha Tourseiller :
« Le carnet de Dom Joseph Martinet (1750-1795) » .....**p. 2**

Srs Marie Péron et Marie-Louise Bouvier
« Accueil de l'Immaculée Conception de St Méen le Grand (1914-1918) » .....**p. 12**

Sr Emma L'Helgouarch
« Kermaria pendant la guerre 1914-1918 » .....**p. 24**

Gérard Picaud
« Le musée de la Visitation de Moulins » .....**p. 40**

Mme Marie Dominique Desmarchelier
« Droit à la propriété intellectuelle, droit à l'image » .....**p. 44**

Mme Claire-Emmanuelle Soubrier
« Découverte des Archives de la conférence de l'Afrique australe » .....**p. 50**

Rencontres d'archivistes : Christian Grassin
« Compte-rendu du stage de formation : « Prendre en main un service d'archives ecclésiastiques » .....**p. 58**

Sr Marie Pascale de l'Église
« Prendre en main un service d'archives ecclésiastiques » .....**p. 60**

Luc André Biarnais
« A Aix-en-Provence, les archivistes de l'arc méditerranéen travaillent ensemble » .....**p. 61**

Recensions : Yann Celton
« Dictionnaire des évêques de France au xxe siècle » .....**p. 62**

Dominique Marie Dauzet
« Archives de l'Église catholique en Bretagne » .....**p. 64**

Communiqué sur le colloque sur les évêques de France au xxe siècle, les 8, 9, 10 septembre 2011 à Notre Dame de Laus .....**p. 66**

Une fois n'est pas coutume, le bulletin a pris un peu d'avance pour votre plus grand bonheur je l'espère et pour vous permettre de recommencer le travail sereinement après cette longue période estivale. Ce nouveau numéro du bulletin va vous permettre d'entrevoir une nouvelle fois la diversité du métier d'archiviste. Au travers des différents articles, vous retrouverez les conférences données lors des dernières journées d'études du mois de mars. Très enrichissantes tant du point de vue historique qu'archivistique, ces interventions méritent d'être publiées pour en conserver le souvenir. Vous découvrirez aussi des articles originaux ou des expériences inédites qu'il nous a paru bon de vous communiquer afin d'explorer d'autres horizons.

Les premiers articles sont plus axés sur les sources documentaires et l'histoire avec les travaux de deux congrégations religieuses sur la première guerre mondiale et en source inédite, l'étude d'un document exceptionnel : le carnet de Dom Joseph Martinet.

Place ensuite à la mise en valeur du patrimoine avec la présentation du musée de la Visitation à Moulins, riche en objets et tissus de tout genre, et la conception d'un outil envié par de nombreux services : le logiciel « Philothée ».

S'ensuit un article plus technique sur une problématique très complexe mais surtout d'actualité concernant le droit à l'image et la propriété intellectuelle. L'intervention très complète avec de nombreuses références doit être connue de chaque archiviste pour répondre au mieux à toutes questions sur le sujet.

Enfin, le bulletin se veut aussi être un lieu de partage et d'informations. Une archiviste nous fait le récit très détaillé et vivant de son travail au sein d'un service d'archives ecclésiastiques en Afrique australe. Une expérience qui nous met tous face à nos propres problèmes quotidiens. Dans cette continuité, nous vous proposons les comptes-rendus réalisés par deux participants au stage de mai dont la thématique était centrée autour de la prise en charge d'un service d'archives et enfin la rencontre régionale des archivistes du Sud.

Nous finissons par la présentation de deux ouvrages majeurs, réalisés par des membres actifs de notre association, et l'organisation du colloque en lien avec l'ouvrage sur les évêques. Vous retrouvez aussi les dates des prochaines journées d'études organisées par l'Association.

De la part de l'AAEF, je vous souhaite bonne lecture et je profite de cette occasion pour remercier encore les auteurs des articles pour leur contribution à ce bulletin.

Bonne rentrée à tous

Melle Magali DEVIF
Rédactrice en chef du bulletin de l'AAEF.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page2

Le carnet de dom Joseph martinet (1750-1795)

Par dom Matthieu Vassal osb, Archiviste de l'Abbaye de Ganagobie
& Natacha Tourseiller, Archiviste du Diocèse de Marseille

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page3

Un effort d'imagination est nécessaire pour réaliser que le quartier des Chartreux à Marseille, aujourd'hui si urbanisé, doit son nom à une chartreuse érigée au cœur d'une campagne tranquille, avec son église conventuelle, ses communs, sa rangée de cellules avec jardins, et surtout, son silence.

L'église de l'ancien monastère, maintenant paroissiale, dresse encore la masse lumineuse de son vaisseau spacieux avec sa colonnade en façade, au milieu de l'agitation de la ville, rappel silencieux de la devise de l'ordre : *Stat crux dum volvitur orbis*[1].

Ce bouleversement du paysage est à l'image de la vie de dom Joseph Martinet (1750-1795), l'un des derniers moines de ce monastère. Après avoir vécu à la chartreuse du Val-de-Bénédiction (Villeneuve-lès-Avignon), puis à celle de Marseille, il fut à 42 ans propulsé malgré lui dans la mission d'entretenir la foi chrétienne dans la cité phocéenne, le seul prêtre réfractaire dans la ville pendant une grande partie de la crise révolutionnaire[2].

Un curieux document, déposé aux archives de l'abbaye de Ganagobie, fait mémoire des courses du chartreux devenu apôtre clandestin traqué par les sans-culottes : il s'agit d'un modeste *Carnet* usé, jauni et corné, qui conserve griffonnés à la diable sans ordre ni apprêt, les baptêmes et les mariages administrés par lui à la sauvette dans les maisons particulières pendant cette période troublée. Les lignes qui suivent sont une présentation à grands traits de ce document.

Pourquoi à Ganagobie ?

Après la mort de dom Joseph (1795), le manuscrit est resté caché à la sacristie de la cathédrale de Marseille, « dans un caveau souterrain et humide »[3]. Il passa dans les mains de plusieurs personnes de la ville (« *les Demoiselles Meiffred, puis un respectable ecclésiastique…* ») avant d'arriver – on ignore pourquoi –, dans les années 1880, aux archives de l'abbaye Sainte-Madeleine, alors rue d'Aubagne, et de faire l'objet d'un article de dom Théophile Bérengier[4], moine de ce monastère. En 1903, cette même communauté, expulsée de France par les lois anticléricales, emporta le précieux registre dans ses différents lieux d'exil en Italie. Elle revint en France en 1922 à Hautecombe (Savoie) et se transféra en 1992 à Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence), toujours avec le portefeuille dans ses fourgons.

Perdu de vue et presque oublié, c'est grâce à l'intuition et à la persévérance de la co-auteure de cet article qu'il a été localisé. Plusieurs recherches dans les archives du monastère n'aboutirent à aucun résultat. C'est grâce à un indice fourni par dom Bérengier dans son article de 1880, qui fait du portefeuille du chartreux « presque une relique » qu'il a été finalement retrouvé dans le trésor de l'abbaye[5].

Portefeuille ? Calepin ? Carnet ?

Outre l'article de dom Bérengier paru en 1880, le *Carnet* avait fait l'objet d'un signalement par

[1] « La Croix se dresse immobile tandis qu'autour le monde tournoie. »

[2] Les prêtres assermentés de l'Église constitutionnelle étaient présents et nombreux à Marseille.

[3] [Eugène de RICARD], *Biographie de Dom Joseph de Martinet, Chartreux, mort en odeur de Sainteté à Marseille,* Ed. Marius Olive, 1870, p. 213. Jean-Baptiste Eugène de Ricard est le principal biographe du chartreux. Décédé le 14 septembre 1865, il fut archiviste-adjoint des Bouches-du-Rhône auprès de son père, Joseph-Paul de Ricard, marié en seconde noce à Marie-Gabrielle de Bedos de Celles, & agent général receveur de la Régie des Inhumations de Marseille. Ses liens familiaux avec les sœurs Meffreid l'amenèrent à débuter le recensement des documents sur dom Joseph Martinet, sans doute lors du transfert de sa dépouille en 1856 dans l'église Sainte-Marie-Madeleine des Chartreux. Les manuscrits collationnés par lui, et confiés par sa famille au diocèse de Marseille, ont été déposés aux archives de la Grande Chartreuse (Isère). L'étude de cet ensemble qui couvre « cinquante cahiers » de sermons et homélies, les plus anciens datés d'avril 1794 (nous n'avons pas pu vérifier ce point), un « cahier de notes relatant tous les offices » célébrés dans la maison Autard au quartier de la Madeleine du 1er août 1793 au 2 mai 1795, un carnet emprunté aux archives de la cathédrale de Marseille, où il fut déposé à la mort de dom Joseph, alliée aux témoignages oraux des descendants des contemporains du chartreux lui permit de rédiger entre 1860 et 1865, une biographie du chartreux publiée *post-mortem* par son frère en 1870, où l'histoire le cède souvent à l'hagiographie, au merveilleux & à l'idéologie contre-révolutionnaire.

[4] Dom Théophile BÉRENGIER osb, Le Portefeuille de Dom Joseph, in *Revue de Marseille*, 1880, Tome XXVI, pp. 241-248. Dom Bérengier (1827-1897), natif de Marseille, fit profession à Solesmes en 1854 entre les mains de dom Guéranger dont il fut le secrétaire. Il fut un des premiers moines à être envoyé par Solesmes à la fondation de Sainte-Madeleine rue d'Aubagne à Marseille en 1865. Bon connaisseur de l'histoire de sa ville natale, il est l'auteur de plusieurs études et contributions sur Marseille & la Provence.

[5] Le « trésor » dans une abbaye est le lieu où sont conservés les souvenirs & reliques des saints.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page6

Outre l'absence de suite chronologique, des « blancs » surviennent parfois, entorses à la réglementation élémentaire de la rédaction des actes juridiques. C'est parfois le lieu de célébration qui n'est pas indiqué. Ici le métier du père manque. Là le nom de la mère ou la filiation ne figurent pas. Là encore, c'est la date de naissance qui fait défaut. Les ratures ne sont pas rares. Une indication omise est rajoutée entre les lignes.

Par ailleurs, un flottement règne dans l'orthographe des noms propres ; le chartreux écrit les noms de famille sous la dictée en fonction de la prononciation, et cette écriture phonétique n'est pas toujours celle qui apparaît dans la signature[17]. Si ces variations sont courantes dans les registres de l'époque, où l'orthographe des noms propres n'est pas fixée, celles du *Carnet* se remarquent par leur forte fréquence. Les noms de lieux sont malmenés. Auvillarais du Tarn-et-Garonne, chartreux astreint à la clôture, dom Joseph Martinet n'avait pas une connaissance parfaite de la toponymie de son lieu de mission.

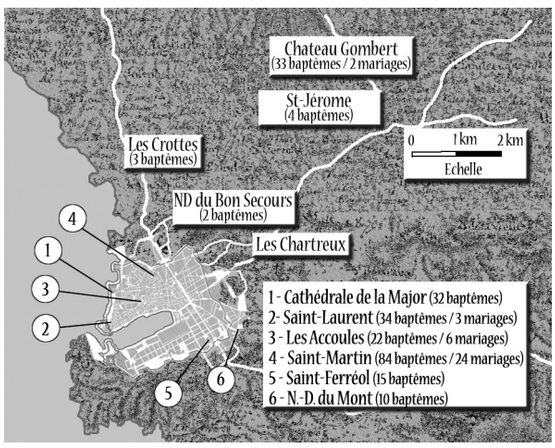

Catholicité et État-Civil

La loi du 20 septembre 1792 qui transférait l'état civil des paroisses aux communes eut pour effet de modifier le sens des sacrements. Auparavant obligations sociales de routine, le baptême et le mariage devinrent des actes de foi identitaires, et la persécution aidant, dans le *Carnet* qui nous occupe, des signes d'appartenance forte à l'Église, on pourrait dire des véritables professions de foi.

76 baptêmes sur les 259 (soit 30,5 %) portent la mention « sous condition », qui indique un doute sur la validité ou la licéité d'une collation ultérieure du sacrement : soit que les parents ne se souviennent pas avec précision si leur nouveau-né a été ondoyé à la naissance ; soit que le baptême ultérieur ait été conféré par un prêtre assermenté dit « intrus ». Lorsqu'un ondoiement a été conféré de manière certaine (6 % des cas), dom Martinet reporte : « j'ai suppléé les cérémonies de baptême à… »

Dans quatre cas, le chartreux fait état d'une déclaration antérieure à l'état-civil de la mairie : la petite Marie-Thérèse Giraud, baptisée dans la paroisse de la Major le 30 mars 1791, a été « dite à la commune Virginie comme cela »[18] ; la petite Elisabeth Vitalis, baptisée le 29 février 1795 en la paroisse Saint-Martin est déclarée « fille naturelle » car ses parents ont été mariés « seulement devant la municipalité » ; la même formule s'applique aux parents de Marguerite Carles baptisée le 11 février 1795 ; enfin la petite Euphrosine [nom de famille illisible], baptisée le 1er décembre 1794 est fille de parents « mariés devant les magistrats suivant la coutume patriotique »[19].

Signalons le baptême de Joseph Maille, le 23 février 1795, fils de parents « mariés par le curé intrus de la fausse paroisse des Dominicains »[20]. Ce moutard présenté à dom Joseph pour qu'il en fasse un bon chrétien, l'a été par sa marraine seule, en l'absence des deux parents. La marraine a donc dû procéder à l'insu de ceux-ci, hostiles ou indifférents. L'indication « en absence du père et de la mère » rencontrée quatre fois encore suggère des baptêmes à l'insu (ou dans l'indifférence) de ces derniers[21]. Le sacrement est alors demandé par un voisin ou proche, oncle ou tante.

Plus nombreuses sont les mentions « en l'absence du père, la mère présente », qui indique

[17] Dom Joseph écrit « Cazabiangue » pour Casabianca ; « Bérenguiere » pour Bérengier ; « Isoir » pour Isoar ; « Cotalorgue » pour Cottalorda ; « Chai » pour Chaix ; « Bayle » pour Baille ; « Durbe » pour Durbec ; « Biau » pour Billaud ; « Sene » pour Senez ; « Boyer » pour Boudier ; « Sarde » pour Sardou ; « Fili » pour Philippe ; « Bartheli » pour Bartaliny ; « Rouith » pour Rouit…

[18] Carnet pp. 108-109.

[19] Carnet pp. 57, 47, 117-118.

[20] Carnet pp. 56-57.

[21] Carnet pp. 94, 112, 131, 133, 154.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page7

que c'est la mère, restée croyante, qui fait procéder de sa propre initiative au baptême du rejeton, sans engager la partie paternelle.

Le premier avril 1794, dom Joseph enregistre le baptême de « Jean-Baptiste Élie Savon, fils de Jean Savon, portefaix, de la paroisse Saint-Ferréol, né le 20 décembre 1793, la mère présente ». Existe-t-il un lien de parenté entre ce chérubin et le terroriste sans-culotte Jean Savon, ancien portefaix, qui mena l'émeute du 23 juillet 1792 où les minimes Nuyrate et Taxi furent pendus au réverbère de la rue des Olives ? Cet individu a aussi à son actif le débordement du 23 janvier 1793 où l'abbé Mathieu Olive curé de Saint-Ferréol, fut pendu à la lanterne du restaurant Gardanne rue Canebière ? Ce « septembriseur » bénéficia de l'impunité du tribunal criminel des Bouches-du-Rhône jusqu'au soulèvement anti-jacobin de mai 1793 qui l'appréhenda et l'exécuta le 16 mai 1793 avec ses complices. C'est la mère seule qui présente son fils à baptiser[22].

Et quel est le lien de parenté entre le petit « Jean Jacques Hugues, fils de François Hugues, portefaix, baptisé le 30 mars 1795, né le 28 courant, père et mère absents »[23] et le portefaix François Hugues, sans-culotte à la tête du club jacobin de la rue Thubaneau, qui préféra mettre fin à ses jours en avril 1793, lors de son arrestation par les meneurs de la même insurrection anti-jacobine ?

Signalons qu'en page 4 du Carnet, deux baptêmes ont été effectués « en présence d'un grand nombre de femmes dévotes ». La femme, en temps de persécution, joue un rôle de premier plan dans la transmission de la foi.

Complétons ce tour des circonstances par la mention de l'heure d'un mariage – cas unique – célébré dans la paroisse des Accoules le 11 octobre 1794 : « vers midi ». Dom Joseph n'officiait donc pas que de nuit.

Sur les 36 mariages notés par le moine-prêtre, deux ont fait l'objet d'une « réhabilitation », car célébrés devant un prêtre constitutionnel dit « intrus ». On peut supposer, que pour l'un d'eux – il s'agit de l'union de Dominique Honorat et de Madeleine Blanc, « réhabilitée » par notre moine le 14 décembre 1794 –, un des deux conjoints, « malade à l'extrémité », sentant l'urgence, avant de mourir, de régulariser son union à la validité douteuse puisque « conclue devant un intrus »[24], a pressé la réhabilitation en faisant appel à dom Joseph, prêtre sûr non suspect de schisme. De même, le mariage de Marguerite Aïasse et de Pierre Raud a été régularisé par dom Joseph le 17 février 1795 dans la paroisse Saint-Martin car ils avaient été « ci-devant mariés devant le sieur Boutin soi-disant curé de la paroisse nationale des Récollets »[25].

Un seul mariage sur les 36 est noté par dom Joseph comme avoir été « conjoint depuis quelque temps par un contrat civil devant la municipalité »[26].

En série

Sur les 200 baptêmes dont on peut connaître avec précision les dates de naissance et du baptême, seulement 12 % ont été administrés le jour même ou le lendemain de la naissance. Tous les autres l'ont été bien après : 33 % dans le mois suivant la naissance et 55 % dans les 11 mois suivants, ce qui est inhabituel pour l'époque, très marquée par la croyance aux limbes. Les fidèles hâtaient le baptême du nouveau-né, car l'enfant mort non baptisé était privé de la vision de Dieu. La pratique était d'aller trouver le prêtre sans tarder, le jour même – voire l'heure même, fut-elle nocturne –, pour procéder au sacrement. En l'absence de prêtre, et dans l'urgence, la loi de l'Église permet à tout laïc d'ondoyer, à condition d'agir selon l'intention de l'Église et de le signaler sans tarder au ministre qui complète le rite et l'enregistre. Le *Carnet* du chartreux compte 16 baptêmes (6 %) dont il a « suppléé la cérémonie », c'est-à-dire complété l'ondoiement. La date de naissance d'enfant ondoyé la plus reculée est le 7 novembre 1793. Le *Carnet* ne mentionne aucun enfant ondoyé avant cette date.

[22] *Carnet* p. 140. Laurent LAUTARD, *Esquisses Historiques, Marseille de 1789 à 1815*, Ed. Marius Olive 1844, Tome 1 p. 223. Michel VOVELLE, *Les sans-culottes Marseillais*, Publication de l'Université de Provence 2009, pp. 117-118. Chr. BERRIAT-SAINT-PRIX, *La justice révolutionnaire à Paris & dans les départements*, d'après les documents d'origine, Imp. Pillet, n°X.

[23] *Carnet* p. 112. LAUTARD op. cit. p. 226. VOVELLE op. cit. p. 119.

[24] *Carnet* p.102.

[25] *Carnet* pp. 118 - 119.

[26] Rambaud - Beaudent pp. 116 - 117.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page8

L'occasion du passage du prêtre permettait de rassembler en un lieu et une heure convenus les nouveau-nés en attente sur le territoire de la paroisse et des paroisses voisines, voire au-delà, et de compléter l'ondoiement ou pour les autres, de baptiser « réellement » en série.

Ainsi le 26 avril 1795, dom Joseph a régénéré d'un seul coup vingt-quatre poupons à Château-Gombert[27]. Le 11 février 1795, sur le territoire de la paroisse Saint-Laurent, la fournée des nouveaux chrétiens s'élève à dix[28]. Le 25 mars 1795, à douze (paroisse Saint-Martin). C'est, pour citer saint François-Xavier, dix nouveaux nés qui peuvent enfin « distinguer leur droite de leur gauche » à la paroisse de la Major le 30 mars 1795[29].

La même méthode de la série est appliquée aux mariages : le 27 avril 1795, deux couples convolent à la fois à Château-Gombert[30]. À la paroisse des Accoules le 13 février 1795, c'est trois couples qui sont bénis d'un coup[31]; le même jour le moine célèbre trois baptêmes sur le territoire de la paroisse Saint-Laurent et un mariage sur celui de la paroisse Saint-Martin. À cette dernière, le 17 février 1795, ils sont cinq à s'unir devant Dieu[32]. Pour ces séries, les mariés se servent mutuellement de témoins et signent pour le mariage des autres.

Notre chartreux n'a pas chômé ce même 17 février 1795 à cette même paroisse Saint-Martin. Ce jour là, parmi les cinq mariages et les trois baptêmes enchaînés dans la foulée, l'un des garnements régénérés avait pour parents l'un des cinq couples unis précédemment.

Ces administrations en série favorisaient un brassage social. Des familles de catégories socio-professionnelles différentes se côtoyaient dans ces cérémonies. Ici, un « gentilhomme » se marie en même temps qu'un « maçon » (paroisse Saint-Martin, 24 janvier 1795)[33]. Là un « portefaix » et un « sculpteur » baptisent leur rejeton dans la même assemblée (paroisse Saint-Martin 22 mars 1795)[34]. En revanche, la coutume d'Ancien Régime d'attribuer à son nouveau-né comme parrain ou marraine une personnalité de classe sociale élevée n'a pas été notée dans notre *Carnet*.

Prénoms

La lecture des 320 prénoms attribués met en évidence la préférence aux prénoms des parents de Jésus, tendance traditionnelle en Provence au XVIIIe siècle. Marie est en tête avec 17,8 % des prénoms féminins (prénoms composés compris) et, chez les garçons, c'est Joseph (11,8 %) qui l'emporte, Marie étant fréquemment donné parmi les prénoms surnuméraires. Viennent ensuite, chez les filles, Thérèse (6,8 %), Marguerite (6,5 %), Madeleine (5,3 %), Anne (5,3 %). Chez les garçons : Jean (7,5 %), Antoine (6,5 %), François (5 %). Notons en 7e position, la présence de Louis (3,1 %) : royalisme ? Égayons cette liste de chiffres un peu rébarbative par les prénoms pittoresques du parrain de la petite Marie Thérèse Bourre, baptisée aux Crottes le 9 mars 1795 : « François Gaspard Constant Fidèle Amand Fabron ».

Métiers

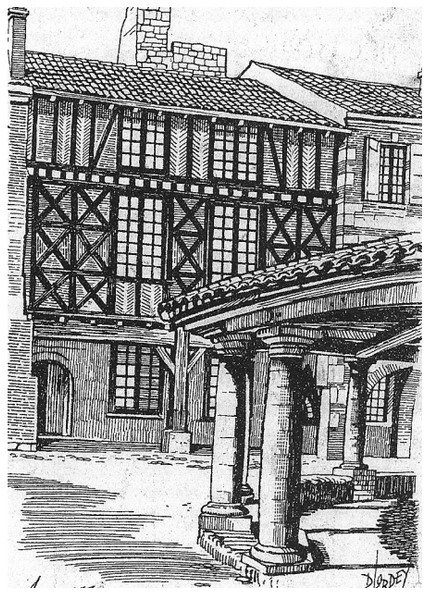

Les noms des parents des baptisés, des mariés, du parrain, parfois des témoins, sont suivis de leur profession. Beaucoup des métiers rencontrés dans une grande ville portuaire sont mentionnés. Mais sur 378 métiers cités, la majorité est du monde agricole[35]. Ce chiffre élevé s'explique par les nombreux sacrements (on en compte 34) administrés à Château-Gombert, paroisse rurale à 9,5 km de Marseille. Beaucoup d'agriculteurs habitaient la ville ou son proche périmètre.

À égalité arrive le groupe des activités liées au commerce : 49 (13 %)[36].

Suit le personnel de la mer (métiers de marine, personnel navigant, fonctionnaires maritimes) :

[27] *Carnet* pp. 5 - 6 et 168 - 172.
[28] *Carnet* pp. 42 à 57.
[29] *Carnet* pp. 106 -112 et p.139.
[30] *Carnet* pp. 10 - 11.
[31] *Carnet* pp. 48 - 49.
[32] *Carnet* pp. 52 - 53 et 118 -121.
[33] *Carnet* pp. 116-117.
[34] *Carnet* pp. 83-84.35
[35] 35 cultivateurs, 7 ménagers, 3 jardiniers, 3 laboureurs, 1 berger.
[36] 22 marchands ; 16 négociants ; 5 magasiniers ; 4 commerçants ; 2 caissiers.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page9

40 occurrences soit 10,5 %[37]. Sur la carte, c'est sur le territoire de la paroisse Saint-Laurent à la pointe occidentale du Panier que se concentre cette population. Plus de la moitié des métiers notés par le chartreux sur cette paroisse sont de la mer. Une tradition rapporte que les marins de Saint-Laurent connaissent mieux la Méditerranée que les autres quartiers de Marseille…

La précarité de l'échantillon et la grande variété des autres métiers ne permettent pas d'établir des conclusions plus affinées. Contentons-nous de noter le chiffre des cordonniers : 22 soit 5,8 %, atégorie grande pourvoyeuse de sans-culottes[38], et des portefaix : 20 soit 5 %.

Un réseau

L'action pastorale de dom Joseph Martinet reposait sur un réseau de connaissances trouvant ses origines dans les quartiers de la grande ville. Ce réseau assurait la protection du prêtre dans ses déplacements, organisait ses refuges et avertissait les fidèles de son passage[39]. Le *Carnet* permet de repérer quelques relais de ce maillage. Le nom le plus rencontré dans les pages du registre est celui de Bernard Vallier, cordonnier de son état. Sa signature apparaît 15 fois ; il est cité 6 fois comme témoin de mariage, 3 fois comme témoin de baptême, 2 fois comme parrain, et 2 fois comme représentant d'un parrain absent. Il ne peut s'agir que du « Bernard » des biographes du moine-prêtre qui avaient perdu son nom[40]. Il fut le guide dévoué de dom Joseph dans le labyrinthe des rues de Marseille. D'après Ricard[41], dom Joseph fit sa connaissance chez Pierre Almeras, « maître cordonnier » de la rue Sainte-Barbe, lequel apparaît dans notre *Carnet* comme parrain signataire[42], avec son épouse Marie Elisabeth, marraine qui signe aussi[43].

Bruno Rougier, « jardinier de la paroisse Saint-Martin, quartier de la Madeleine », ex-fermier de la chartreuse et qui prit soin de dom Joseph quand ce dernier s'y cachait jusqu'en juillet 1792[44], fait baptiser son fils par son protégé[45].

Cinq nouveau-nés originaires du quartier de Château-Gombert dont un des parents porte le nom d'Amphoux, sont inscrits dans le *Carnet*. Ces enfants ont-ils un lien de parenté avec Vincent Amphoux, agriculteur à Château-Gombert qui cacha notre chartreux en septembre 1792 ?

Le serrurier Laurens Grac (que dom Joseph orthographie « Laurent Gras » et présente comme « ouvrier » apparaît dans six actes du *Carnet*, où il signe comme témoin de baptême (deux fois) et comme parrain (quatre fois)[46]. Rappelons que cet ouvrier serrurier, congréganiste du P. Donnadieu était un des auxiliaires les plus dévoués du P. Gabriel Reimonet. Grâce à Laurens Grac, Reimonet déguisé en ouvrier put pénétrer en avril 1794 dans la prison Saint-Jaume pour recevoir la confession et la rétractation de Benoît Roux, évêque constitutionnel d'Aix et des Côtes de Méditerranée. Ce dernier avait été arrêté et jugé par le tribunal révolutionnaire comme contre-révolutionnaire en raison de son soutien à l'insurrection fédéraliste.

Complétons cette liste par Mélanie Gouverne, qui apparaît dans notre *Carnet* comme marraine le 17 mars 1795 en la paroisse Saint-Laurent. Elle faisait partie du groupe des six « demoiselles » auxquelles l'abbé Reimonet et Jean-Joseph Allemand confiaient des missions délicates[47]. Mélanie Gouverne apporta le Saint-Sacrement aux prêtres prisonniers du Fort Saint-Jean en décembre 1797, victimes de la poussée anti-religieuse au temps du Directoire, suite au coup d'État du 18 Fructidor an V (4 septembre 1797)[48].

---

37 18 marins, 7 patrons pêcheurs, 4 préposés des douanes, 2 voiliers, 2 cordiers, 2 calfats, 2 capitaines marchands, 1 offier (du mot auffe, plante qui sert aux cordages de marine), 1 hydrographe, 1 capitaine de vaisseau.

38 VOVELLE, op. cit. p. 81.

39 Il est possible de reconstituer son parcours par les indications dispersées dans la biographie de Eugène de Ricard (*op. cit.*) : près de la chartreuse dans la famille Rougier, au quartier de la Madeleine, chez les pharmacien Lavit, rue Thubaneau chez les demoiselles Aubert, rue Sainte-Barbe chez le cordonner Almeras où il fait connaissance de Bernard Vallier, au Jas des Paroyes à Château-Gombert, au Bachas entre Arenc et les Crottes, au chemin de la Joliette, à la rue d'Aix chez les sœurs Meiffred, rue Nationale chez l'ingénieur Senes, au quartier de la Madeleine chez le marchand de grain Autard, rue du Tapis-Vert chez Mme de Ruffi, rue Bernard-du-Bois chez la famille Reimonet, au cours Devilliers chez le Père Ricaud, face au petit séminaire quartier Saint-Charles, à la Plaine pour des confessions, rue Bernard-du-Bois chez la famille Julien, chez le santonier Louis Lagnel rue du Refuge, à la Major chez la famille Francisci, chez l'huissier de Sénéchaussée Isoir à la Grande-Rue, à Bon-Secours, campagne des sœurs Meiffred, chez le peseur public Barthélemy rue Thubaneau, rue des Ferrats chez Mlle Mayon.

40 RICARD op. cit. p. 133 ; [Abbé ROMON], *Dom Joseph Martinet, Chartreux décédé en odeur de sainteté le 12 juin 1795 par un prêtre de la mission*, Ed. ND des Prés 1906, p. 65 ; Félix VÉRANY, *Monographie de la Chartreuse de Marseille,* Marseille 1860, pp. 137-138.

41 RICARD op. cit. p. 133. D'après ce biographe, Almeras fut un des protecteurs de dom Martinet « jusqu'à la deuxième quinzaine de septembre 1792 ».

42 *Carnet* p. 28.

43 *Carnet* p. 60.

44 RICARD op. cit. p. 125.

45 *Carnet* pp. 7 et 8.

46 *Carnet* pp. 21, 31, 35, 41, 77, 95.

47 Henri Arnaud, 1789, *L'Église de Marseille dans la tourmente*, Marseille 1988, p. 131.

48 Chanoines Brassevin & La Paquerie, *Histoire des prêtres du Sacré-Cœur de Marseille (1732-1831)*, Ed. Sarlit 1877, pp. 314 & 323.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page10

Elle suivit à distance et dans la foule le P. Donnadieu le 29 mars 1798 emmené au supplice à la Plaine Saint-Michel et tenta de recueillir des linges et fragments du corps martyrisé. Le trésor de l'abbaye de Ganagobie conserve le chapelet et du linge taché du sang de ce prêtre. Natif de Barcelonnette, il faisait partie de la congrégation des prêtres du Sacré-Cœur et avait émigré à Rome en 1792. Rentré à Marseille en juillet 1797, il avait été arrêté avec d'autres prêtres pour délit d'émigration avant même d'avoir débarqué. Il est considéré comme l'une des dernières victimes de la Révolution[49].

Notre chartreux eut aussi à enregistrer le nom de « Georges-Agricole Maron, peintre », au titre de parrain lors du baptême du 19 décembre 1794 aux Accoules. Cet artiste, membre associé de l'Académie de peinture de Marseille[50] dont la signature apparaît en pages 22-23 du *Carnet* fut son portraitiste[51].

Jusqu'où s'étendait le réseau de complicités qui entourait dom Joseph ? On a lu plus haut qu'il côtoyait peut-être les milieux sans-culottes extrémistes (Jean Savon, François Hugues). Par ailleurs, deux fois dans le *Carnet*, se rencontre une signature de franc-maçon : trois points en triangle[52], sans nom. Enfin celle d'un général corse qui fut compagnon d'armes du général Bonaparte, le général Marie-Joseph de Casabianca (1742-1803), « gentilhomme corse » que dom Joseph eut à marier[53].

Natifs et non-natifs

D'où sont originaires ces familles qui font appel au prêtre pour baptiser ou marier leurs enfants ? Dom Martinet a reporté sur son *Carnet* 336 provenances géographiques. 272, soit 81 %, indiquent comme origine Marseille intra muros, ses faubourgs et son terroir. Sur les cinq paroisses de la ville (Cathédrale Notre-Dame de la Major, Saint-Martin, Les Acoules, Saint-Ferréol, Saint-Laurent) qui totalisent 227 signalements (soit 67,5 %), la paroisse Saint-Martin arrive en tête (25 %). Après le diocèse de Marseille, viennent dans l'ordre : les diocèses d'Aix et d'Arles (18 soit 5,3 %), puis de Haute Provence (diocèses de Sisteron, Gap et Embrun) qui comptent 17 natifs soit

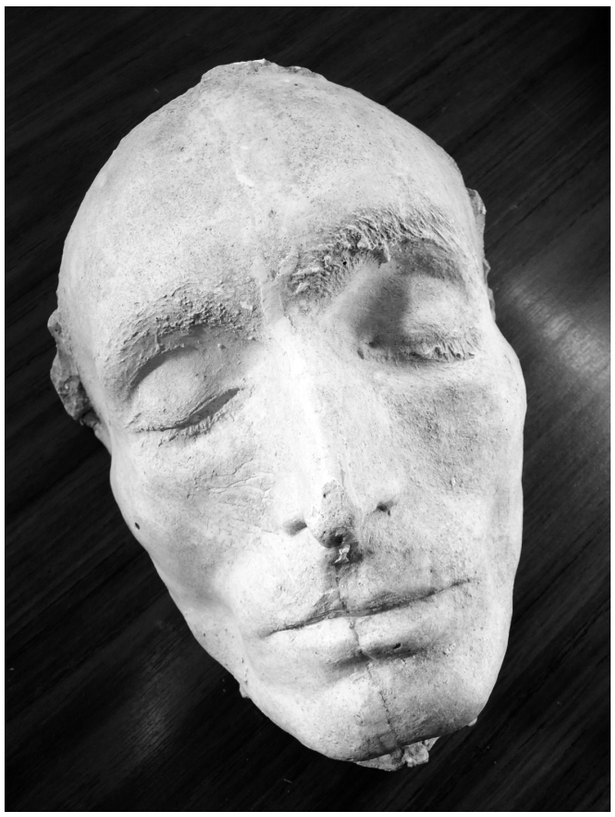

5 %, enfin le Var (1,1 %). Les autres sont originaires du reste de la France (11, soit 3,2 %) et de l'étranger (3, soit 0,8 %). À une exception près (diocèse d'Ajaccio), le chartreux utilise les circonscriptions et dénominations des paroisses et diocèses précédant la Révolution. Pour lui, les diocèses d'Arles, d'Embrun, d'Uzès supprimés par la Constitution civile ont toujours cours et l'organisation paroissiale de Marseille est celle d'avant 1790 : cinq principales paroisses intra-muros, avec leurs succursales dans les faubourgs et le terroir. Notre-Dame de la Major est toujours cathédrale, dénommée ainsi par lui avec insistance huit fois, alors que le décret du 16 août 1791 de l'Assemblée nationale l'a dénommée Saint-Lazare et déchue au rang de paroisse, tandis que les Accoules et Saint-Ferréol sont toujours paroisses.

Le petit registre qui accompagnait dom Joseph dans ses courses à travers Marseille rend compte des difficultés de la vie sacramentelle pendant la Terreur. Il conserve les noms des familles qui ont perpétué la foi. Il esquisse le réseau dense de relations sur lequel s'est appuyée cette continuité. Il met en valeur l'importance du prêtre pour le maintien du culte. Il ouvre néanmoins à beaucoup de questions : existe-t-il d'autres registres du même type ? L'abbé Xavier Reimonet et l'abbé Pierre Jaubert, compagnons de ministère de dom Joseph, baptisaient et mariaient. Il serait intéressant d'articuler la chronologie du *Carnet* avec les

49 Brassevin & La Paquerie, *op. cit.* p. 329.

50 Ch. Vincens & alii, *Marseille à la fin de l'Ancien Régime*, Lafitte 1896, p. 403

51 Ricard *op. cit.* p. 143.

52 *Carnet* pp. 2 et 3.

53 *Carnet* p.116. Ce général aida à réprimer l'insurrection qui suivit le rattachement de la Corse à la France. Pendant la Révolution, il commanda sur le Rhin & en Italie. Il fut gouverneur de Mantoue sous le consulat.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page11

autres archives de dom Joseph conservés à la Grande Chartreuse.

« Relique » ? Ce *Carnet* l'est assurément par la trace écrite de la continuité de la foi dans une poignée de familles durant la Terreur à Marseille ; mais aussi témoignage émouvant du véritable esprit cartusien : la vie contemplative en solitude n'a pas cessé complètement pour dom Joseph lorsqu'il s'est lancé dans l'apostolat actif au cœur de la grande ville. Voué à vivre caché dans une cellule cartusienne, il est demeuré caché par la clandestinité. Appelé à persévérer dans le combat spirituel, il a entretenu la persévérance des fidèles persécutés.

ANNEXE : DOM MARTINET, UN CHARTREUX DANS LE SIÈCLE

Marie-Gervais-Thomas Martinet, en religion dom Joseph naquit le 20 décembre 1750 à Auvillar (Tarn-&-Garonne) un village portuaire perché au dessus de la Garonne, réputé pour ses faïences, ses plumes d'oie & ses vacances familiales inoubliables. Fils d'un « avocat en parlement » de Toulouse, il passa son enfance à la bastide du Pinet, située de l'autre côté de la Garonne, sur la paroisse d'Espalais. Il étudia à Toulouse au collège d'Esquille, tenu par les Pères de la Doctrine Chrétienne, et la faculté de droit de la célèbre Université de cette ville.

Il entra en 1770 à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon et y fut ordonné prêtre en 1775. Envoyé à la chartreuse de Marseille vers 1787, il y reçut l'obédience de sacristain. Les archives de la Grande Chartreuse conservent une trentaine de cahiers de notes de sa main, fruit de méditations théologiques et scripturaires dans le silence de sa cellule.

Après la mise à la disposition des biens ecclésiastiques à la nation (2 mars 1789) et la suppression des vœux religieux (13 février 1790), les moines de cette chartreuse furent contraints de se disperser, à l'exception de dom Joseph, qui y demeura caché jusque vers 1792. Il s'était réfugié en ville chez le pharmacien Lavit quand le 29 juillet 1792, les prêtres n'ayant pas prêté serment furent forcés de s'embarquer pour l'exil. À partir de cette date jusqu'en juillet 1793, il fut le seul prêtre insermenté à demeurer dans Marseille, changeant souvent de domicile pour échapper aux traques répétées des « patriotes».

En quoi consista son ministère entre ces deux dates ? Il est difficile de le cerner exactement. Avait-il quitté son habit chartreux ? Des témoins rapportent qu'il se déplaçait dans Marseille revêtu d'une « lévite » ou long manteau dissimulant sa robe et son scapulaire. En juillet 1792, il refusa de quitter cet habit alors qu'on l'en pressât vivement et que le pape eût promulgué le Bref autorisant prêtres et religieux à le quitter *(Indult* joint au *Bref* du 19 mars 1792 in *Brefs & Instructions de Notre Saint-Père le pape Pie* VI, Rome 1798, tome II, p.151). Sa mise à prix l'obligeait à changer souvent de refuge (cf note 39 de l'article).

Son activité pastorale commença vraiment au retour de l'abbé Reimonet en juillet 1793, représentant de M. Rémuzat, vicaire général.

C'est probablement l'abbé Reimonet qui initia dom Joseph à l'administration des sacrements et à la tenue des registres. Ces deux prêtres, très différents de caractère, – Reimonet fougueux et intransigeant, Martinet modéré et miséricordieux – se partagèrent le ministère pastoral sur Marseille avant d'être rejoints, vers janvier 1795 par l'abbé Pierre Jaubert, apostat rétracté.

Dom Joseph s'éteignit le 12 juin 1795 d'une fluxion de poitrine et fut inhumé dans la cour de la maison des sœurs Meiffred qui l'hébergeaient, rue d'Aix. Une réputation de sainteté se développa qui suscita, lors du transfert de sa dépouille en 1856 à l'église Sainte-Marie-Madeleine des Chartreux, une amorce d'introduction en béatification, vite retombée. Les Archives diocésaines de Marseille conservent un pan de sa cuculle, un cœur de fer plaqué sur sa poitrine trouvé après son décès, des chaînes hérissées de pointes, disciplines et quelques fragments d'os prélevés lors de la translation de son corps en 1856.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page12

Implication d'une congrégation religieuse dans la guerre de 1914-1918 :

Accueil à la maison-mère des Sœurs de l'Immaculée-Conception de SAINT-MÉEN-LE-GRAND

Sœur Marie Peron
Sœur Marie Louise Bouvier

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page13

SOURCES

Archives des Sœurs de l'Immaculée de Saint-Méen = I.M.C. Saint-Méen

Séries :4 F II : Guerre de 1914-1918

9 G : Chronique de la congrégation.
9 G 05 : 1902-1913
9 G 06 : 1913-1917
9 G 07 : 1917-1923

6 M : Maison-mère

Archives départementales d'Ille et Vilaine

Série : T : Enseignement et affaires culturelles
11 T 279 : Congrégation des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen

SOMMAIRE

Introduction : La Congrégation à la veille de la 1ère guerre mondiale

1. L'accueil de réfugiés de Belgique

2. L'hôpital militaire n° 44 : accueil de soldats blessés de l'armée française

3. L'hôpital autonome belge : accueil de soldats blessés de l'armée belge

4. Accueil d'une colonie d'enfants belges

5. Accueil d'enfants des régions dévastées du Nord et de l'Est de la France

Conclusion.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page14

INTRODUCTION

LA CONGRÉGATION À LA VEILLE DE LA 1ère GUERRE MONDIALE

Situation géographique

- La congrégation des Sœurs de l'Immaculée-Conception est née à St Méen-le-Grand en 1831.
- St Méen-le-Grand, petite ville, chef-lieu de canton à l'allure encore bien rurale, à 40 km de Rennes, en Ille et Vilaine mais aux confins des départements des Côtes d'Armor et du Morbihan.

La municipalité a refusé au XIXe s, le passage de la ligne de chemin de fer Paris-Brest lors de sa construction, mais une ligne secondaire y passe, reliant la Brohinière au Centre-Bretagne.

La petite ville est bien connue depuis le Moyen-âge pour son pèlerinage au tombeau de Saint Méen. De son lointain passé elle garde l'église abbatiale, aujourd'hui église paroissiale, les bâtiments construits au XVIIe s. à l'emplacement de l'ancienne abbaye bénédictine furent un temps – de 1823 à 1907 – le petit séminaire du diocèse de Rennes. C'est aussi le pays du célèbre barde breton, Théodore Botrel (1865-1925), né à Dinan, et élevé par sa grand-mère au village du Parson en St Méen. Sa chanson « Fleur-de-pommier » est dédiée à ses camarades d'enfance du Parson et de St Méen.

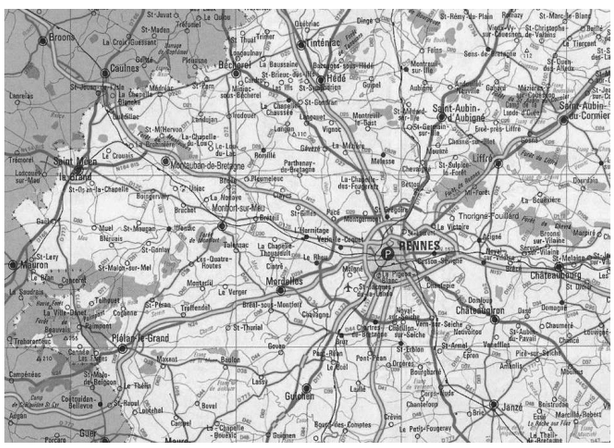

Localisation générale de la communauté, carte du département d'Ille et Vilaine.

État de la congrégation à la veille du conflit

En 1914, la Congrégation émerge à peine d'une période très difficile liée à l'application des lois de 1901 et de 1904 : considérée comme exclusivement enseignante, elle était vouée à la disparition. Il a fallu 5 années de procès pour reconnaître son caractère mixte, à la fois congrégation enseignante et hospitalière :

- 2 condamnations du tribunal de Montfort/Meu, la sous-préfecture de l'époque,

- succès en Cours d'Appel à Rennes,

- mais le liquidateur renvoie l'affaire en cour de Cassation à Paris. Par l'arrêt de cette cour, en date du 23 mars 1909, la congrégation est enfin sauvée de la dissolution. Le noviciat peut rouvrir ses portes…

Mais à la veille de la guerre, la question de la dissolution de la congrégation est de nouveau à l'ordre du jour, témoin la lettre qu'un député, Monsieur Baudet, adresse au Ministre de l'Intérieur le **1er juillet 1914 :**

« J'ai l'honneur d'appeler d'une façon toute spéciale votre attention sur la congrégation de l'Immaculée-Conception dont la Maison-Mère demeure à St Méen le Grand, Ille et Vilaine, pour qu'elle soit dissoute, avec ses établissements liquidés ; son objet est surtout de faire du négoce et de combattre les écoles publiques.

Partout on trouvera des personnes interposées et parution des tribunaux indépendants de l'Église ou une législation spéciale pour en terminer vite… »

C'est dans ce contexte, sentant la déclaration de guerre imminente, que la congrégation, après délibération de son Conseil général, décide de recevoir et de soigner des blessés.

Le 3 août 1914, Mère Marie de St Benoît, Supérieure générale, écrit donc au Directeur du Service de Santé de Rennes pour l'en informer.

Elle reçoit la réponse suivante, du médecin principal :

« n réponse à votre offre généreuse et patriotique que m'apporte votre lettre du 3 courant, je m'empresse de vous adresser mes remerciements les meilleurs. Je ne saurais manquer d'utiliser votre très précieux concours. Toutefois, en l'absence de médecin, il ne me paraît pas, quant à présent, possible de vous donner d'autres malades que des convalescents.

Cette réserve faite, je prends bonne note de votre demande, et, si les circonstances s'y prêtent, j'aurai soin de vous prévenir en temps opportun. »

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page15

1. ACCUEIL DE RÉFUGIÉS DE BELGIQUE (Août 1914 – 10 septembre 1914)

Dès les premiers jours d'août l'armée allemande envahit le territoire neutre de la Belgique et des foules de Belges fuient l'envahisseur…

Tandis que le 26 août, une visite des responsables de l'armée française laisse entrevoir la perspective d'une occupation totale du bâtiment principal, ce sont des réfugiés belges qui nous arrivent le 27 août.

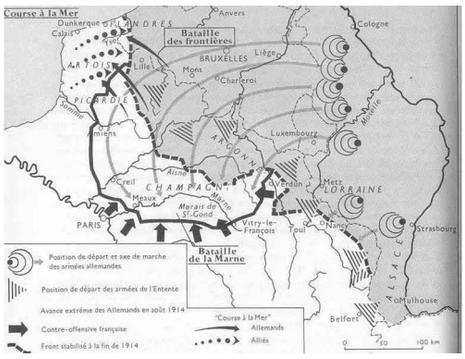

Carte d'invasion de la Belgique par l'armée Allemande en Août 1914

Dans la Chronique de la congrégation, on note :

« Dans la matinée on nous avertit que des Belges qui ont dû en toute hâte fuir devant l'ennemi doivent arriver à St Méen par le train de midi. Mr de Montgermont, maire, fait appel à la générosité des habitants et les invite à se rendre à la gare pour accueillir les pauvres réfugiés. Deux sœurs se rendent donc à l'arrivée du train.

Les familles désireuses d'accueillir quelques-uns des fugitifs font d'abord leur choix, et, au bout d'une demi-heure, 65 Belges âgés ou infirmes, ou pères et mères avec leurs enfants nous restent… Bientôt le portail de la Maison-mère s'ouvre et nous assistons au lamentable défilé de ces pauvres malheureux, harassés de fatigue, épuisés par les privations et les souffrances, portant les maigres bagages dont ils ont pu à la hâte se charger au moment du départ…

Un repas leur est servi et pendant qu'ils se restaurent un peu, nous aménageons les dortoirs, un pour les hommes, un autre pour les femmes et une pièce de l'ancien pensionnat (fermé en juin 1906) devient le réfectoire commun. 16 réfugiés belges doivent quitter la communauté dès le 2 septembre. »

Et la chronique continue :

« Les autres nous ont quitté le 9 septembre. En partant ils ont témoigné leurs plus sincères regrets ; notre maison avait été pour eux le lieu du repos et ils avaient espéré y passer les mauvais jours… Nous-mêmes nous ne les voyons pas partir sans peine…

Nous avons dû congédier aussi les quelques grandes pensionnaires que nous avions (dames pensionnaires accueillies à la Maison-mère après la fermeture du pensionnat en 1906, pour occuper les locaux vides et essayer de renforcer le caractère "hospitalier" de la congrégation). »

2. L'HÔPITAL MILITAIRE N° 44 : ACCUEIL DE SOLDATS BLESSÉS DE L'ARMÉE FRANÇAISE (11 septembre 1914 – 20 février 1917)

Bâtiment principal réquisitionné à l'exception du Premier étage, Archives I.M.C. de St Méen

2.1 Réquisition de la maison

L'ordre de réquisition, daté du **7 septembre 1914** à 17 heures, est transmis à la communauté le 8 septembre au soir.

« L'autorité militaire a réquisitionné suivant ordre de Mr le Général Commandant la 10e Région le Couvent de l'Immaculée-Conception à St Méen. »

Les médecins soussignés sont d'avis de laisser provisoirement à la disposition de la communauté :

1° le vieux bâtiment de la chapelle

2° le 1er étage du bâtiment principal où sont les cellules des sœurs.

Tous les autres locaux devront être mis en état dans le plus bref délai.

St Méen le 7 septembre 1914 à 17 heures. »

2.2 Conséquences immédiates pour la communauté

Dans l'ensemble des bâtiments de la Maison-mère cohabitent : maison généralice, maison de formation, maison de retraite pour les sœurs aînées et infirmerie pour les sœurs malades…Il faut faire de la place pour les soldats…

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page16

La chronique rapporte : « *La réquisition de la communauté ne nous permet pas d'y garder un personnel nombreux… Il faudra licencier momentanément une partie du noviciat. C'est le cœur bien déchiré que nous avons dû nous y résoudre. La nuit s'est passée à délibérer sur le sort des novices. Un groupe pourra se réfugier au pensionnat St Lazare à Montfort-sur-Meu, un autre à Lesneven dans le Finistère d'où elles seront réparties dans diverses maisons… Quelques-unes devront se rendre dans leurs familles où l'absence de pères ou de frères rend leur présence quasi nécessaire… Les chères novices dormaient paisiblement et ne se doutaient pas du grand sacrifice qui allait leur être demandé…* »

Vieux bâtiment de la chapelle réquisitionné pour l'hôpital, Archives I.M.C. de St Méen

Le 10 septembre au matin, l'armée annonce son intention de faire aménager dans la journée les appartements réquisitionnés. En conséquence, tout ce qui appartient aux sœurs doit être enlevé le plus vite possible… Il n'y a pas de temps à perdre… Il arrive que dans certains dortoirs les sœurs sortent par une porte, emportant leurs malles, au moment précis où entrent par l'autre porte les infirmières chargées de l'aménagement des salles…Nos sœurs anciennes sont toutes désolées : elles voudraient bien se dévouer pour les blessés qui vont arriver. Plusieurs font spontanément le sacrifice de leur matelas pour les soldats…

2.3 L'organisation de l'Hôpital militaire

Le 11 septembre, à 6 heures du matin, 100 soldats blessés sont annoncés… Bientôt le convoi arrive. Ce n'est pas 100 mais 300 malades ou blessés qu'on nous destine, la maison n'est pas préparée pour un tel nombre… Monsieur le Maire fait appel à toutes les bonnes volontés, et voici la communauté transformée en lieu public où tous les habitants de St Méen entrent et sortent à volonté… Pendant ce temps les blessés arrivent : les uns sont portés sur des civières, les autres, quoique grièvement atteints, rassemblent toute leur énergie et marchent soutenus par un camarade moins invalide. On fait entrer les plus malades dans les salles qui sont prêtes… La cour du pensionnat est transformée en hôpital de plein air et c'est là qu'a lieu le 1er déjeuner de nos soldats…

A 7 heures du soir des lits militaires arrivent. Ils sont montés aussitôt et bientôt les derniers blessés reposent dans un lit et s'en estiment heureux…

Nous n'avons comme personnel valide que de jeunes religieuses, quelques novices et des postulantes. Nous aurions hésité à les employer dans les salles, mais la Providence elle-même nous met dans cette obligation. Nous comptons sur elle…

Le 12 septembre 1914, Mère Marie de St Benoît, Supérieure générale, signe le contrat stipulant les obligations militaires et celles de la communauté dans l'organisation de l'hôpital…

Entre les soussignés :

Le Directeur du service de santé de la 10e région, d'une part,

La Supérieure de la Congrégation des sœurs de l'Immaculée-Conception de Saint Méen d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

La Congrégation des sœurs de l'Immaculée-Conception de St Méen met à la disposition du Service de Santé de la 10e région, deux cent quatre-vingt-dix lits pour blessés, installés dans le dit établissement et ses dépendances.

Ces blessés seront nourris, logés, blanchis, soignés par l'établissement.

Les soins médicaux et pharmaceutiques seront assurés par l'autorité militaire.

Pour rémunérer l'établissement hospitalier des soins donnés aux blessés, il sera alloué par journée d'hospitalisé une somme de 0,F 95 qui sera payée sur état à la fin de chaque mois par l'ordonnateur.

Fait double à Rennes le 9 7bre 1914

Le Directeur du Service de santé de la 10e région A. Dubois

La Supérieure de l'Immaculée Conception Sr Marie de St Benoît, sup. Gén.

Les sœurs se donnent de tout cœur à leur service bien chargé : c'est pour le Bon Dieu et pour la France.

Mère Marie St Benoît, Supérieure Générale, Archives I.M.C. de St Méen

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page17

2.4 La communauté s'organise aussi

Le 16 septembre 1914, le Pensionnat St Lazare à Montfort-sur-Meu est réquisitionné à son tour et les novices qui y avaient trouvé refuge doivent revenir à la Maison-mère. Ce sera un secours pour les infirmières et les lingères.

En effet le contrat signé avec les autorités militaires prévoit, outre la nourriture et les soins donnés aux blessés, le blanchissage et le raccommodage… Aussi la buanderie fonctionne-t-elle à plein régime. Quant à la lingerie des soldats, elle est installée dans l'appartement du noviciat où l'on place des étagères. Deux paravents font clôture entre la partie réservée aux sœurs et l'autre. Nous occupons de nouveau l'ancienne cuisine et un parloir nous sert de réfectoire. La grande salle à manger va servir de salle de pansements et on y a déjà commencé toute une série d'opérations. L'appartement contigu – qui était notre réfectoire – devient la « dépense » où Mère St Anselme, Assistante générale, s'installe à demeure, réglant les menus, s'occupant de tout ce qui concerne l'alimentation des blessés. Le plus grand parloir est transformé en bureau du médecin-chef et à côté se trouve la pharmacie…

Nous sommes obligées de veiller à maintenir la clôture entre les appartements réservés à la communauté et ceux de l'hôpital. Des portes de bois sont donc provisoirement placées en divers endroits, en particulier dans les cloîtres, à l'extrémité du couloir du 1er étage où donnent les chambres des sœurs du Conseil général… N'ont-elles pas quelquefois reçu la visite de soldats ou d'infirmiers qui s'étaient égarés dans les couloirs ?…

Pensionnat de St Lazare à Monfort-sur-Meu reçoit une partie des novices, Archives I.M.C. de St Méen

Au noviciat, il ne saurait plus être question de cours et d'études comme avant la guerre. Les journées se passent au raccommodage du linge de l'hôpital ou au pliage des draps, chemises etc… qui s'amoncellent par centaines sur les tables. Mais ce travail laisse grande liberté à l'esprit qui peut se donner tout entier à la vie intérieure, et la gaîté de notre petit troupeau montre bien, que telle qu'elle, la vie au noviciat lui plaît.Mais la place est réduite, même au jardin où l'allée du Sacré-Cœur et celle du cimetière sont seules réservées au noviciat, même sous les cloîtres où un seul côté est terrain permis…

En août 1916, quelques novices de diverses maisons reviennent à la Maison-mère pour se retremper dans l'esprit du noviciat avant de prononcer leurs vœux. L'espace qui nous est laissé par l'autorité militaire est des plus restreint et nous songeons à aménager à la basse-cour un petit dortoir placé sous le vocable du Sacré-Cœur. Le mobilier est à la fois monastique et militaire. Nos sœurs auront des lits de sangles, mais à leur âge on dort si bien ! Le déménagement se fait avec beaucoup d'entrain et les heureuses locataires du dortoir du Sacré-Cœur estiment que leur sort est le plus doux…

2.5 Le fonctionnement de l'hôpital militaire n° 44

La vie quotidienne

D'après la chronique de la Congrégation, les soldats hospitalisés semblent heureux de leur sort. Quant à nous, nous sommes édifiées par leur bravoure et leur gaieté héroïque, trouvant au milieu de leurs souffrances le courage de plaisanter et de sourire. Ils sont bien sensibles aux gâteries que nous leur distribuons de temps en temps. Tous ne sont pas des dévots, loin de là, mais on les sent cependant respectueux du costume religieux, et la plupart assistent pieusement aux offices. Nous avons chaque jour Salut du Saint-Sacrement à 4 h ½ et notre chapelle retentit de la voix des soldats chantant des cantiques à pleins poumons.

De très nombreux passages de la Chronique mentionnent la participation des soldats aux cérémonies qui se déroulent à la communauté : procession des Quarante-Heures sous les cloîtres ou de la fête du Sacré-Cœur dans les jardins, visites au cimetière à l'occasion de la fête de Toussaint ou des obsèques de Sœurs.

Des moments particulièrement appréciés par les soldats convalescents sont les sorties dans les allées du jardin dont certaines leur sont réservées et le moment impatiemment attendu par tous, c'est celui de l'arrivée du courrier. Nos archives conservent quelques vieilles cartes postales d'époque. Il y en aurait bien d'autres sûrement !

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page18

Carte postale du Couvent de l'immaculée Conception, Hôpital militaire n°44. Quelques soldats en convalescence se promènent dans le parc, Archives I.M.C. de St Méen

• Le régime alimentaire s'adapte aux besoins des soldats.

En août 1916, le Docteur-chef demande que le régime des blessés soit augmenté d'un potage au déjeuner et d'un plat de légumes au dîner… De plus, un certain nombre d'hospitalisés éprouve de l'aversion pour le cidre, le Docteur demande qu'il leur soit délivré du vin pour boisson.

• Relations de la communauté avec les responsables de l'armée

En août 1915, à la demande du médecin-chef, une note lui est fournie sur le personnel religieux employé au soin des malades : nos 3 infirmières-majors, 4 sœurs à la salle de pansement, 15 dans les salles des malades, 2 à la lingerie, 4 à la cuisine et 1 à la buanderie, soit en tout 29 sœurs. C'est le chiffre officiel auquel s'ajoute un très grand nombre de bénévoles !…

Périodiquement la communauté fournit aux responsables de l'armée le prix des denrées, en vue de l'augmentation de la somme allouée par homme de troupe, lorsque la cherté des vivres et du combustible ne permet plus de faire face aux frais d'alimentation et de blanchissage des malades et des blessés. Nous avons ainsi de précieux renseignements sur le coût de la vie à l'époque.

• Le départ des soldats blessés de l'armée française

Depuis plusieurs mois déjà, des soldats blessés de l'armée belge sont dirigés vers l'hôpital militaire n° 44 à St Méen. Ainsi, une note du service de santé de l'armée belge, en date du **14 novembre 1916,** comporte des précisions pour assurer l'alimentation des soldats belges hospitalisés dans l'établissement. **En décembre 1916,** sur ordre du Service de Santé, les hospitalisés français de l'établissement et quelques-uns des infirmiers quittent la communauté pour l'hôpital établi à l'hospice de St Méen, tenu par les sœurs de St Vincent de Paul. A la communauté de l'Immaculée ce sera désormais un hôpital autonome belge.

3. L'HÔPITAL AUTONOME BELGE : ACCUEIL DE SOLDATS BLESSÉS DE L'ARMÉE BELGE (20 février 1917 – 12 novembre 1917)

A partir du 20 février 1917, l'hôpital devient Hôpital autonome belge. Dès novembre 1916, la communauté avait été avertie de ce changement par un courrier du Médecin Inspecteur Vaysse. Il s'agit donc d'établir de nouveaux contrats concernant le fonctionnement de l'hôpital autonome belge. Les adaptations nécessaires se rapportent surtout au régime alimentaire particulier de l'armée belge.

Le 14 novembre 1916, le médecin général Stainforth, directeur du Service de santé de l'Armée belge à Rennes, adresse un courrier à la Supérieure générale où il précise :

« En ce qui concerne l'alimentation de nos soldats, je constate que vous avez mal compris l'énoncé des menus que j'avais joints à ma lettre, menus qui d'ailleurs n'étaient joints qu'à titre d'indication générale et qui peuvent être changés si tel ou tel aliment fait défaut ! Les deux œufs et un citron qui figurent au menu du mercredi et du vendredi à midi et du mardi et du samedi soir, doivent servir avec la fécule de pomme de terre à la préparation de toute la sauce blanche avec laquelle on sert la viande. Il n'a jamais été question dans mon esprit de donner 2 œufs à chaque homme ; à cette époque de l'année ce serait une absurdité et même si vous manquiez de ces quelques œufs pour préparer la sauce blanche, on la remplacerait par une autre sauce (par exemple : sauce au lard et vinaigre)… »

La moyenne mensuelle des hospitalisés belges est inférieure à celle des français qui les ont précédés. La communauté peut récupérer quelques locaux dont la salle de noviciat. Les novices sont toutes heureuses de retrouver le noviciat qui leur semble beaucoup plus grand…

En mars 1917, l'hôpital belge accueille comme aumônier le Père Dupan, Capucin de Bruges. Les soldats sont très heureux de participer aux célébrations et fêtes religieuses de la communauté.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page19

En juin 1917, à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur, les soldats belges ont construit un reposoir dans la cour de l'ancien pensionnat, cédée aux militaires depuis le début de la guerre. Devant le rocher représentant la Grotte de l'Agonie, ils ont tracé des dessins merveilleux : manteau royal surmonté de la couronne et abritant le Sacré-Cœur, lion des Flandres, longs rubans aux couleurs nationales belges etc… Le matin même, à la messe des militaires, l'aumônier, le Père Dupan a consacré l'armée au Sacré Cœur.

Photo de groupe des infirmiers et de quelques sœurs de l'hôpital n°44, Archives I.M.C. de St Méen

Le 7 octobre 1917, la Chronique note : « *Il vient d'arriver un convoi de 202 Belges blessés ou malades dont 17 sur des brancards. Tous sont très fatigués. Partis de Calais, il y a 2 jours, on comprend qu'ils sont heureux de pouvoir se reposer…* »

Et le **1er novembre** : « *Toussaint !…* » Ce matin, nombreuses et édifiantes communions des soldats. Grand'messe en grégorien très réussi. Sauf les sœurs qui chantent l'office, toute la communauté a dû aller à la tribune pour faire place aux Belges.

Le 3 novembre 1917, une nouvelle arrive qui jette la tristesse chez les soldats : « *L'hôpital militaire belge est supprimé* » ! … Tous appréhendent de quitter St Méen : on y est si tranquille ! Et nos sœurs infirmières ne marchandent ni leur temps ni leur dévouement à ces soldats de l'armée alliée et amie qui souffrent pour résister à l'envahisseur.

Les officiers partagent les regrets des soldats.

Le Docteur Finaut dit : *« Eh bien ! Nous pouvons dire que notre pain blanc est mangé ». « et moi,* reprend et répète le Docteur Bovi, gai Liégeois, les yeux pleins de larmes, *moi qui m'étais fait un si bon petit nid ! moi qui avais acheté des chaussons, des sabots !…* »

Et les sœurs d'ajouter : « *Nous garderons de ce dernier convoi un très bon souvenir, surtout à cause du bon esprit qui y règne… On parle déjà de remplacer les Belges par des Américains : Dieu seul le sait, et tout ce qu'il fait est bien fait. Restons entre ses mains…* »

A la **mi-novembre** une lettre arrive du centre hospitalier belge, Direction de Mortain, pour remercier la Communauté de son hospitalité.

« Madame la Supérieure de la Maison de l'Immaculée-Conception (hôpital belge) St Méen.

Au moment où les militaires belges, blessés ou malades, vont cesser d'être dirigés vers l'hôpital de St Méen, ce m'est un devoir, dont je suis heureux de m'acquitter, de vous remercier et de remercier les religieuses de la maison que vous dirigez, des soins dévoués, de la sollicitude empreinte d'une chrétienne et inépuisable bonté, dont vous avez entouré les militaires de l'armée belge qui sont venus demander à Saint-Méen le relèvement de leurs forces et le réconfort si nécessaire après les fatigues et les souffrances affrontées pour le service de la Patrie.

Plus d'une fois j'ai pu apprécier la tenue parfaite de votre maison, où régnait une atmosphère d'accueillante hospitalité, et je ne sais quel "air de famille" que nos chers soldats, éloignés de leurs foyers, respiraient avec une joie pleine de gratitude… »

4. ACCUEIL D'UNE COLONIE D'ENFANTS BELGES

(19 décembre 1917 au 1er avril 1919)

Point de soldats américains à l'horizon mais la perspective d'une colonie d'enfants belges, l'hôpital militaire belge à peine fermé…

Dès le 16 novembre 1917, on apprend qu'un Père Rédemptoriste belge, de passage dans la région, cherche du logement pour des enfants belges. Des contacts sont pris, par son intermédiaire, avec le Ministère de l'Intérieur Belge… et les télégrammes se succèdent…

Le 27 novembre, le Directeur des œuvres de bienfaisance de Belgique, envoyé par le Ministre de l'Intérieur, vient s'assurer si la maison peut loger convenablement 200 enfants, garçons ou filles, plutôt des garçons… Il a été ravi de sa visite et fait espérer que nous aurions des garçons de 6 à 12 ans, probablement accompagnés d'instituteurs.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page20

Le 8 décembre au soir un télégramme annonce l'arrivée prochaine d'un convoi de 200 petits Belges… On commence donc à aménager les pièces qu'ils vont occuper… Toutes travaillent de grand cœur.

Photo de la cour intérieure de la communauté, Archives I.M.C. de St Méen

Nous lisons dans la chronique du **19 décembre** : « *Aujourd'hui le train de 7 heures nous a amené près de 200 enfants dont 5 filles qui ont réussi à se faufiler parmi leurs amis à Evian où s'est effectué le triage. Nous les renverrons ce soir.*

Ils viennent tous de Bruxelles où plus de 700 enfants avaient été rassemblés pour le départ. Venus par l'Allemagne et la Suisse, ils ont été divisés par groupes à Evian et dispersés aux 4 points cardinaux. Au départ les mamans avaient remis à chacun un petit ballot contenant linge, vêtements, chaussures etc., mais avant de passer la frontière, les Allemands ont trouvé bon de s'emparer de tout, même des photographies que les pauvres petits étaient si heureux d'emporter, pensant être moins exilés en leur compagnie…

En arrivant, on a fait déjeuner les enfants, ils ont pris un bain et se sont couchés jusqu'à midi, mais peu ont dormi malgré la fatigue de plusieurs jours et plusieurs nuits passés en chemin de fer. Tous sont gais, heureux d'avoir de bons morceaux de pain et quelque chose avec… Depuis longtemps, la plupart n'avaient pour toute nourriture que des betteraves ou des rutabagas crus, ou cuits quand, à grand prix, on pouvait se procurer un peu de charbon. »

25 décembre : « *Fête de Noël ! Messe de minuit pour la Communauté : Grande fête pour les enfants. Le réfectoire, avec ses guirlandes de gui, ses tables garnies de fleurs et de verdure, un menu très soigné, réjouissent les 200 estomacs qui, depuis bien longtemps, n'avaient pas vu ni goûté de si belles et bonnes choses !…* »

1er janvier 1918 – Jour des étrennes ! Monsieur le Maire a pensé aux petits exilés et a remis à Notre Mère une somme pour leur procurer quelques friandises. Mme Carton de Wyart, femme du Ministre de l'Intérieur belge, a payé une collation extraordinaire. Les enfants doivent lui écrire pour lui rendre compte de leur joie, de leur reconnaissance, et lui énumérer tout ce qui leur a été servi…

Une lettre du Ministère de l'Intérieur belge répond à la demande de vêtements pour les enfants (**5 février 1918)**

« Madame la Supérieure,

J'ai communiqué à Mme Cartoude… directrice du vestiaire qui fera tout son possible pour vous donner satisfaction aussi rapidement que faire se pourra. Cette question des vêtements nous préoccupe beaucoup comme vous ; mais n'hésitez pas à réclamer quand vous le jugerez opportun, si d'ici quelques jours vous n'avez rien reçu, faites un nouvel appel. Nous avons un gros stock de vêtements mais ils sont en douane et Dieu sait quand et comment nous pourrons les faire sortir…

Je demanderai un rapport au médecin sur la fixation du régime alimentaire et nous arrêterons alors le prix d'entretien. Je vous recommande beaucoup les harengs ; peut-on s'en procurer aisément dans la contrée ?… Je pense que oui. »

Nous avons reçu 2 caisses de vêtements : il en était grand besoin !

28 avril 1918 : Ce matin, il a eu 18 premières communions privées et bon nombre de premières communions solennelles. 105 enfants belges ont reçu le Sacrement de Confirmation dans notre

Photo de l'intérieur de la chapelle de la communauté, Archives I.M.C. de St Méen

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page21

chapelle vers 4 heures, Monseigneur a été ravi des cantiques qu'il a entendus et édifié de la piété et de la bonne tenue des enfants ; Mr le Comte de Montgermont, maire de St Méen, a accepté d'être leur parrain de confirmation.

2 juin 1918 : fête du Saint-Sacrement – La colonie tout entière prend part à la procession de la paroisse, ainsi que 40 religieuses. Les enfants se tiennent très bien : croix de la Communauté en tête avec les enfants de chœur, croix de fleurs portée par les premiers communiants, bannière portée par les plus grands. On a admiré aussi un petit Jésus ravissant avec sa longue chevelure bouclée, portant sa croix couronné d'épines, et un petit St Jean vêtu d'une peau d'agneau avec un étendard à la main. Devant le dais se trouvait un groupe d'enfants dirigés par un des professeurs et chantant les hymnes saintes le long du parcours. Une douzaine d'angelots exercés par un grand font bonne figure. Vraiment, sans « notre collège » la procession eût été bien triste !…

Le 27 septembre a lieu l'enterrement d'un enfant de la colonie belge : Marcel. Après la messe célébrée dans la chapelle de la communauté, la procession, très émouvante, s'organise vers le cimetière de la ville : le petit cercueil est porté par quatre enfants, entouré de plusieurs autres portant des gerbes de fleurs blanches et des branches de lis.

Le 3 novembre 1918 : Tous les enfants de la colonie ont été photographiés, avec les sœurs des 3 étages qui s'en occupent. L'opération s'est faite dans la prairie, sous les grands sapins du cimetière.

11 novembre : signature de l'Armistice !… Joie délirante. Les petits garçons sont fous de bonheur.

15 novembre : A l'occasion de l'entrée des souverains belges à Bruxelles, il y a eu, à l'église de la paroisse, bénédiction du Saint Sacrement et chant du *Te Deum*. Les réfugiés belges en ville et les garçons de la colonie avec leur Aumônier et leurs professeurs y ont assisté… Tout le monde a chanté avec entrain. Le soleil était de la fête ! Comme il devait briller, là-bas à Bruxelles, le tapis de fils d'or et d'argent tissé par les Dames belges pour l'entrée du Roi Albert !…

3 mars 1919 : L'administrateur des colonies scolaires belge est passé aujourd'hui et pense que les enfants quitteront St Méen vers la fin du mois.

Le 22 mars 1919 : une lettre de l'Administration des colonies scolaires belges précise que les enfants doivent être à Paris pour le 2 avril. Ils partiront donc de St Méen par le train de 5 heures du soir le **1er avril.** Dès lors, les discours d'adieux se succèdent. Le 31 mars, à midi, les enfants font leurs adieux à la Communauté, en présence de leur Aumônier et de leurs professeurs.

Révérende Mère Supérieure et chères Sœurs,

Avant de prendre le chemin de notre chère Patrie, avant de retrouver nos bons parents qui nous attendent, nous venons dire, bien simplement, mais de tout cœur un au revoir affectueux, à toutes les bonnes sœurs de l'Immaculée.

Nous revoyons encore les figures réjouies de toutes les chères Sœurs, lorsque le 18 décembre 1917, nous arrivions ici. Ces quinze mois se sont envolés si rapidement pour nous, entourés des soins les plus dévoués et d'un amour que peut seul surpasser celui de nos mères.

Vous étiez heureuses, chères sœurs lorsque parfois réunis comme aujourd'hui, en famille, les cœurs souriants nous nous plaisions à vous appeler bonnes mères. Combien vous avez toujours mérité ce doux nom ! Repas bien préparés et si gentiment servis ; vêtements soigneusement entretenus... Nous reverrons longtemps encore nos lits bien blancs ; cette grande salle du réfectoire artistement fleurie, les tables parées des plus belles fleurs, les jours de fête, et nous reverrons surtout la chapelle avec ses guirlandes d'or et de blanc.

A ces soins empressés vous avez surtout voulu conserver et améliorer avec un dévouement plus grand encore, les sentiments et pratiques de piété que nos mères avaient semés en nos cœurs.

Pour tous ces soins journaliers, pour toutes ces marques de tendresse et cet exemple sans pareil, nos cœurs d'enfants forment les vœux dignes de tant de bienfaits.

Quelques semaines plus tard arrive de l'hôpital militaire d'Arlon (Belgique) une lettre du Docteur chargé des colonies scolaires belges. Il remercie la communauté et évoque la joie des parents au retour de leurs enfants.

Mère Louise Marie,
Supérieure Générale 1917-1932,
Archives I.M.C. de St Méen

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page22

Madame La Supérieure,

Mon départ de Châteaugiron fut si précipité que je me vis obligé de renoncer à revoir mes chères colonies scolaires.

J'ai pu assister au retour des enfants à Liège. Je regrette que vous et les religieuses, qui se sont tant dévouées pour mes petits compatriotes, aient été privées du beau spectacle de ce retour ! Les parents avaient vu partir leurs enfants anémiés et chétifs ; ils les retrouvaient, tout transformés, le rose aux joues. Le résultat dépassait leur attente.

Permettez-moi, digne Mère Supérieure, de vous redire toute ma reconnaissance pour le bien que vos religieuses ont fait à ces enfants, victimes innocentes de la guerre. Merci des secours que vous leur avez portés personnellement au moment où l'envoi de vêtements subissait du retard…

Dr Wymouth ?…
Arlon, 28 avril 1919

5. ACCUEIL D'ENFANTS DES RÉGIONS DÉVASTÉES DU NORD ET DE L'EST DE LA FRANCE (juin 1919 - décembre 1919)

La colonie d'enfants belges à peine partie, les sœurs se font un devoir de nettoyer les bâtiments occupés depuis 5 ans par les soldats français, puis les soldats belges et enfin par la colonie scolaire belge… Personne ne ménage sa peine ni son temps… On remet en état les locaux : on frotte, on blanchit, on tapisse…

En avril 1919, Madame Forgeaux, femme du Receveur de l'Enregistrement de Saint-Méen, au nom d'un Comité « Les Maisons claires » qui s'occupe de placer des enfants français restés en pays envahis pendant la guerre et dont les santés, par suite, sont plus ou moins altérées, nous demande si nous accepterions de ces enfants et combien. De grand cœur, nous nous prêtons à la chose : pouvons-nous faire moins pour des enfants Français que pour des petits Belges ? Nous offrons de prendre, au prix modique de 2 F. par jour et par enfant, 50 petites filles avec charge de leur donner tous les soins sans le concours d'aucun personnel étranger.

En réponse au désir que Mme Forgeaux avait exprimé de nous voir donner aussi l'instruction à ces enfants, Mère Louise Marie, Supérieure générale lui écrit le 28 mai.

28 mai 1919, à Madame Forgeaux

Madame,

J'ai su que les enfants dont vous nous avez parlé sont sur le point d'arriver au pays et je m'en réjouis, heureuse de pouvoir faire quelque chose pour les populations qui ont tant souffert au cours de ces dernières années. Nos meilleurs soins sont donc assurés à ces chères petites. Nous sommes prêtes encore en vue de leur bien et pour nous conformer à votre désir, à leur donner l'enseignement, mais, vu l'interdiction qui nous en a été faite par le passé et qui pèse toujours sur nous, je vous demanderais de vouloir m'obtenir, par écrit, des autorités académiques l'assurance que cette forme de notre dévouement à une cause patriotique ne saurait en aucune manière être invoquée pour attenter à notre existence légale…

L'écrit demandé n'est pas accordé, une simple autorisation verbale nous est transmise par Mme Forgeaux de donner quelques leçons de français et autres aux enfants qui nous viendraient…

Et voici qu'on nous annonce le 18 mai que les fillettes venant de Lille et autres régions envahies vont arriver vers le 16 juin. Ce sont 50 enfants de 8 à 14 ans. Leurs familles qui s'étaient réfugiées un peu partout pendant la guerre, sont rentrées et n'ont trouvé que des ruines. Pendant la construction des nouveaux foyers, c'est-à-dire pendant 3 ou 4 mois, nous nous occuperons de ces petites filles qui ne peuvent qu'embarrasser les ouvriers là-bas.

Nous mettons donc la dernière main aux préparatifs indispensables pour les bien recevoir : classes, dortoirs, réfectoire… Tout est frais et prêt…

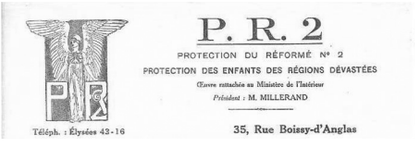
P. R. 2
PROTECTION DU RÉFORMÉ N° 2
PROTECTION DES ENFANTS DES RÉGIONS DÉVASTÉES
Téléph. : Élysées 43-16
35, Rue Boissy-d'Anglas

Entête de courrier de la protection du réformé n°2, protection des enfants des régions dévastées, Archives I.M.C. St Méen

Au matin du 17 juin, 50 petites Ardennaises nous arrivent : 40 de Mézières et 10 de Charleville. Celles que nous attendions de Lille sont envoyées dans une autre direction.

Les petites Ardennaises nous quittent le 23 août au soir, pour la plupart contentes de revoir Mézières et Charleville ; quelques-unes avaient le cœur gros et pleuraient.

Dès **le 13 septembre** au matin, elles sont remplacées par 40 petites Lilloises, pâles, souffreteuses, pauvres victimes de la guerre. Elles n'ont,

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page23

pour la plupart aucun linge de rechange et celui qu'elles portent sur elles est bien misérable. Plusieurs d'entre elles sont, de plus atteintes de petites misères nécessitant des soins particuliers. Ne pouvant faire face à ces besoins pressants, la Communauté demande l'aide à l'Association « Les Maisons Claires » et en reçoit la réponse suivante : « *…Je vous envoie sous ce pli une somme de 100 francs pour parer aux petites dépenses…* »

Les jeunes Lilloises s'habituent bien parmi nous, note-t-on, et se montrent dociles vis-à-vis des maîtresses. « Les Maisons claires » et le P.R. 2 (Protection du Réformé n° 2 – protection des enfants des régions dévastés) s'efforcent de couvrir les frais pour leur assurer le nécessaire.

Le 3 décembre 1919 arrive l'annonce du départ prochain des jeunes Lilloises avec encadrement bien assuré pour leur retour.

Paris le 3 décembre 1919

Sœur Louise Marie
Orphelinat de St Méen - I. et V.

Ma Mère,

Le Docteur Ducamp nous transmet ce jour un télégramme ainsi conçu :

« Infirmières partiront de Lille mercredi soir pour St Méen. Arriveront St Méen jeudi 18 h 46'. Ramèneront enfants vendredi par train partant de St Méen 11 h 3'. Arrivée Paris 18 h 40. Prière informer 'Maisons claires' de St Méen ».

Je pense que Mme Sarcey vous a immédiatement avisée de ce départ.

Veuillez croire, ma Mère, à tous mes remerciements et à mes sentiments très respectueux.

Secrétaire adjointe

CONCLUSION

Et nous terminons par cette lettre des « Maisons claires » en date du **21 octobre 1919.**

Ma bonne Mère,

Les petits sarraux et chapeaux devront être gardés, pour le reste faites pour le mieux.

J'espère bien si mes fonds me le permettent vous renvoyer des enfants l'été prochain, gardez donc les sarraux et les chapeaux en les mettant bien à l'abri. Croyez à ma meilleure sympathie.

La présidente,
Yvonne Sacey

Sarraux et chapeaux ont sûrement été gardés précieusement, bien à l'abri, en attendant un éventuel retour. Mais combien de temps ?

A notre grand regret ils ne sont pas dans notre fonds d'archives, pas plus que les photos de tous ceux-là que la maison-mère a accueillis de 1914 à 1919… C'est bien regrettable… Nous aurions aimé connaître leurs visages !…

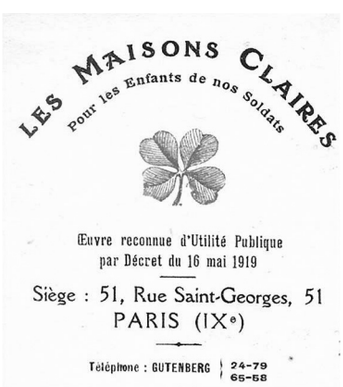

Entête courrier des Maisons claires pour les enfants de nos soldats, Archives I.M.C. St Méen

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page24

Kermaria pendant la guerre 1914-1918

Sr. Emma L'Helgouarch
Archiviste des Filles de Jésus de Kermaria

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page25

Introduction

1 – Préliminaires

Si je me suis proposée dès l'an dernier pour cette intervention, c'est que je venais de faire à mes sœurs une très longue causerie sur le même sujet. En effet, en 2010, nous fêtions le 150è anniversaire du transfert de notre Maison-Mère à Kermaria, et pour réaliser une vidéo retraçant ce siècle et demi, j'ai naturellement fouillé les Archives. Arrivée à la première guerre mondiale, j'ai été stupéfaite et séduite par le visage insolite du Kermaria que je découvrais. Du coup, j'ai voulu partager mes découvertes avec mes sœurs, et aujourd'hui je vais en partager une infime partie avec vous.

2 – Mes sources **:** Je disposais de quatre sources écrites

2. 1 : Le journal de la Maison-Mère, rédigé par la secrétaire générale.

2. 2 : L'Echo de Chez nous, bulletin créé en 1905 pour servir de lien avec les F.J. établies à l'étranger après les expulsions de 1902, et plus précisément dans ce bulletin les pages intitulées « Chronique de la Maison-Mère »

2. 3 : **Les Cahiers de Mr Corven,** aumônier à Kermaria à partir de 1923. Ce sont des manuscrits destinés à la publication, mais jamais publiés, intitulés **«** Les Filles de Jésus pendant la Grande Guerre **»**

2. 4 : **Les correspondances** : correspondances officielles avec les autorités civiles, militaires, sanitaires…etc, et surtout correspondances privées (essentiellement les centaines de lettres échangées avec les soldats ayant séjourné à Kermaria)

Certes, au plan informatif, les sources écrites se rejoignent. Pourtant, chacune possède sa singularité : ***le Journal*** *de la Maison-Mère, consigne les faits au jour le jour, sans tri, sans recul, sans fioritures. En fait, il s'agit du journal du Conseil généralice, auquel les sœurs n'ont pas accès, et le point de vue est celui de l'Autorité Supérieure qui voit les choses d'en haut.*

La Chronique *de l'Echo suit l'ordre chronologique, mais, le bulletin étant mensuel, on a déjà pu trier et apprêter le contenu, avant de l'imprimer. Pour plaire aux lectrices exilées et les aider à imaginer et sentir la vie à Kermaria, le récit se fait pittoresque, vivant, émouvant. La vision est celle des sœurs « de la base » qui vivent les évènements de l'intérieur.*

Ecrits 10 ans après les évènements, ***Les Cahiers de Mr Corven*** *peuvent embrasser dans leur ensemble les éléments, empruntés pour la plupart à l'Echo, et les présenter de manière synthétique, et rigoureusement composée. Les faits sont comme vus de l'extérieur par un narrateur qui ne s'y trouve pas personnellement engagé et qui vise un public indifférencié, dans le but d'exalter la Congrégation.*

La même réalité se présente donc sous trois facettes qui se complètent, se corrigent, privilégient tel ou tel élément selon la position, la personnalité, le style du narrateur. Les confronter de façon systématique se révèle passionnant, mais impossible dans le cadre étroit de notre entretien. Aussi, bien qu'il soit le moins élaboré, j'ai retenu comme document de base le ***JMM*** *qui serre l'évènement au plus près, et je ne citerai qu'exceptionnellement les autres sources.*

2.5 : Il existe aussi **quelques trop rares photos**, **quelques traditions orales** et **quelques documents matériels.**

3 – Le Kermaria de 1914

3-1 : Les lieux : Situé au cœur du Morbihan, entre Locminé et Plumelin, Kermaria constitue déjà à l'époque un beau domaine rural. Franchi le portail, le visiteur embrasse du regard :

- La chapelle, néo-gothique, dédiée à St Joseph.

- Autour de celle-ci, encadrant la cour intérieure, des bâtiments, construits au fil du temps, mais formant un ensemble harmonieux.

- A gauche de cet ensemble, le pensionnat, bâtiment quasi-neuf, désaffecté depuis 1904, où sera installé l'hôpital militaire.

- **Au-delà, le cimetière**, **les jardins**, puis **la majestueuse ferme** et les hectares de terres cultivées et de prairies.

Kermaria tel qu'en 1914, carte postale

3 – 2 : Les personnes : Les plus souvent citées sont :

- Sr Mie de Ste Blandine, Supérieure Générale

- Sr Mie de Ste Elisabeth, Assistante générale, spécialement chargée de l'hôpital.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page26

Ce sont deux personnalités hors de pair : la première a tenu les rênes pendant la crise anti-congréganiste du début du siècle ; L'autre fut envoyée en pionnière au Canada en 1902.

- Autres sœurs souvent nommées : L'infirmière major, Sr Mie Augustine, Sr Mie Désirée des Anges (et adorée des soldats), infirmière et maîtresse de maison, Srs Ste Agathe et Maria du Carmel, musiciennes et maîtresses de chant des soldats.

3 - 3 : L'état d'esprit

Les textes, nous révèlent l'état des esprits à la déclaration de guerre. On y sent:

- Méfiance et animosité envers le Gouvernement, (expulsions et persécutions ne datent que de 10 ans ; fermetures d'écoles et tracasseries aux sœurs sécularisées se poursuivent)

- **Conviction que la guerre est un châtiment divin** appelant expiations, prières, conversion.

- **Une certaine maturité politique :** On suit les évènements et on en comprend les enjeux

- Une position que je qualifierais de « politiquement correcte » : Résumons la ainsi : la France n'est ni belliciste ni revancharde : elle se bat par fidélité à ses alliances et défend la civilisation contre la barbarie.

- En même temps, un élan et un engagement patriotique immédiats, sans réserve, et absolument époustouflants. C'est ce que nous allons voir

1ère PARTIE : La fièvre des commencements ; chacun prend ses marques (1er août-décembre 1914)

On peut parler de fièvre. En effet, à partir du 1er août, le cours de la vie est bouleversé. Des situations inattendues se présentent, auxquelles il faut immédiatement faire face. C'est l'impression laissée par les bribes suivantes extraites du Journal de la Maison-Mère.

Samedi 1er août 1914 :

Des bruits de guerre circulent de tous côtés, et on attend avec une anxiété fiévreuse ce qui va avoir lieu dans notre malheureuse patrie, où la principale préoccupation de nos gouvernants est de persécuter les religieux et religieuses et de détruire la religion. Espérons que Dieu en aura raison.

Après-midi : La mobilisation des troupes est proclamée, on s'attend à entendre sonner, d'un moment à l'autre le tocsin annonçant la guerre. La France ne la veut pas, mais elle y est forcée comme alliée. Elle combat avec la Russie, la Serbie et l'Angleterre contre l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie.

A la lecture spirituelle (vers 17h30), Notre Mère nous annonce que la guerre est déclarée, recommande le calme, la fidélité la plus généreuse à tous nos devoirs. Elle engage à beaucoup prier, à expier, à réparer…Le bon Dieu est tant offensé, qu'il faut des victimes, des âmes réparatrices…

A 6 heures, le tambour bat, le clairon sonne, le tocsin se fait entendre pendant des demi-heures et des heures même dans les paroisses environnantes. Les cœurs sont dans l'angoisse, et les yeux se remplissent de larmes. La guerre sera européenne et un vrai carnage…Que de sang va couler, que de vies seront immolées !

A 8 h du soir, la communauté entière se réunit à la chapelle pour la récitation du chapelet. Les domestiques se font un devoir de venir unir leurs supplications à celles des religieuses en faveur de la patrie en danger et de ses défenseurs, dont bon nombre sont déjà exposés au feu de l'ennemi.

Pendant que tous les cœurs sont unis dans une même et fervente prière, on vient prévenir notre Mère qu'une affiche annonce la réquisition des chevaux pour mardi midi. Notre Mère dépêche tout de suite une sœur Assistante avec l'Econome générale et l'économe locale pour s'en assurer. La consternation règne partout, et déjà la foi, dans les âmes où elle paraissait éteinte, semble se réveiller. On demande des médailles, les hommes en réclament et ceux qui ne pensent pas ou n'osent pas en demander les acceptent avec reconnaissance, les yeux mouillés de larmes..

Dimanche 2 août : … Départ du boulanger de la communauté.

Notre chapelet de règle est pour nos soldats qui commencent à se battre ce midi ; c'est la guerre avec toutes ses horreurs, ses deuils, ses ruines. Aussi tout est consterné…C'est navrant de voir des pères de famille obligés d'abandonner leurs enfants en bas âge et certains déjà orphelins de mère. Après vêpres, récitation des litanies des saints prescrite par Mgr pour apaiser la justice de Dieu dans les calamités présentes. Chaque jour une nouvelle classe de réservistes va être mobilisée. C'est triste chez nous comme ailleurs : ce sont les adieux de nos domestiques, des amis et voisins de la communauté, qui viennent faire

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page27

une prière à Saint Joseph et implorer sa protection pendant une absence qui n'aura peut-être pas de retour.

Ces premières pages illustrent l'état d'esprit indiqué : méfiance envers le gouvernement, nécessité de l'expiation, affirmation du pacifisme français. La fièvre est perceptible dès ce 1er jour, qui note l'évolution de la situation d'heure en heure, et le sera encore plus les jours suivants où se multiplient les mentions d'arrivées et de départs précipités, de télégrammes reçus ou envoyés, et les termes comme : immédiatement, tout de suite, d'urgence, sans répit etc…

Sœurs aidant au travail des champs

Lundi 3 août 1914 : Dix trains transportent les mobilisés à Vannes, d'où ils se dirigeront vers leurs régiments respectifs…. Les sœurs Economes, générale et locale, vont emmener à Locminé les chevaux réquisitionnés. Elles se rendent aussi à la gare pour encourager les pères de familles qui laissent en deuil femmes et enfants. De plus, comme quelques pieuses jeunes filles, elles distribuent des médailles acceptées avec reconnaissance…

Mardi 4 août 1914 : Départ de Casimir, domestique de la communauté.
Sœur Mie de Ste Elisabeth se rend à Vannes pour s'entendre avec le Colonel Taffard de St Germain, au sujet des sœurs infirmières diplômées de la Croix-Rouge ; dix sont engagées et devront partir au premier appel pour soigner les blessés à l'hôpital installé au collège St François Xavier.
Dans l'après-midi, notre Mère se rend à Vannes. Elle va proposer la création d'un hôpital militaire à Kermaria…

Voilà, consignée de façon laconique, une démarche pourtant capitale, 3 jours à peine après le début des hostilités. Empruntons aux Cahiers de Mr Corven les motivations de cette démarche :

« La Révérende Mère Blandine, Supérieure générale et ses Assistantes avaient songé, dès les premiers jours, se mettre à la disposition des services de santé pour soigner les blessés dans les ambulances et les hôpitaux. Ce n'était pas assez : il leur semblait que le patriotisme exigeait d'elles davantage. Beaucoup de soldats s'étaient trouvés, par suite de l'invasion des départements du Nord, sans toit ni famille ; d'autres, remis de leurs blessures, n'auraient pas trouvé chez eux les soins attentifs que nécessite une longue convalescence. La Révérende Mère de Kermaria trouva le moyen de pourvoir à la situation malheureuse des uns et des autres »

Mardi 4 août (suite) : On télégraphie à plusieurs sœurs infirmières de rentrer immédiatement à Kermaria. On leur confectionne fausses-manches et tabliers blancs pour le service des soldats blessés. C'est un fait accompli, aujourd'hui même, l'Allemagne a déclaré la guerre à la France.

Jeudi 6 août 1914 : Il y a quelques jours nous accueillions deux orphelins; hier c'étaient deux petites de Locminé dont le père est allé à l'armée, laissant à sa femme le soin de six enfants bien jeunes. Une sœur Assistante, accompagnée d'une infirmière, va trouver Mr le Recteur et Mr le Maire de Plumelin et leur proposer de prendre à Kermaria quelques enfants des familles nécessiteuses dont le père a été appelé sous les armes. L'un et l'autre ont témoigné de leur reconnaissance.

Samedi 8 août 1914 : Les Allemands sont rentrés en Belgique, mais les Belges se défendent vaillamment. Notre Mère nous engage à beaucoup prier pour la Belgique, car les Belges, amis de la France, ont bien accueilli les Filles de Jésus et bien d'autres religieux et religieuses expulsés par les mauvaises lois.

Dimanche 9 août 1914 : A l'issue des vêpres, Notre Mère nous annonce une nouvelle qui nous remplit d'une joie bien légitime. Mulhouse et une autre ville d'Alsace ont été reprises par les Français. Nous avons fait la proposition de prendre à Kermaria vingt cinq soldats à notre compte, ce qui a souri au Général. (*Dans la marge* : Monseigneur approuve que nous prenions 25 à nos frais) Notre hôpital sera considéré comme annexe de l'hôpital militaire installé au collège Saint François Xavier. Notre Mère reçoit du colonel Taffard de St Germain une lettre réclamant les infirmières promises pour l'hôpital auxiliaire de St François Xavier. Elles s'y rendront dès demain matin Une lettre du Comité de la Croix Rouge de Rennes demande aussi les sœurs infirmières diplômées à Rennes. Notre Mère répond par télégramme qu'une de ces infirmières est morte, deux sont au Canada et l'autre est à Tournai ; mais elle promet de remplacer les absentes. Sr Assistante Marie-Agnès et Sr Econome reviennent de Pontivy où elles ont parlé au major de l'hôpital établi au Château (l'ancien château des

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page28

Rohan où nous avions un pensionnat) Il demande une vingtaine d'infirmières, mais nos sœurs ne demandent qu'à se dépenser et se donner sans mesure.

Les Sœurs aidant à la moisson

Lundi 10 août 1914

Hier, après Vêpres, les sœurs novices étaient en promenade ; elles aperçoivent des femmes et des enfants (d'hommes, il n'y en a pas, ils sont à la guerre) occupés à ramasser le blé : l'autorisation en avait été donnée à Plumelin et à Locminé à cause du mauvais temps des jours précédents. Après avoir réfléchi un instant, nos sœurs se disent « Un coup de mains donné par une trentaine de bras valides aiderait un peu ! » et les voilà aussi à la besogne au lieu de continuer leur promenade. Après avoir terminé le travail dans un champ, elles se rendent dans un autre où elles sont reçues comme des anges de charité. Aujourd'hui, un groupe de 24 sœurs dînent à 11 heures et partent ensuite pour une nouvelle campagne. Elles rencontrent dans les villages des mères affligées, presque désespérées. Nos sœurs s'efforcent de consoler ces cœurs angoissés, de les encourager, de leur inspirer confiance en la divine Providence. Peu à peu les larmes diminuent, cessent de couler, et le courage semble renaître. C'est charité de relever les courages abattus, mais ce n'est pas assez, il faut aider au travail. Aussi, parmi les ouvrières improvisées, les plus habiles prennent des faucilles et abattent avoine et froment ; les autres les mettent en gerbes. La besogne terminée dans un champ, vite à l'autre et sans presque de relâche. Elles travaillent pour une femme qui a cinq petits enfants ; elle est seule, seule pour le travail et dans ce moment elle ne peut s'y livrer sans danger. Deux autres groupes de sœurs aident également dans les fermes voisines.

Mardi 11 août 1914 : Le Général Devaurex avec le Colonel Soyer, arrive à Kermaria en auto. Ils viennent visiter l'ancien Pensionnat qu'on veut transformer en hôpital militaire temporaire. Ils le trouvent très, **très**, bien…on ne pourrait avoir mieux pour nos soldats convalescents.

Et nous empruntons encore à Mr Corven une description plus précise des lieux :

« L'ancien pensionnat, fermé depuis quelques années, par suite de l'application de lois malveillantes et iniques, servait, depuis, d'asile à un petit groupe de personnes âgées et infirmes, pauvres pour la plupart, et entretenues par la communauté. Comme ce bâtiment se trouvait un peu séparé des autres, il était tout désigné pour recevoir, sinon des blessés venant du front, au moins des convalescents dont la santé était à refaire. Des amis de la Congrégation, se proposèrent immédiatement pour faire les démarches nécessaires à la Préfecture. Une description du futur hôpital fut mise entre leurs mains, et une copie adressée aux administrateurs de la Croix-Rouge. Au point de vue installation, confort et hygiène, rien ne laissait à désirer : service d'eau bien établi, water-closets à tous les étages, salles spacieuses, largement aérées, un certain nombre de chambres isolées, atmosphère salubre dans un paysage tranquille et reposant, tout semblait réuni pour faire de ce bâtiment un établissement sanitaire de premier ordre. »

Mardi 11 août (suite) : Ces messieurs admirent notre couvent, où rien ne manque pour hâter la convalescence et fortifier les santés. Ils repartent vers les deux heures, enchantés de leur visite. Ils emportent deux douzaines et demie de chemises pour les soldats blessés. Dans l'après-midi, on demande notre Mère au parloir : c'est le sous-brigadier qui lui remet un télégramme ainsi conçu : « Pontivy 18 mots 11 août 13h20 Médecin-chef hôpital temporaire Pontivy à la gendarmerie de Locminé : *Prévenir supérieure Générale Kermaria Locminé, envoyer 20 sœurs hôpital temporaire.* » Pauvres gendarmes ! Hier, ils venaient nous chasser de nos maisons, aujourd'hui ils viennent demander nos sœurs pour les hôpitaux… Quatre de nos sœurs prennent immédiatement le train pour Pontivy. Le sous-brigadier se rend à la gare afin d'attester qu'elles partent pour le service des soldats blessés et qu'elles doivent voyager sans payer. Les autres infirmières, appelées par lettre ou télégramme arrivent dès le lendemain. Les sœurs novices retournent aux champs des voisins, une douzaine chez la même mère de famille. Quelques sœurs converses, habituées aux travaux des champs aident à la besogne. Un domestique et un journalier de Kermaria amènent le blé dans l'aire et le mettent en meules. Nos ouvrières ont dîné sur l'herbe et jamais de meilleur appétit ; c'était un vrai repas de soldat : à défaut d'assiettes, elles ont mangé dans la gamelle. Lard et pain noir étaient tout le

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page29

régal. Sous prétexte de se débarrasser d'une tourte de bon pain noir, elles l'ont laissée par charité à la maîtresse de maison, qui les a remerciées, les larmes aux yeux.

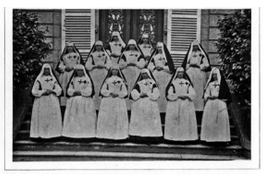

photo de groupe des sœurs infirmières

Mercredi 12 août 1914 : Le Comité de la Croix-Rouge de Rennes réclame d'urgence nos sœurs infirmières qui ont obtenu leur diplôme dans cette ville. Celles qui se trouvent en France se rendent à cet appel et prennent le train de dix heures. Nous avons reçu encore aujourd'hui trois orphelins de mère, dont le père est appelé sous les drapeaux. Pendant la récréation ce midi, on a transporté des lits à l'hôpital ; on prépare les salles pour recevoir nos blessés qui peuvent arriver d'un jour à l'autre. Tout le monde s'est prêté de bonne grâce pour le transport des lits et de la literie.

Les cahiers de Mr Corven évoquent ces préparatifs avec plus d'emphase :

« Bientôt, on annonça à la Mère Blandine qu'elle allait recevoir des convalescents. A cette nouvelle, ce fut, parmi les sœurs, un élan de générosité. Ce qu'il y avait de meilleur comme literie prit la direction du nouvel hôpital sur lequel flottait déjà le drapeau de la Croix-Rouge. Nombre de sœurs s'installèrent joyeusement sur une paillasse déposée sur le plancher de leur cellule. Qu'importait, si cette couchette primitive n'était pas de plume ! Les blessés auraient de bons lits et c'était l'essentiel. La joie chrétienne d'avoir contribué à rendre la vie un peu plus douce à ceux qui en avaient fait si généreusement le sacrifice, rendait moins dure la nouvelle couchette. »

Jeudi 13 - vendredi 14 août : La chaleur est très forte. Nombre de sœurs sont employées à battre à la machine chez les voisins. La charité le veut : il n'y a que les femmes et les enfants à faire la récolte.

Lundi 24 août : Tous les jours plusieurs jeunes filles de Locminé, entre autres les demoiselles Kerrand, (*filles du Maire*) viennent à Kermaria prendre des leçons de pansement, car elles aussi désirent ardemment donner leurs soins à nos soldats blessés. On leur a dépeint, après une leçon théorique le rôle qu'elles auront à remplir : elles seront les auxiliaires des sœurs et devront se mettre à des travaux bien humbles, à des occupations plus ou moins agréables. D'ailleurs toutes nos sœurs infirmières et quelques autres s'exercent également à des leçons de pansement, bandage, écharpe. Notre Mère, très inquiète au sujet de nos sœurs de Belgique dont elle n'a aucune nouvelle depuis le commencement des hostilités, leur a lancé trois télégrammes qui sont restés sans réponse.

Ici, je vais mettre en regard le JMM et L'ECN pour montrer leurs différences.

Samedi 29 août : **JMM** : Une lettre de la Mère Supérieure des religieuses de Sion, que notre Mère a reçue hier soir, nous apprend que ces bonnes mères sont obligées de diriger leurs novices vers les provinces, de leur chercher un asile…Sr Assistante Mie de Ste Elisabeth est allée à Vannes ce matin communiquer à Mgr la demande et obtenir son autorisation pour héberger ces novices que nous sommes heureuses de recevoir à notre communauté de Kermaria.

*Et, le même jour dans l'***ECN :** Ce soir nous recevons une lettre de la Mère Supérieure Générale des Religieuses de Sion, nous demandant l'hospitalité pour un petit groupe d'entre elles. Notre Mère s'est hâtée de leur répondre que, à Kermaria, tout leur était ouvert : les portes, les bras et les cœurs.

On voit la différence : Occultant ou ignorant la nécessité d'une autorisation émanant de l'Autorité diocésaine, la 2ème narratrice présente d'emblée l'accueil comme immédiat et spontanément chaleureux.

JMM - Mardi 1er septembre : « On annonce à Notre Mère que 5 religieuses doivent arriver par le dernier train. Espérant que ce sont quelques unes de nos sœurs de Belgique qui ont pu se diriger vers Kermaria, notre Mère va, pleine de joie, au-devant d'elles à la station. Hélas ! Ce ne sont point nos sœurs, mais trois novices et deux postulantes des religieuses de N.D. de Sion qui viennent chercher refuge à Kermaria. Inutile de dire qu'elles ont été bien accueillies ».

*Et le même jour dans l'***ECN «** Ce soir notre Mère apprenait que les Religieuses de N.D. de Sion arrivaient à Kermaria. Avec quelques sœurs elle s'est rendue à la gare, afin de rendre plus cordiale, si possible, l'hospitalité que leurs supérieures ont demandé pour elles ».

Ce double point de vue s'explique : La Secrétaire générale, dans sa position, connaît les secrets des sentiments et des démarches de notre Mère. Pour ***L'ECN****, la présence de Notre Mère à la gare*

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page30

est interprétée simplement comme la volonté de faire aux arrivantes un accueil empressé.

Mêmes différences dans les récits d'arrivées de soldats. Dans le JMM, importance accordée aux autorités ; dans ECN, recherche de pittoresque, de vie, d'émotion.

Jeunes filles bénévoles

JMM Mardi 15 septembre : Le train de 8h ¾ nous a amené une dizaine de convalescents. Mr le Maire de Locminé, Sr Assistante Mie de Ste Elisabeth et Sœur Augustine les attendaient à la station. On les a conduits en auto et en voiture à Kermaria où ils ont été reçus par notre Mère et son conseil. Après un petit déjeuner, ils sont montés et Mr le Maire leur a désigné à chacun son lit.

JMM : Jeudi 24 septembre : Un groupe de 20 blessés est arrivé à Locminé par le train de 9h. Des voitures et autos les ont conduits à Kermaria. Notre Mère et les sœurs du conseil les ont reçus et leur ont souhaité la bienvenue.

ECN même jour: Nous attendons de nouveaux blessés. Nos anciens, assis sur l'herbe attendent leur arrivée. La locomotive fait entendre son sifflet strident, puis c'est le bruit des autos. Il y en a quatre et trois voitures. Il en descend vingt militaires. Les anciens blessés se chargent de diriger les nouveaux. On les voit se promener deux à deux gravement. On dirait que les premiers venus font aux arrivants les honneurs de la maison.

JMM : Samedi 26 septembre : Le train de 9 heures nous a amené un groupe de 21 blessés en convalescence. Sr Mie de Ste Elisabeth est allée au-devant d'eux à la station. Mr Kerrand, maire de Locminé les attendait à la gare avec deux autos et quatre voitures pour les conduire à Kermaria où ils ont été reçus par notre Révérende Mère et les autres dignitaires. Parmi les nouveaux venus, il y a des tirailleurs d'Afrique qui se font remarquer par leur uniforme et par les traits de leur physionomie, différente de celle des Européens.

ECN même jour : Ce ne sont pas 18 blessés qui nous arrivent, comme on nous l'avait annoncé, mais 21 ! Il faut ajouter des lits et changer les tables du réfectoire des militaires, devenues insuffisantes. Le premier blessé qui met pied à terre est un tirailleur algérien. Celui-ci est un homme superbe, dont le teint bronzé annonce bien l'origine. Sa chéchia, sa veste sont couleur café et son large pantalon, retenu au mollet, est en toile blanche. Il est suivi de plusieurs autres soldats d'Afrique : les uns ont le costume du premier, les autres ont la veste bleue et la chéchia rouge. Mais tous ont le pantalon en toile blanche et une large ceinture. Ils sont entrés à l'hôpital prendre quelque chose de chaud et de réconfortant. Un moment après, nous voyons Mère Mie de Ste Elisabeth se rendre avec tout son monde à la chapelle. Il y en a un qui va à cloche-pied, mais il tient à suivre les autres. Que vont-ils donc faire à la chapelle à cette heure ? Nous demandons-nous. Un chant très nourri nous donne bientôt la clé du mystère. Nos soldats s'exercent pour la messe de demain. Ils veulent chanter, et nous allons leur laisser les refrains des cantiques.

JMM Mardi 29 septembre : Fête de St Michel. « Un groupe de nos blessés sont venus au parloir prendre congé de notre Mère. Ces braves paraissent regretter Kermaria ; ils ont remercié des soins qu'on leur a prodigués pendant leur trop court séjour ici. Notre Mère, qui était accompagnée de ses Assistantes leur a distribué des objets de piété et des points de vue de Kermaria. Les braves ! Nous avions presque du chagrin de les voir partir.

30 septembre : Premier départ. Deux des Sœurs Assistantes accompagnent les partants à la gare, Ils s'en vont, emportant des provisions de voyage et dans leur cœur une grande reconnaissance. En passant devant la maison ils s'écrient « *Vive Kermaria* ! »

Groupe de bénévoles

JMM Dimanche 4 octobre, fête du Rosaire

Nos soldats assistent à la grand-messe. Nos sœurs de l'avant-chœur leur ont cédé leur place. Ils occuperont même le chœur lorsqu'ils seront nombreux.

16 octobre : « Les 26 militaires sont partis ce matin, drapeau tricolore en tête, (dont la hampe est un souvenir de Kermaria) Au milieu de la messe, nous avons été un peu distraites par le cri : « Vive Kermaria » que nos braves soldats ont poussé en quittant la communauté. A la gare, c'est une véritable ovation qu'ils ont faite à Sœur Mie de Ste Elisabeth qui accompagne toujours les partants jusqu'à la station »

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page31

26 octobre : Visite de Monseigneur « Il s'est rendu, accompagné de notre Mère et des sœurs conseillères, à l'hôpital. Sa Grandeur, dans sa bonté paternelle, a distribué à nos soldats des cigarettes qu'ils aiment tant. Aussi tout le monde était à la joie, même nos Turcos, qui n'avaient jamais dû voir de si près un Prince de l'Église. »

Suivant l'exemple de Monseigneur, La Mère Générale offrira désormais régulièrement aux soldats ces cigarettes qu'ils aiment tant. On voit déjà qu'après avoir cherché ses repères, chacun : soldats, sœurs, autorités surtout, trouvent les attitudes et les gestes adéquats à la situation et qui favorisent l'intégration des soldats à la vie quotidienne de Kermaria. C'est ce qu'illustre le fait suivant, au-delà de son début comique

31 octobre : « Hier a eu lieu l'enterrement de Sœur Marie des Chérubins. Comme la défunte n'a pas été très longtemps malade, elle n'avait guère maigri : aussi était-elle très lourde, et nos sœurs n'auraient pu la porter jusqu'au cimetière. Quatre soldats complaisants lui ont rendu ce dernier service. C'était touchant de voir ces braves, blessés en défendant la patrie, porter à sa dernière demeure la dépouille mortelle d'une humble religieuse. Un des quatre porteurs se faisait remarquer par sa capote qui portait plus d'une trace des balles allemandes. Tous nos blessés se sont fait un devoir non seulement d'assister à la messe d'enterrement, mais encore d'accompagner le corps jusqu'au cimetière et de jeter de l'eau bénite sur sa tombe. »

Par la suite, les soldats rempliront régulièrement ce rôle de porteurs. On sent que chacun a trouvé ses marques, comme le prouve le premier Noël raconté dans les Cahiers de Mr Corven

« La fête de Noël symbolisant, même en temps de guerre, la paix promise aux âmes de bonne volonté, Sœur Blandine, dès 1914, voulut, en ces jours de douceur et de joie, faire oublier les horreurs de la guerre à ceux que Jésus Enfant lui avait envoyés en cette fin d'année. Elle voulait aussi laisser dans l'âme de ces vaillants, un de ces souvenirs dont le cœur aime conserver la mémoire ; c'est pourquoi le 25 décembre un premier arbre de Noël avait été préparé à l'hôpital. Déjà, on avait préludé à la fête par la messe de minuit suivie d'un réveillon copieusement servi ; les soldats s'attendaient encore à une surprise, mais laquelle ? Aucun d'eux n'aurait pu le dire. Tout avait été tenu secret. Aussi, quel ne fut pas leur étonnement lorsqu'il leur fut donné de pénétrer, dans la salle où un magnifique sapin portait, suspendus à ses robustes branches, des fruits d'un nouveau genre : gilets, chandails, cache-nez, chaussettes, gants, cigares, cigarettes, papier à lettres, enveloppes…un lot attire particulièrement les regards : un magnifique calot de fourrure, qui fera tout à l'heure la joie de son propriétaire. Enfin, toute une collection de jouets à bon marché et quelques oranges jettent sur la verdure sombre de l'arbre de Noël une teinte plus claire. Un théâtre est monté au fond de la salle. (On nous décrit la représentation, par les soldats, du récit évangélique depuis l'arrivée à Bethléem de Marie et Joseph, jusqu'au départ des Mages) Enfin arrive le dépouillement de l'arbre. Naturellement il y a autant de paquets que de soldats, et chaque paquet porte un numéro. Dans une corbeille se trouvent les numéros correspondants, que chacun est appelé à tirer au sort. La distribution se fait ensuite. Avec quel empressement les soldats, redevenus enfants, examinent leurs paquets ! Quelle exclamation lorsque le calot de fourrure échoit à un bon Normand que ses camarades appellent « tout doux ». Vite, il le met sur sa tête et, s'emparant d'une glace, il se regarde de face, de côté, s'admire, puis déclare d'un air enchanté : « Je vais bien prier pour celle qui m'a fait ce calot ». L'arbre est dépouillé de ses paquets, mais garni encore de ses oranges et de ses joujoux. Ces derniers objets sont destinés aux enfants. Les pères de famille sont donc invités à circuler autour de l'arbre et à prendre autant de jouets qu'ils ont d'enfants. Le défilé des « anciens » dure longtemps, et les jeunes s'impatientent, car eux aussi sont invités à puiser dans le tas, s'il en reste, pour leurs petits frères et sœurs. Leur tour arrive enfin, et c'est une ruée à l'arbre de Noël, puis, pendant quelques minutes, un bruit assourdissant de sifflets et de mirlitons. Le soir, ils étalent leurs paquets sur leur lit et, comme des enfants, en examinent le contenu. Demain ils emballeront voiturettes, chevaux, locomotives, wagons, soldats,… et d'avance, ils se réjouissent du bonheur qu'ils vont causer à leur arrivée en famille.

Mais penser aux convalescents présents ne suffisait pas à la Révérende Mère. Elle songeait encore à ceux qui, là-bas, dans les tranchées, ne recevraient rien de leurs familles, et elle multipliait à cette occasion les envois d'étrennes aux soldats appartenant aux régions envahies qui répondaient toujours par un mot venant du cœur.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page32

DEUXIEME PARTIE : Intégration réussie (1915 - mars 1917)

Les soldats ont trouvé leur place à Kermaria qui, jusqu'à la fermeture de l'hôpital, sera, pour ses hôtes, une vraie maison familiale : ils participent aux travaux, aux offices, aux fêtes ; ils adorent organiser des soirées récréatives… C'est ce qu'illustrent les quelques extraits suivants du JMM.

Photo des convalescents devant la chapelle

1er-3 février 1915 : On entame une neuvaine pour un jeune blessé de 23 ans, de la Creuse, dont l'état est préoccupant ; des ponctions lui sont faites par le major, et par le Dr Cornet de Locminé. Arrivent aussi à Kermaria, en permission, des soldats des régions du Nord évacuées, qui n'ont plus de chez eux. Certains sont d'anciens hospitalisés, d'autres sont là sur le conseil de camarades qui les ont assurés qu'ils recevraient un accueil chaleureux.

4 février : Visite de Monseigneur. Les soldats, en tenue, sont réunis devant le parloir. A la descente de voiture, Mgr se dirige vers ces braves, leur demandant d'où ils sont originaires et d'où ils viennent : la plupart viennent des tranchées ou du front. Ensuite il se rend à l'hôpital où il visite le jeune soldat que la ponction faite par le Dr a un peu soulagé. Non seulement il a encouragé les blessés, mais leur a distribué médailles et cigarettes.

6 février : Les parents du jeune Creusois arrivent. Le père doit repartir le lendemain, la mère reste quelques jours. Ils remercient chaleureusement pour l'accueil reçu à Kermaria, et les soins prodigués à leur fils unique.

14 février : Un des soldats demande à recevoir le baptême. Sr Mie de Ste Elisabeth commence l'instruction de ce néophyte. A Plumelin est arrivé un groupe de réfugiés belges ne parlant que le flamand. On les invite à Kermaria, où un soldat belge leur sert d'interprète ; on les fait goûter et on leur donne des vêtements.

Le 19 avril : Notre Mère a trouvé quelqu'un pour la confession pascale des Belges flamands réfugiés à Plumelin : c'est un Père belge, professeur à St François Xavier qui arrive aujourd'hui pour cela à Kermaria.

23 avril : « Nous avons parmi nos soldats un excellent jardinier qui, se faisant aider des camarades, arrange nos plates-bandes et nos parterres. Nos braves montrent de la bonne volonté pour le travail ; ils donnent la main un peu partout suivant leur profession. Devant l'hôpital, ils ont, sur le talus transformé en parterre, formé des lettres avec des plants de fleurs et écrit : *Hôpital militaire St Joseph de Kermaria 1914-1915*. Sur le parterre en face de la chapelle, ils tracent ces mots de la sainte Ecriture : *Allez à Joseph*. »

Jeudi 17 juin : Nous avons un soldat très malade d'une congestion cérébrale et pulmonaire. Il est sans connaissance depuis hier soir. Le docteur, appelé en toute hâte, ne laisse aucun espoir de le sauver. Le R.P Minard administre au moribond les derniers sacrements.

Vendredi 18 juin : Le militaire a succombé dans la nuit. Son corps est exposé maintenant dans notre salle mortuaire.

Samedi 19 juin : Aujourd'hui, nous conduisons à sa dernière demeure la dépouille mortelle du soldat décédé jeudi soir. La famille du défunt assistait à l'enterrement. C'était un homme de 46 ans, originaire des Côtes du Nord, mais vivant depuis bon nombre d'années dans les environs de Nantes.

Soins prodigués aux blessés

Samedi 3 juillet : C'est le temps de la fenaison et chacune a à cœur de prendre sa petite part de cette grosse besogne. Les soldats y travaillent avec les sœurs.

5 septembre 1915 : Une cérémonie bien émouvante et bien touchante, a eu lieu aujourd'hui dans notre chapelle. *(il s'agit du baptême du jeune soldat mentionné au 14 février)*. Un jeune convalescent de 17ans½ engagé volontaire dans l'armée française, nommé David Cohen du nom de sa mère et Shédia du nom de son père, né à Smyrne d'une juive et d'un Espagnol catholique, orphelin tout jeune, (à 10 ans il gagnait sa vie au Brésil) n'appartenant à aucune religion, cherchait avec ardeur la vérité. Le bon Dieu lui a accordé la grâce de la trouver à Kermaria, où il a été instruit des vérités de la religion par la RP Minard, aumônier à l'hôpital. Les cérémonies du baptême, commencées vers 10 heures ont duré trois quarts d'heure. Le parrain a été Mr Kerrand, maire de Locminé, et Sr Assistante Mie

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page33

de Ste Elisabeth, par exception et avec la permission de Mgr a été marraine. Le nouveau baptisé, qui s'appelait auparavant David, a pris les prénoms de Henri, Joseph, Marie. Le premier nom est celui de son défunt père ; les deux autres ont été choisis par notre Révérende Mère. Certaines parties de la cérémonie ont été particulièrement touchantes, par exemple les trois prostrations du néophyte en se rendant du bas de la chapelle à l'entrée de l'avant-chœur où devait avoir lieu le baptême. En y arrivant, le jeune homme a dépouillé sa capote et est resté en veste blanche le reste de la cérémonie. Il a répondu avec netteté et conviction à toutes les questions du rituel. Quand l'eau sainte a coulé sur sa tête, et que les paroles sacramentelles ont été prononcées, Mr le Chanoine Le Jéloux lui a mis sur la tête un carré de fine batiste. Le clergé est entré dans le chœur, mais le nouveau baptisé, entre son parrain et sa marraine, est resté près de la balustrade pendant le chant du Magnificat. Ensuite ils se sont rendus à la sacristie. La cérémonie était terminée. Le bonheur de notre néophyte rayonnait sur son visage, qui exprimait son bonheur d'être entré dans le sein de l'Église catholique devenue sa mère. Tout Kermaria était présent à la cérémonie : sœurs, novices, professes, domestiques, soldats, et tous jouissaient du bonheur de leur nouveau frère en Jésus. Mais personne ne paraissait plus heureux que le parrain et ses enfants. Mr Henri-Joseph a dîné à l'aumônerie avec Mr le Maire son parrain. Le soir, il a soupé à la table des sergents en compagnie de son parrain et du RP Minard dont il est le fils spirituel.

Lundi 6 septembre : Aujourd'hui a eu lieu la première communion de notre baptisé d'hier. Il s'est présenté à la Sainte Table, accompagné de son parrain et de sa marraine.

Mercredi 15 septembre 1915 : Anniversaire de l'arrivée des premiers soldats convalescents évacués sur Kermaria. En souvenir de nos premiers soldats, notre Mère a voulu régaler un peu ceux qui y sont maintenant présents : fruits, gâteaux, café et cigarettes. Inutile de dire que cette délicate attention qui a fait plaisir à tous a réjoui tout particulièrement les nouveaux arrivés.

Samedi 1er janvier 1916 : A tous les offices, nos soldats ont chanté avec un admirable entrain. C'est la première fois qu'un aussi grand nombre de soldats se sont trouvés réunis dans notre chapelle. Le « Credo » chanté par tant de fortes voix a fait impression. Notre Mère, toujours désireuse de faire plaisir, a fait servir le thé à nos convalescents belges et français des pays envahis, qui sont sans nouvelles de leurs familles. Elle a également invité les Flamands réfugiés à Plumelin à venir dîner à Kermaria et a fait manger avec eux un blessé belge connaissant le flamand. Puisse cette délicate attention adoucir un peu leurs pénibles épreuves !

9 janvier 1916 : Solennité de l'Epiphanie. On a régalé aujourd'hui nos chers convalescents de gâteaux et autres choses. Les cigarettes n'ont pas été oubliées. Le soir, ils ont donné une séance récréative, et, pour finir, chanté avec entrain : « Fiers soldats, prêts à tous les combats, qu'offrirez-vous ainsi que les Rois Mages ? »

Dimanche 16 janvier : Après les offices de l'après-midi, nos convalescents se sont livrés à différents jeux bien innocents mais comiques qui ont beaucoup amusé les spectateurs. Bon nombre de Locminois et autres se sont accordé le plaisir d'y assister

Dimanche 19 mars 1916 : Le soir nos soldats ont donné une séance récréative bien réussie. Ces réunions les distraient et les retiennent à l'hôpital. Les morceaux chantés ou débités sont toujours religieux ou patriotiques ou comiques, mais jamais rien de grotesque ou de trivial ne s'y mêle.

Lundi 20 mars 1916 : Depuis que la bataille de Verdun est commencée, nous allons chaque soir à la chapelle un quart d'heure plus tôt, et nous y récitons un chapelet avec de nombreuses invocations pour nos chers combattants. Un petit sergent belge de 18 ans, que nous ne connaissons pas, arrive en permission ; mais il est le bienvenu. Le pauvre enfant est orphelin et originaire de Tournai.

Deux sœurs infirmières pansent les soldats blessés

Jeudi 6 avril : Mr L'aumônier donne l'Extrême-Onction à un de nos malades, brave territorial originaire de la Mayenne.

Mardi 16 et mercredi 17 : Départ d'un certain nombre de nos soldats. Quelques uns sont bien émus en prenant congé de nous ; ils ont les larmes aux yeux. Ils ne savent comment remercier, disent-ils, de la bonté et des délicatesses que l'on a eues pour eux pendant leur convalescence.

Jeudi 1er juin, fête de notre Mère : Après Vêpres, notre Mère, accompagnée de son conseil, s'est rendue à l'hôpital pour recevoir les vœux de

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page34

nos braves soldats. Ils ont chanté une belle cantate…puis plusieurs se sont succédés sur le petit théâtre pour des monologues et dialogues chantés ou déclamés…. Mais le clou de la fête a été le bouquet très militaire offert à notre Mère : C'est un canon, posé sur son affût et prêt à lancer sur les assistants son projectile, et ce projectile, c'est une jolie rose. Le canon, l'affût, les roues, tout est garni de fleurs bleues blanches et rouges : tout est patriotique et guerrier dans ce bouquet sans pareil.

Lundi 12 juin Pentecôte : Aujourd'hui, notre Mère a invité tous les Belges réfugiés à Locminé, à Bignan, Colpo et Plumelin, ainsi que les réfugiés du Nord. A midi, 55 de ces expatriés prenaient place devant des tables copieusement garnies !

Mardi 20 juin : Messe anniversaire pour le soldat mort à Kermaria l'an dernier et enterré chez nous.

Dimanche 25 juin : Fête du St Sacrement

L'un des reposoirs dressés par les soldats a une ornementation toute militaire : un canon monté sur son affût aura l'honneur de prêter son appui à N.S. Sur le tabernacle est la statue de Jeanne d'Arc. Un manteau royal, surmonté d'une couronne impériale lui sert de dôme. Aux pieds de Jeanne, il y a un petit canon. A côté, des obus sur l'autel, encore des obus, mais plus grands, et enfin partout des faisceaux de drapeaux et des fleurs. Quant au second reposoir : Un ballon captif laisse tomber les liens de sa nacelle sur l'autel qui le figure, d'ailleurs. C'est donc de la nacelle d'un aéroplane que N.S bénira ses enfants. Le tout est d'un gracieux effet et porte un cachet d'originalité.

Samedi 8 juillet : Fête de Mère Mie de Ste Elisabeth : hier les soldats lui ont souhaité sa fête et donné, à cette occasion une séance récréative. Aujourd'hui, nos convalescents ont goûté dans la prairie, assis sur l'herbe fraîche ».

Jeudi 20 juillet : Le Conseil visite le poulailler qu'on est en train d'améliorer, reconstruire, agrandir. Il y a à l'hôpital un soldat qui s'entend parfaitement à l'élevage des poules.

Mercredi 6 septembre : Entrée de 13 convalescents à l'hôpital. Parmi eux, un volontaire de 61 ans, ami personnel de Paul Déroulède, qui avait pris part à la guerre de 1870, à l'âge de 15 ans. Il arrive en convalescence après 22 mois de front. Un de nos soldats, déjà chez nous depuis plusieurs jours, a été appelé à Vannes pour recevoir la croix de guerre. De retour à Kermaria, notre Mère fait régaler aujourd'hui tous nos braves militaires à l'occasion de cette décoration.

Dimanche 1er octobre 1916 : Soir : Séance récréative donnée à l'hôpital par les soldats à l'occasion de la fête de sœur Mie Désirée des Anges.

TROISIEME PARTIE : Patriotes jusqu'au bout (Mars 1917-début 1919)

Ouvert en septembre 1914, l'Hôpital Saint Joseph de Kermaria ferme ses portes en mars 1917 ; Il reste cependant réquisitionné et accueille des soldats réformés ou permissionnaires n'ayant pas de chez eux, des réfugiés du Nord de la France, et de Belgique. Comme il le fut pour les blessés convalescents, Kermaria est pour tous la maison familiale où l'on se sent chez soi et où l'on partage les joies, les peines, et parfois …les privations.

Médailles et récompenses obtenues par les Sœurs

Jeudi 1er mars 1917 : Départ de nos soldats convalescents et fermeture de l'hôpital. Les réformés et quelques permissionnaires nous restent cependant. Tous ces braves militaires ont le cœur gros et regrettent sincèrement Kermaria.

Vendredi 20 avril : Nos belles pelouses de la cour intérieure n'existent plus. Par les temps que nous traversons l'agrément doit céder le pas à l'utilité ; aussi, au lieu du gazon vert de jadis, nous verrons bientôt les pommes de terre et les haricots pousser.

29 mai : A toutes les récréations, midi et soir, nous bêchons, sarclons, raclons, et tout le monde s'y met de bon cœur. Il ne faut pas laisser un coin de terre sans être travaillé.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page35

12-13 mai : Mr Renard, réformé, a reçu aujourd'hui, pour la première fois depuis trois ans des nouvelles de sa famille. Nous prenons part à sa joie.

9 juin : Le père et la mère de Hoquet sont arrivés demander asile à Kermaria. Déportés en Allemagne où ils ont souffert on ne peut plus, physiquement et moralement, ils ont été rapatriés. Quel soulagement pour eux, de se trouver sur le sol français à l'abri de la brutalité teutonne !

11 juillet 1917 : Deux soldats belges, ayant obtenu une permission de 9 jours arrivent la passer à Kermaria. Ils n'ont pas de chez eux et sont heureux de trouver ici une gracieuse et aimable hospitalité. Des 9 jours obtenus, 4 se passeront en route, et il ne leur en restera que 5 pour se reposer. Leur repos n'est que relatif, car dès aujourd'hui ils se mettent au travail. Sans doute voudraient-ils gagner quelques petits sous. Ils n'ont personne pour garnir leur porte-monnaie.

20 juillet : Notre Mère nous donne connaissance de l'état de la lingerie. Elle n'est pas bien garnie ! Tous les jours à peu près, arrivent des permissionnaires qui sont heureux de passer quelques jours à l'hôpital St Joseph dont ils conservent un si bon souvenir. Il n'y a pas, disent-ils, de meilleur secteur. Notre hôpital est vraiment l'asile de ceux qui n'ont pas de chez eux…

Nous faisons l'impasse, faute de temps, de toute la suite jusqu'à la fin des hostilités. Disons cependant qu'une colonie de petites filles belges passera deux ans à Kermaria, et étendons nous sur le cas de la famille Hoquet (cf. 9-06-). Tout commence, pour celle-ci, par une lettre adressée par le soldat Hoquet, ancien hospitalisé de Kermaria, à la Mère Générale :

Soldat Hocquet 12 mai 1917 : *Ma Révérende Mère,* Je vous écris ces quelques mots pour vous demander si vous pouvez venir à mon aide : je viens de recevoir une lettre de mon beau-frère qui me demande de lui envoyer deux paires de chaussettes ; son sac lui a été dévalisé pendant qu'il était à l'infirmerie, de sorte qu'il est bien misérable à présent ; si vous pouvez me rendre ce petit service, ma bonne Mère, je vous serai bien reconnaissant. Vous direz peut-être que je vous ennuie, mais pourriez-vous aussi m'obtenir quelques renseignements au sujet de ma famille ? Je voudrais les faire rapatrier en France, soit par la Croix-Rouge de Genève, soit par le Consulat Espagnol ; Je ne sais à qui, ni où m'adresser, ni comment m'y prendre pour les démarches à faire. Voudriez-vous bien écrire pour moi ? Recevez à l'avance mes plus grands mercis. (cf : J.M.M. 06-07-17 p.178).

Or, qu'arrive-t-il ? La Mère Générale fait ou fait faire les démarches voulues pour obtenir le rapatriement en France, et plus précisément à Kermaria, des parents Hoquet. Comme on le voit, ils y arrivent le 9 juin. Mais les choses ne s'arrêtent pas là. Voici ce qu'on lit au J.M.M. à la date du 6 juillet :

Vendredi 6 juillet 1917 : Depuis près d'un mois déjà, nous accueillions Mr et Mme Hoquet qui eurent, en quittant leur dure captivité, la douleur d'y laisser leur fille, mère de deux enfants, dont le mari est mobilisé depuis le début de la guerre. Prières, larmes, rien ne put fléchir l'Allemand, et la jeune mère, Madame Foquet, dut se résigner à la prolongation de sa vie de martyre, avec ses deux petits enfants, Léon, âgé de 5 ans, et Léa de 3 ans. Mais voici qu'à son tour, avec ses enfants, elle s'est trouvée sur la liste des évacués. C'est au prix de souffrances physiques et morales indicibles que s'est effectué son trajet à travers la Hollande, l'Allemagne et la Suisse, avant d'arriver en France… Le mercredi 3 juillet, passant à Lyon, Madame Foquet télégraphia à son père : « En route avec enfants ». On imagine aisément la joie de Mr et Mme Hoquet, ainsi que du mari qui se trouvait ici en permission. Malheureusement, celle-ci touchait à sa fin. Il se fait donc régulariser une petite prolongation, et, pour cela, se rend à Vannes par le train de 6 h du matin. Or, descendant à Vannes, il y trouve sa femme… Quelle rencontre !!! Trouver là sa femme, ses deux enfants chéris…Ceux-ci ne le connaissent pas : le petit Léon avait deux ans lors de la mobilisation. Quant à la petite Léa, elle avait seulement trois mois. A leur arrivée à Locminé, leur père et leur mère, les attendaient à la gare. Vers 10 h, nous les voyons entrer dans l'enclos de Kermaria. Doux moment pour le cœur de notre Révérende Mère et des Assistantes qui les ont reçus avec joie comme un don précieux de la Providence. Madame Foquet et ses deux enfants portent l'empreinte de souffrances physiques et morales ; leur teint jaune et les traits tirés témoignent de grandes privations. Les petits approchent timidement de leur papa, mais s'y feront vite … Le premier souci de notre Révérende Mère fut de faire conduire tout ce monde à la salle St Mathieu, où une table bien servie les attendait. Les nouveaux arrivants, si mal nourris, ont l'estomac fermé et ne peuvent prendre que très peu d'aliments. Les deux petits considèrent les fruits,

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page36

fraises et cerises qui leur sont offerts, comme des jouets plutôt que comme quelque chose qui se mange, aussi ils y mordent avec une espèce de méfiance. Dans l'après-midi, les trois nouveaux venus ont pris un grand bain de propreté, luxe dont ils n'ont pu faire usage depuis trois ans. Le petit Léon plongea sans difficulté dans la baignoire, tandis que Léa avait une certaine peur de cette immersion : « pas moi, maman » disait-elle ; mais une fois dans le bain, elle parut bien s'y plaire. La bénédiction solennelle du premier vendredi du mois vint couronner cette journée du ciel.

QUATRIEME PARTIE : Les liens tissés demeurent

Oui, les liens tissés demeurent grâce à la correspondance. Les anciens convalescents écrivent beaucoup et pour différentes raisons :

- ***donner et demander des nouvelles ; remercier ; demander soit le nécessaire soit un service pour eux-mêmes ou pour d'autres ; resserrer les liens tissés*** *pendant leur séjour ;*
- *Parfois* ***exprimer ce que Kermaria leur a fait découvrir de la foi et de la vie religieuse***.

Bien sûr, tout cela est souvent mêlé dans une même missive. Kermaria possède des centaines de ces lettres, malheureusement recopiées sur des cahiers. En voici quelques extraits :

Remerciements pour colis ou mandats

Du caporal Panlou Benoît, 13-10-16 : Ma bonne Mère, je vous remercie beaucoup pour les 5 francs que vous m'avez envoyés. Cela m'a fait grand plaisir, car ici, dans les hôpitaux de la zone des Armées on ne touche pas le prêt et j'étais sans le sou.

D'un soldat belge : *Chère Sainteté Sœur Marie*. J'ai bien reçu le paquet, le 17 courant. Il contenait la vareuse rouge, l'écharpe noire et la paire de chaussettes noires. J'étais très content de l'avoir, car ici il fait très froid et toujours de la pluie**.**

Soldat Louis Duchatel, 7-2-17 : *Révérende Mère*, Je viens de recevoir votre lettre avec le mandat que je vous avais demandé pour acheter des guêtres. Je vous remercie mille fois de votre amabilité pour moi. Dès ce soir, une prière à St Joseph de Kermaria.

Polodelaire, 2-2-19 *Révérende Mère,*…Avec l'argent que vous m'avez envoyé j'ai acheté 20 œufs à 55 centimes pièce et 200gr de beurre à 1fr50 les 100gr, et je vous certifie que ça fait du bien, parce qu'actuellement j'ai bon appétit, mais nous ne sommes pas assez alimentés.

Tricoche Georges, 23-6-18 : *Révérende Mère Blandine*, Depuis trois jours, je suis au camp de Münster avec mon frère Benjamin qui, lui comme moi, sera très heureux de partager vos envois. Merci pour tous les deux.

Gept, front belge, 26-01-18 : *Ma bonne Mère* : J'ai bien reçu votre lettre qui m'a fait grand plaisir, ainsi qu'à mon camarade. Quand je lui ai donné le mandat, il était si content, le pauvre petit soldat ; il est vraiment seul, aussi j'étais aussi content que lui.

Demandes : vêtements, nourriture, hébergement

G.Mignard, Cannes, 05-07-18 : *Ma bonne Mère*…. Ne serait-ce pas abuser de votre bonté si je vous demandais, pour me garantir de la fraîcheur : une paire de genouillères, un maillot jersey, deux caleçons. J'espère, Ma Mère, que vous m'excuserez de cette liberté.

Paulou Benoît : (Aubusson, 1-1-1918) : Ma bonne Mère, permettez-moi de vous demander, quand vous ferez cuire du lard, de m'envoyer un petit morceau. Je vous remercie beaucoup des 5 francs que vous avez voulu m'envoyer. Depuis le début de la guerre je n'ai pas souvent d'argent dans ma poche comme les camarades.

Soldat C. Van Looy, 06-11-16 : *Ma Révérende Mère*, Mon capitaine vient de me dire que je vais avoir un congé de 7 jours. Je vous demande, ma Révérende Mère, si je puis passer ce temps parmi vous autres. Dans ce cas, je vous prie de m'envoyer un certificat signé par le bourgmestre. Agréez d'avance mes sentiments reconnaissants.

Du soldat belge Vermaercke, 27-05-16 : Ma bonne Mère générale. …Je viens vous demander d'envoyer un certificat d'hébergement à mon camarade. C'est aussi un brave garçon de mon village, et depuis la guerre il n'a pas eu de congé ; nettement, il voudrait bien aller en congé avec moi chez vous : il a déjà beaucoup combattu sur le front pour la liberté de la Belgique ; d'aller un peu en congé ça lui donnerait encore plus de courage.

Désir de rendre en retour

Soldat Chausard, 24-12-16 : *Ma très Révérende Mère*: Mille merci, bonne Révérende Mère ;

si jamais je puis trouver un truc pour vous faire plaisir, je n'y manquerai pas.

Du même 6 février 1918 : *Ma très Révérende Mère,* Le 17 février, 2è anniversaire de la mort de ma Sr Mie Stanislas, approche. Si une bonne religieuse de Kermaria, n'importe laquelle voulait bien ce jour-là se rendre de ma part sur sa tombe, …

Evocation nostalgique de Kermaria

Soldat Berriet, Ecouché 4 déc.14 : Ma sœur, je regrette beaucoup Kermaria pour le lit et pour la cuisine. Ici on n'est pas bien nourri : c'est toujours pareil, la soupe et le rata, et à boire quand il tombe de l'eau…

Un autre : 2 jours à Kermaria, c'est un mois de front oublié, un mois de cafard en moins.

Du Sergent-fourrier Péribet, 03-08-15 : *Ma chère Sœur Assistante*. Je n'oublierai jamais les bons moments passés dans votre admirable établissement : les promenades dans ce parc ; les causeries si intéressantes avec cet excellent Monsieur Minard qui fut pour moi un véritable ami ; les répétitions de chant sous la direction si habile des Sr Ste Agathe et Mia du Carmel, auxquelles nos « canards » inévitables devaient fatiguer les oreilles ; les conseils, les soins si dévoués de cette bonne sœur infirmière…

Evocation des liens crées à Kermaria

Mr Boulicaut, homme de Lettres, 31-05-17 : (A la Mère Générale) Veuillez dire à ma chère sœur Mie Désirée des Anges que son ancien malade ne l'oublie pas. Rappelez-moi au souvenir de ma sœur Ste Agnès…de…de… ; de la porchère qui disait à ses pensionnaires : « N'engraissez pas trop vite, mes petits, car on vous mangera ».

Un autre :…Encore une fois merci à vous, Mère, à Sr Désirée et à Sr Major dont les bontés et le dévouement sont sans bornes, sans oublier les deux sœurs du chant des cantiques…

Ch. Vanderschelde, 30-09-15 : Je prie aussi pour vous tous et pour le petit Espagnol (David Cohen, baptisé le 5 du même mois) pour qu'il reste toujours bon chrétien. Je remercie aussi Monsieur le Maire pour la bonté de me donner le certificat.

Soldat Victorin Bertrand Secteur 115 : *Ma sœur,* j'ai trouvé dans les tranchées des camarades qui avaient été soignés à Kermaria en même temps que moi. Nous causons souvent de ce couvent si hospitalier et si généreux. Dans les moments pénibles cette pensée ranime notre courage.

Soldat Pierre Guillemin 19 mars 1915 : *Ma Révérende Mère*. A Nantes j'ai rencontré deux soldats qui s'enthousiasmaient en parlant de Kermaria ; L'un disait avoir taillé la vigne et aidé la Sœur Isidore à planter des arbres fruitiers.

Evocation du chant

Du soldat Haudoin, 15 déc. 1916 : Ma chère sœur, Avez-vous toujours de bons chanteurs ? Ma voix de ténor léger doit certainement manquer au chœur…

Du soldat Poulot, 11 Août 1916 : Ma Sœur, J'ai bien reçu votre lettre hier …Vous me dites que le chant est piteux. Pourtant avec 50 exécutants vous pouvez faire un bel orchestre ; c'est le manque d'entraîneurs qui est la cause ; cependant Charles et Mr Asselin doivent s'en occuper : il est vrai que Charles a autre chose à faire : j'ai appris qu'il était architecte et conducteur des travaux pour la construction du poulailler. (cf :JMM 20-07-16).

Kerlédan Jean, Vannes, 28-07-16 : …le soir, dans ma prière, je pense à Kermaria : aux belles soirées de chant en chœur le soir après la soupe, des chants comiques de Marigné qui nous faisaient tellement rire, et aussi à la messe du matin, et tout cela me rend heureux. Souhaitez le bonjour à Sr Désirée, à toutes les sœurs que je connais, et aux poilus qui restent.

Du soldat Damzin, 16-02-17 : Ma mère, je vois avec plaisir que vos répétitions de chant sont pleines d'entrain, que le moral de vos braves est excellent…C'est vrai que Sr Ste Agathe et Sr Mia du Carmel savent les entraîner, c'est ce qui fait tout…

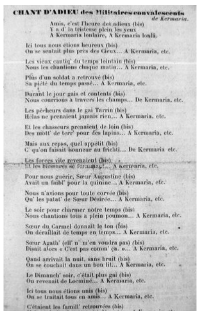
CHANT D'ADIEU des Militaires convalescents
de Kermaria.

Amis, c'est l'heure des adieux (bis)
Y a d' la tristesse plein les yeux
A Kermaria loulaire, A Kermaria loulâ.

Ici tous nous étions heureux (bis)
On se sentait plus près des Cieux… A Kermaria, etc.

Les vieux cantiq' du temps lointain (bis)
Nous les chantions chaque matin… A Kermaria, etc.

Plus d'un soldat a retrouvé (bis)
Sa piété du temps passé… A Kermaria, etc.

Durant le jour gais et contents (bis)
Nous courrions à travers les champs… De Kermaria, etc.

Les pêcheurs dans le gai Tarrin (bis)
Hélas ne prenaient jamais rien… A Kermaria, etc.

Et les chasseurs prenaient de loin (bis)
Des mott' de terr' pour des lapins… A Kermaria, etc.

Mais aux repas, quel appétit (bis)
C' qu'on faisait honneur au fricht… De Kermaria etc.

Les forces vite revenaient (bis)
Et les blessures se fermaient… A Kermaria, etc.

Pour nous guérir, Sœur Augustine (bis)
Avait un faibl' pour la quinine… A Kermaria, etc.

Nous n'avions pour toute corvée (bis)
Qu' les patat' de Sœur Désirée… A Kermaria, etc.

Le soir pour charmer notre temps (bis)
Nous chantions tous à plein poumon… A Kermaria, etc.

Sœur du Carmel donnait le ton (bis)
On déraillait de temps en temps… A Kermaria, etc.

Sœur Agath' (ell' n' m'en voudra pas) (bis)
Disait alors « C'est pas comm' ça. »… A Kermaria, etc.

Qand arrivait la nuit, sans bruit (bis)
On se couchait dans un bon lit… A Kermaria, etc.

Le Dimanch' soir, c'était plus gai (bis)
On revenait de Locminé… A Kermaria, etc.

Ici tous nous étions unis (bis)
On se traitait tous en amis… A Kermaria, etc.

C'étaient les famill' retrouvées (bis)

Chant d'adieu des militaires convalescents de Kermaria

Cheminement spirituel

L'un d'eux, le lendemain de son arrivée, pria le sergent surveillant d'écrire au Médecin-chef de Vannes que ses convictions ne lui permettaient pas de rester plus longtemps à Kermaria. Mais, à

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page38

peine la lettre partie, il regretta sa démarche, put rester trois semaines et partit…trop tôt à son gré. Un autre jeune de Brest élevé par son père dans la haine de l'Église se trouva transformé. « Que je voudrais, répétait-il, revoir ma mère ; quelle joie ce lui serait de me voir ainsi converti ! Jamais je n'oublierai cette sainte maison ».

David Cohen, 13 fév.1917 : … au travail ou de sentinelle, je dis mes prières matin et soir.

Un volontaire pour Salonique : Là-bas, j'invoquerai St Joseph de Kermaria et, avec son Secours j'échapperai au danger.

Un autre : Je voudrais pouvoir aller en personne vous dire merci. J'ai promis de faire un pèlerinage à la chapelle de St Joseph de Kermaria**.**

Famille Hallicourt (réfugiée à K. pendant quelque temps), 11-04-17: Nous disons les prières de St Joseph tous les jours, et le soir les enfants chantent le cantique de St Joseph de Kermaria où nous étions si heureux.

Un autre : Chère bonne Mère…Je viens vous demander un renseignement : Jusqu'à quel âge peut-on devenir prêtre ? et comment peut-on rentrer au Séminaire ? Je compte sur vous pour me donner ces renseignements.

Du sergent fourrier Jallabert, 28-12-16 : Ma chère Sœur, permettez-moi de vous adresser mes vœux pour la nouvelle année ; si Dieu le permet, j'irai vous offrir ces mêmes vœux de vive voix l'an prochain ; mais à ce moment-là, je ne serai pas seul, car je dois me marier au mois de février prochain ; et même à ce sujet, je veux vous demander votre intercession et celle de Sr Mia auprès de Notre Mère. Je garde un si bon souvenir de Kermaria que je considérerais comme une grande faveur si, dès la fin de la guerre, je pouvais être marié religieusement dans cette chapelle où je suis revenu à de meilleurs sentiments. Je ne crois pas que Dieu m'en voudrait beaucoup de retarder un peu la cérémonie. Je n'ose pas m'adresser directement à Notre Mère…

Hommage aux religieuses

Lederman, 4-5-15 : *Ma Sœur*, Je vois que vous vous dévouez toujours autant pour vos blessés. Espérons au moins que la France vous sera autant reconnaissante que les soldats eux-mêmes du dévouement admirable que vous avez pour ses enfants.

Du soldat Musard, Il n'y a pas comme les sœurs pour soigner les blessés et les malades. Après la guerre, je crois qu'on pourra les remercier. On leur a pourtant fait du mal, les pauvres sœurs, et ce sont toujours les premières à se dévouer !

Du soldat Georges Guillot 02-08-15 : …On a dit tant de mal sur vous, chères sœurs ! et pourtant …De vous, je me suis fait un défenseur acharné en racontant comment j'ai été sauvé de la mort par votre dévouement. Si tous ceux que vous avez sauvés ont pour vous la même reconnaissance que moi, vous pouvez être assurées de posséder dans notre belle France une Pléiade de défenseurs…

Du soldat Louis Lecomble, Au front, 20-02-15 : Mes chères sœurs, sachez que je me bats non seulement pour la gloire de mon pays, mais pour refaire une France où vous pourrez vivre comme auparavant, en toute liberté, et que vos couvents vous soient rendus…

On reste ébahi !

1 Comment trouvait-on le temps et le moyen de tant écrire ? de faire des démarches, des colis, de fournir argent et autres choses? De recevoir tant de monde ?

2 On autorisait la correspondance (attestée jusqu'en 1931) entre soldats et sœurs, jeunes elles aussi ! Quelle liberté et quelle confiance faite aux uns et aux autres !

Les autres correspondances et témoignages

Faute de temps, nous ferons l'impasse sur les abondantes correspondances officielles, civiles et militaires, souvent liées à l'attribution à des sœurs infirmières de distinctions et de décorations, et sur les témoignages divers, comme celui-ci qui constitue une sorte de récapitulatif de ce que la Supérieure générale, Mère Blandine, a fait à Kermaria au cours des hostilités, et qui paraît destiné à appuyer une demande de distinction.

Doc 112-37-08 : Madame Marie-Jeanne Thérèse Le Strat, en religion Sœur Marie de Ste Blandine, Supérieure Générale s'est signalée :

1. par l'envoi d'infirmières bénévoles, c'est-à-dire à titre gratuit dans les hôpitaux mentionnés dans l'état ci-contre.
2. par l'entretien, à Kermaria même d'un hôpital de 50 lits, porté par la suite à 80 lits, dans lequel 20 lits ont été offerts à titre gratuit.
3. Par l'admission, toujours à titre gratuit, de soldats permissionnaires ou convalescents, sans famille ou appartenant aux régions

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page39

envahies. On a compté jusqu'à 10 ou 12 de ces soldats à la fois.

4. Par les nombreux vêtements d'hiver : chandails, chaussons, caleçons, cache-nez, passe-montagnes…etc, distribués par centaines aux soldats.
5. Par le réconfort moral procuré aux 1382 soldats qui ont passé à Kermaria, les visitant souvent elle-même, leur procurant toutes les douceurs possibles, multipliant les surprises et les petites fêtes intimes, ce qui leur faisait dire qu'à Kermaria ils se sentaient chez eux.
6. Par l'accueil fait à plusieurs familles réfugiées du Nord, soit en leur procurant une habitation convenable, soit en leur fournissant mobilier, linge, vêtements, nourriture…
7. Enfin, depuis que l'hôpital proprement dit est fermé, par l'admission, dans les locaux libérés, de réformés du Nord et de familles de réfugiés qui s'y trouvent très heureux.

A noter que le matériel de cuisine, de lingerie, de literie, de pansement…, a été mis gracieusement à la disposition du service de Santé ; que la désinfection de l'Hôpital et toutes les réparations ont été supportées par la Maison-Mère elle-même.

Autres documents : Ce sont

Adresses et chansons composées par les soldats.

Une source orale : l'histoire (véridique ???) arrivée à Sr Mia du Carmel, maîtresse de chant.

A un soldat qui arrive en retard à la leçon de chant, elle tend le recueil de cantiques et, à mi-voix, lui indique la page à chercher et le titre : « *Je t'aime et je t'adore* ». Et le jeune poilu de répondre avec ferveur : « *Oh ! Moi aussi ; mais je n'osais pas le dire* ».

Des documents matériels : médailles, décorations, palmes, diplômes, …

Un document toponymique : Il s'agit du nom d'un lieu-dit situé en contrebas de la Maison-Mère, sur la route de Locminé à Plumelin, en dehors de la clôture. Là se trouvait, en 1914, une maison appartenant à la Congrégation, mise à la disposition des soldats comme cantine où ils allaient se procurer tabac, papier à lettres, timbres, savon à barbe, rasoir, …Le nom est resté, mais rares sans doute sont aujourd'hui ceux qui en connaissent l'origine.

Photo du lieu-dit : La Cantine

Conclusion

Si j'ai voulu, l'an passé, partager avec mes sœurs mes découvertes sur cette page de l'histoire de Kermaria, c'est parce que je déplorais qu'elle fût tombée dans l'oubli. Pourquoi ?

Pour nous, Filles de Jésus,

- **parce que c'est une page peu banale de notre histoire de famille.**
- **parce que nous pouvons légitimement être fières de nos devancières qui, sans nous attendre, sans grands discours, ni blablabla ont su « élargir leur tente** », (extraordinaire, cet accueil de tant de monde à Kermaria, connus et inconnus) et **mettre en œuvre à la fois la vocation apostolique de la Congrégation,** car on prie certes, mais ça ne suffit pas devant la moisson à faire, à rentrer, à battre, **et aussi son charisme** qui est d'honorer l'humanité sainte du Fils de Dieu. Effectivement, dans toute cette humanité blessée, c'est le Fils de Dieu que l'on reconnaît et que l'on sert.
- **parce que la charité s'exerce dans une liberté** qui exclut toute rigidité, tout légalisme. On envie cette spontanéité d'une vie religieuse qui sonne juste.

Maintenant, est-ce qu'au delà de la Congrégation, ces témoignages d'un vécu bien local et bien particulier, présentent un intérêt *?*

Je pense qu'ils illustrent, à échelle réduite, certaines caractéristiques générales – et par là j'entends nationales et bretonnes - de cette guerre. Ainsi de l'Union sacrée ou du réveil religieux ; ainsi de « la guerre des champs », c'est-à-dire de l'effort fait, à la campagne, pour pallier l'absence des hommes ; ainsi du souci de garder étroitement le lien entre le front et l'arrière par la correspondance, l'envoi de colis, de journaux, par les permissions ; ainsi également de l'influence des chantres de l'héroïsme patriotique. En cela il semble que l'***h***istoire très limitée et très locale de notre Maison-Mère, constitue un miroir de l'***H***istoire, (avec un grand H) : non seulement celle de l'Église, mais celle de la société rurale française et bretonne, et surtout celle de cette mentalité née de la guerre, ce sentiment national qui, par delà tous les clivages, rassembla pour un temps tous les Français dans un même idéal de fraternité, de générosité et de dévouement à la Patrie.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page40

Le Musée de la Visitation à Moulins

Gérard Picaud,
Administrateur des collections du Musée de la Visitation de Moulins

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page41

Portrait de Sainte Jeanne de Chantal, musée de la Visitation, Moulins »

Jeanne de Chantal est morte en 1641 à la Visitation de Moulins, troisième monastère de l'Ordre. Aussi, en 1991, 350e anniversaire de son décès, la *Société d'Emulation du Bourbonnais*, société savante fondée en 1845, accueillit dans son musée deux nouvelles salles consacrées au souvenir de la Visitation, grâce au dépôt de quelques objets par les monastères français. Depuis cette date, les collections n'ont cessé de croître, amenant la création du musée de la Visitation, devenu autonome en 2004. Il gère désormais des collections permanentes importantes réparties dans douze salles, et organise des expositions thématiques chaque année.

Depuis 2007 plus de 70.000 touristes et amateurs d'art ont découvert à Moulins la riche histoire de ce grand Ordre religieux, au travers de collections exceptionnelles, riches et variées, souvent uniques. Unis dans le désir de faire connaître leur Institut et sa spiritualité, 88 monastères de la Visitation du monde entier présentent ce patrimoine qui illustre l'évolution des arts au cours des cinq derniers siècles.

En marge des salles d'exposition proprement dite, le Musée de la Visitation tente de sauvegarder et de promouvoir la mémoire visitandine. Pour ce faire il a déjà publié cinq ouvrages d'art et d'autres sont en préparation. Il a surtout informatisé, dans une base de données construite sur mesure, une somme considérable d'informations sur le patrimoine artistique de l'ordre, les communautés du monde entier, les visitandines qui les ont constitué, etc…

Le développement de Regard sur la Visitation : de la naissance au rayonnement

Moulins, capitale du Bourbonnais, a été rapidement une ville importante pour l'Institut. Aujourd'hui encore, une communauté de religieuses de la Visitation Sainte Marie y rayonne. Et ce n'est donc pas un hasard si cette belle ville de l'Allier a vu, dès 1991, les débuts du Musée de la Visitation, réelle aventure humaine et spirituelle. Cette aventure est née de la demande de la Visitation de Moulins sur le souhait de Sœur Françoise-Bernadette Lara, archiviste de la Visitation de Caen, confié à Monsieur Gérard Picaud, de conserver à Moulins un souvenir de sainte Jeanne de Chantal et des deux Visitations que cette ville accueillit, puisque la Visitation de Moulins devait fermer.

En effet la procédure d'extinction avait été demandée au Vatican par la Communauté trop peu nombreuse et vieillissante. Son Eminence le Cardinal Hamer, Préfet de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée, accepta la dispersion des religieuses mais refusa par décret daté du 7 septembre 1991 l'extinction, en notant que le monastère en tant que personne juridique ecclésiastique continuerait d'exister. Fortes de cet engagement de l'Église dans le site moulinois, des visitandines de différentes communautés vinrent s'installer à Moulins à partir de 1995.

1991 fut donc une année charnière, et dès juin, l'évêque de Moulins Monseigneur André Quelen encouragea avec les autorités municipale et départementale les premiers pas de ce projet de musée atypique, dont la vocation était et reste de faire vivre l'histoire de l'Ordre, sauvegarder et faire connaître le patrimoine artistique, cultuel et historique de la Visitation Sainte-Marie. Cette exposition permanente est unique en France et sans doute en Europe, car il n'existait nul équivalent ni pour l'Ordre de la Visitation ni pour aucun autre grand Ordre religieux.

Des 800 objets réunis en 1991, les collections s'étoffèrent sous l'égide de Monsieur Gérard Picaud pour compter près de 4 000 objets en 2003, ce qui obligea à divers aménagements. Le 4 février 2003, les Conseils des deux Fédérations françaises de la Visitation, se réunirent à Moulins. Ils consacrèrent une journée à la visite du Musée et de la chapelle du premier Monastère, et participèrent à un important travail de réflexion sur l'avenir de « Regard sur la Visitation ». Lors de cette rencontre, les représentants des collectivités territoriales, qui toutes tendances politiques confondues avaient depuis 1991 voté des subventions, vinrent manifester leur volonté de voir le patrimoine visitandin demeurer à Moulins. Ils s'engagèrent à financer à l'avenir les budgets de fonctionnement et d'investissement d'une structure juridique indépendante (créée en août 2003), qui permettrait sa pérennité et son développement.

Cette structure reçut l'assentiment de la Fondation des Monastères, de Monseigneur Pascal Roland, évêque de Moulins, celui du Cardinal

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page42

Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, ainsi que les encouragements et félicitations du Président de la Commission Pontificale pour les Biens culturels de l'Église.

De la sorte, une association « Regard sur la Visitation » fut fondée, composée de personnes compétentes et dévouées à l'Institut, présidée par une visitandine. Elle est dotée d'un Comité scientifique où figurent des personnes reconnues pour leurs compétences dans les milieux de l'art, de l'histoire et de la spiritualité salésienne.

Enfin à partir de 2005, les collections du musée se sont ouvertes à l'international, d'abord de manière symbolique par l'envoi d'un ou deux objets de monastères sud-américains voulant signifier leur adhésion au projet. Puis les communautés italiennes, espagnoles, portugaises, allemandes se sont lancées à leur tour dans l'aventure, enrichissant de manière considérable la diversité des collections permettant d'illustrer le rayonnement de l'ordre au travers de l'Europe puis du monde.

Des collections exceptionnelles

Les collections du musée sont riches et variées, composés de plus de 8 500 objets :

- Les saints fondateurs sont représentés par toute une iconographie à travers les siècles, mais aussi des objets leur ayant appartenu. Ainsi l'autel portatif dont se servit François de Sales pour évangéliser le Chablais à la fin du XVIe siècle et son coffret de voyage, ou des objets usuels ayant acquis un caractère historique, comme le réveil, les chaussures ou un fauteuil de la sainte Jeanne de Chantal.

- La spiritualité de l'Ordre est rendue sensible à travers livres anciens, tableaux, manuscrits, autographes... Autant de riches marques du rayonnement salésien, de même la dévotion au Cœur de Jésus marquée par les apparitions du Christ à Sainte Marguerite-Marie Alacoque à la Visitation de Paray-le-Monial, l'œuvre de la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur…

- Un ensemble exceptionnel de vêtements liturgiques réalisés dans des soieries diverses, brodés par les Visitandines, offerts par des rois ou de grands personnages du XVIIe au XXe siècle. Le fond textile compte un peu plus de 2 000 pièces. Les Visitandines se sont spécialisées dans des techniques variées de décoration : broderie, peinture, pyrogravure… Elles ont toujours été en étroite relation avec les courants artistiques et techniques de leur temps. C'est pourquoi la collection conservée (dans un état de fraîcheur extraordinaire) permet de parcourir quatre siècles de tissus précieux (robe de la reine Marie-Antoinette, étoffes prestigieuses importées (Japon, Philippines…). Broderie sur papier, dentelles de Bruxelles, Milan ou d'Alençon, témoignent aussi de la variété du savoir-faire et de l'habileté des visitandines.

- L'orfèvrerie civile et religieuse : est présentée dans une salle forte ouverte au public. Exécutées entre la fin du XVIe siècle et le milieu du XXe siècle, ces œuvres permettent de retracer l'histoire et les techniques de l'orfèvrerie en France et en Europe au travers d'objets rares et précieux dont plusieurs sont les seuls exemplaires connus en France. Souvent enrichis de gemmes, fruits des dons des familles des religieuses, ces pièces proviennent aussi des Cours d'Espagne, de Savoie, ou des catholiques de Chine. L'iconographie, souvent présente, est un vrai catéchisme.

- Les objets de dévotion, absents des trésors des cathédrales ou des musées, forment une collection que les spécialistes s'accordent à qualifier d'unique. Beaucoup de ces objets furent offerts par des bienfaiteurs de la communauté et des grands personnages de la Cour : le prince Gaston d'Orléans, la princesse de Carignan… quand ce ne sont pas des souverains eux-mêmes comme l'électeur de Bavière, le pape Paul V... Mais les matières précieuses utilisées (ivoire, ambre, nacre, écaille de tortue), les ciselures délicates des châsses d'argent ou des cuivres dorés, les riches cadres d'ébène ou de bois sculpté ne sauraient faire oublier les écorces du célèbre noisetier de Paray le Monial servant de matières de décor, tableaux en timbres, les cornes ou la simple noix devenue reliquaires.

Objets et pièces d'orfèvrerie, musée de la Visitation, Moulins

- Les « Travaux de couvent » : objets en paille, images habillées, reliquaires en papier roulé. A partir de minces bandes de papier doré sur la tranche, qu'elles enroulent et frisent avec adresse et minutie, les moniales créent des compositions de fleurs, de

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page43

couronnes, de cornes d'abondance, de bouquets, de retables qui n'ont rien à envier aux broderies et dentelles ou aux sculptures.

Par ailleurs différentes thématiques sont proposées aux visiteurs, comme la découverte de la vie d'une visitandine en clôture, grâce à la reconstitution d'une cellule, de la table du réfectoire et la présentation d'objets usuels d'une religieuse : tissage, lingerie, jardinage. L'art de l'enluminure, où certaines moniales excellèrent est également présenté au travers de livres à peinture du XVIIe au XXe siècle. Enfin la présence de l'Ordre sur quatre continents est également manifestée : les dépôts proviennent de 185 des 356 communautés établies depuis la fondation de l'Ordre, répartis dans 38 pays.

Soies, ors et trésors des visitandines, musée de la Visitation, Moulins

Un trésor du XXIe siècle : la base de données « Philothée »

Ces collections exceptionnelles font du Musée de la Visitation une œuvre unique. Mais ce n'est pas tout : l'intérêt des collections est bâti non seulement sur leur richesse et leur état de conservation, ou leur caractère inédit, mais aussi et surtout sur l'ensemble des informations concernant ces objets.

Suite à un travail continu de recherches archivistiques et d'investigations des plus professionnels, le Musée bénéficie en effet de renseignements rarement connus pour des objets similaires conservés dans les collections privées ou publiques : datation exacte, auteur, donateur, commanditaire, origine géographique, lieu de conservation au cours des siècles, anecdotes… Ces références entièrement informatisées constituent une base de données extraordinaire permettant de faire le lien entre l'histoire des objets et celle des personnes en relation avec la vie des monastères au long des siècles.

Ces informations proviennent principalement de la lecture de l'important fonds d'archives conservé à Moulins, dont 3 700 lettres circulaires et de 2 000 vies de religieuses ont déjà été inventoriées numériquement dans Philothée.

Cette base, créée et entretenue quotidiennement par M. Jean Foisselon, Vice-Président du Musée, contient par exemple les fiches biographiques de 15 500 personnes, dont plus de 13 000 visitandines, pour lesquelles sont archivées les dates, les lieux d'élection, parfois les portraits… Et là encore, l'œuvre est unique et une source inépuisable pour les chercheurs et universitaires, voire pour les simples passionnés ou curieux d'histoire. L'histoire et l'implantation de chacune des 356 fondations de l'ordre depuis 1610 est informatisée, avec une géo-localisation précise. Une base de 1 600 références bibliographiques et un glossaire de 600 termes enrichissent encore la somme de données disponibles en quelques clics.

Découvrir le Musée de *la Visitation*, c'est découvrir l'histoire d'un grand Ordre religieux, et se plonger dans son avenir. C'est s'ouvrir à la richesse d'un héritage pour savoir d'où l'on vient, et ainsi mieux savoir où l'on va. Ce Musée fait certes œuvre de mémoire, mais introduit également le visiteur dans « *une perspective d'évangélisation et de catéchèse* » (Mgr Mauro Piacenza, Ancien Président de la Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église). C'est s'ouvrir au monde des moniales, un monde bien vivant, qui apporte beaucoup. Ainsi, au gré de ses pas dans les salles du Musée, le visiteur ne peut pas en repartir indifférent : peut-être sera-t-il surpris, choqué parfois, émerveillé sans doute, mais touché forcément.

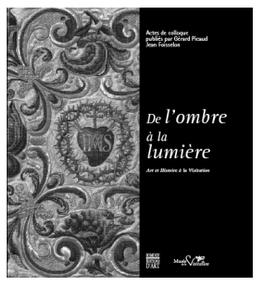

Couverture des actes du colloque sur l'exposition « De l'ombre à la lumière, Mécénat et dons précieux à la Visitation

L'exposition « De l'ombre à la lumière, Mécénat et dons précieux à la Visitation »
du 7 mai au 24 décembre 2011, musée de la Visitation, Moulins

Pour plus d'informations sur le Musée de la Visitation ou l'Ordre de la Visitation, vous pouvez consulter le site internet : www.musee-visitation.eu
L'exposition temporaire : *De l'ombre à la lumière*, est accessible gratuitement tous les jours jusqu'au 24 décembre.
Renseignements ou contact à l'adresse info@musee-visitation.eu – Ou par téléphone : 04 70 44 39 03.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page44

Droit de la propriété intellectuelle, droit à l'image

De certaines conséquences juridiques de la numérisation des archives

Marie-Dominique DESMARCHELIER

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:07 Page45

Vers l'immatériel?

Du papier à l'internet :

L'arrivée de la communication « internet » entre les hommes s'apparente plus profondément à une révolution de la transmission de la connaissance comparable au passage de l'oral à l'écrit lors de l'invention de l'écriture, qu'à une simple évolution de la communication, telle qu'a pu être l'invention du télégraphe, ou du téléphone.

Florence EIBL l'évoque avec infiniment de justesse en citant à ce propos le récit de Socrate dans son Phèdre, il s'agit de la réaction du roi lors de l'invention de l'alphabet par le dieu égyptien Theuth :

« Quant à la science, c'en est l'illusion et non la réalité que tu procures à tes élèves; lorsqu'en effet, avec toi, ils auront réussi, sans enseignement, à se pourvoir d'une information abondante, ils se croiront compétents en une quantité de choses alors qu'ils sont, pour la pluparts, incompétents… »

A l'heure où nos universités développent des logiciels « anti plagiats » pour traquer la créativité de la génération « copier-coller », quels bienfaits, et quels risques émergent par la dématérialisation des archives, la diffusion de leur image?

Les enjeux de la numérisation : Être ou Avoir ?

Extension du savoir…, commercialisation ?

Quelques faits récents peuvent nous éclairer sur les enjeux de ces développements :

• *Apparition de la « googletique »:Google / BNF / Europeana*, toute puissance de ce moteur de recherche, multinationale dont l'empire sur des pans entiers de notre savoir publié s'étend par la signature d'accords de numérisation. Le fait le plus récent, ou du moins qui a fait « couler de l'encre », est le contrat de numérisation des fonds anciens de la BM de Lyon par Google : l'opacité qui a entouré ce contrat, finalement dévoilé, pouvait faire légitimement douter de l'équilibre et du respect des droits des parties.

• *Le développement des recherches généalogiques* : La société « notre.famille.com »a lancé un site permettant à chaque famille de se constituer son propre site, répertoriant les membres de sa famille, partageant des albums photos etc…. cherchant naturellement à prolonger ce partage d'informations familiales par des données sur la généalogie. Parallèlement, les « mormons » ont pour d'autres raisons numérisés des quantités phénoménales d'archives d'état civil. Ces évolutions successives semblent faire aller de soit la « demande/proposition » de NF.com de numériser les pièces d'état civil des archives départementales, moyennant licence d'utilisation. Les archives départementales ont pour certaines fortement réagi, se demandant (à juste titre) si l'ouverture d'un accès aussi rapide et facile que celui d'internet ne comportait pas des risques de déviance, d'utilisation à des fins autres que celles invoquées à l'origine, que le labeur lent et pénible de dépouillement papier rend quasi nul.

• *La protection du patrimoine culturel et les produits dérivés…* : l'idée d'une démocratisation du patrimoine culturel, du savoir est à la mode tout comme les appétits de réutilisation des images réalisées sont sans doute moins « nuageux » que l'appellation « nuage informatique » ne semble l'indiquer.

• *Les réseaux sociaux (Facebook and co)* : un formidable et terrible outil de mise en relation, maintenant quasi ouvertement livré aux enjeux commerciaux, et qui conduit à une dépossession des fonds publiés, des photos qui agrémentent les profils, sans aucune contrepartie et sans aucun retour possible….la raison d'être de ce modèle économique ? la collecte de données personnelles dans une perspective consumériste dans le meilleur des cas, ou de classifications des individus dans le pire…

• *Enfin les intrusions, les malversations informatiques, les virusages des systèmes à des fins commerciales*, ou autres, éventuellement de « désinformation »… ne doivent pas non être pris à la légère

Tout et son contraire peuvent coexister : Il est nécessaire d'être averti et de « cadrer » les modalités de constitution et d'accès aux fonds numérisés…

Alors pourquoi numériser les archives ?

• En vue d'améliorer ou de préserver l'intégrité, la durabilité, la sécurisation et l'accessibilité de notre patrimoine archivistique, en un mot la conservation, pour les générations futures, et de partager dans de meilleures conditions les trésors qui nous sont confiés,

• Mais à condition de garantir sa fiabilité, la traçabilité des supports, la confidentialité si nécessaire, tout en profitant d'une qualité de restitution, sans soucis quant à la pérennité des accès à l'information…

• Le tout avec des coûts financiers supportable !

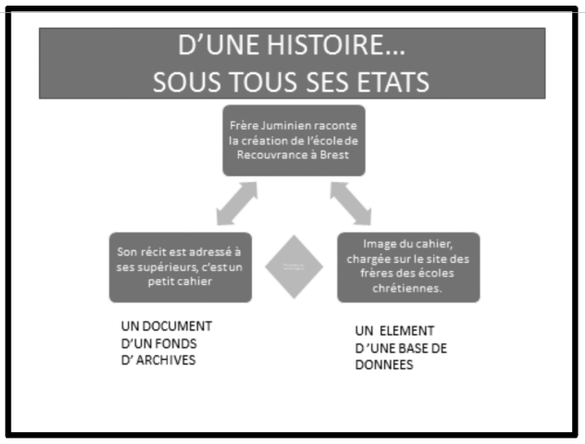

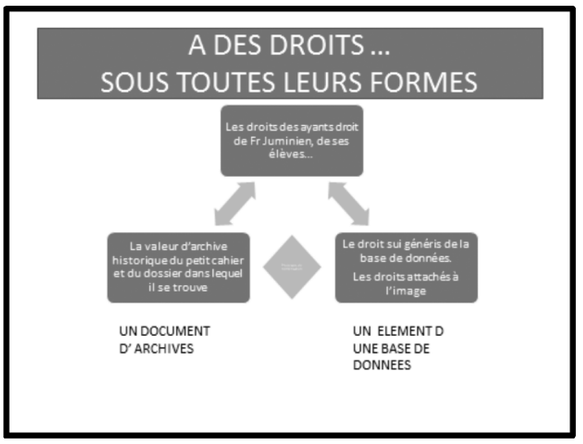

Les personnes :

- L'auteur du cahier, ses supérieurs
- Les élèves, les parents, les professeurs…
- Le propriétaire du cahier
- L'auteur de l'image, le créateur du site
- Le chercheur
- L'administration

Les biens :

- Un cahier dans un dossier
- Une image dans un fichier électronique
- Un service consultable en ligne

Et leurs droits éventuels :

- Droits des personnes: Réputation, données nominatives ….
- Droits des biens Propriété : usage et disposition (biens culturels)
- Droits spécifiques de propriété littéraire et artistique
  - ■ Droits patrimoniaux (temporaires)
  - ■ Droit de reproduction: fixation de l'œuvre sur un support
  - ■ Droit de représentation: transmission de l'œuvre au public
- Droit moral de l'auteur (perpétuel)
  - ■ Divulgation, Paternité, Respect de l'œuvre,
  - ■ Retrait et repentir,
  - ■ Inaliénable, imprescriptible et perpétuel
- Droits voisins: phonogramme, artistes interprètes…
- Droit sui generis des bases de données

Les lois récentes :

La loi de 79

• Complète la **définition des archives**:

*« tout document quel qu'en soit la date, la forme et **le support matériel**, produit ou reçu par toute personne physique ou morale et par tout service public ou privé dans l'exercice de son activité »*

• distingue clairement les archives privées des archives publiques

• et introduit un nouveau régime de protection des archives privées: la procédure de classement

La loi de 2008

• archives publiques : statut précisé et accès facilité (réduction des délais de communication)

• renforce la procédure administrative de classement des archives publiques comme privées (tout comme les « monuments historiques » ou des « monuments inscrits à l'inventaire »)

Aux fins de protéger un patrimoine et les individus eux-mêmes.

La loi de 2008 reflète le mouvement actuel qui souhaite à la fois augmenter la protection des personnes et encourager la diffusion de la connaissance.

Focus sur quelques points de droit

Protection des données personnelles
Procédure de classement ou inscription à l'inventaire des archives en tant que fonds protégé
Droit d'auteur d'une base de données
L'image d'une archive ou d'un bien

Protection des données personnelles

Vise principalement les données d'état civil, les archives des hôpitaux, des tribunaux, des entreprises mais:

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page47

Quelles que soient les archives, certaines données à caractère personnel doivent être anonymisées afin qu'il n'y ait aucun risque de détournement de finalité.

• CNIL recommande que les archives définitives
  - soient conservées « sur un support indépendant, non accessible par les systèmes de production,
  - n'autorisant qu'un accès distinct, ponctuel et
  - précisément motivé auprès d'un service spécifique seul habilité à consulter ce type d'archives ».

Procédure de classement des archives

• Pour les archives privées (C. Patr. Art. L.212-15)

« les archives privées présentant pour des raisons historiques un intérêt public peuvent être classées comme archives historiques sur proposition de l'administration des archives »

• Conséquences
  - Imprescriptibilité, aliénation contrôlée (autorisation, notification à l'acquéreur, en cas de vente de gré à gré, droit de préemption préalable de l'administration)
  - Déplacement/ Modification/ Restauration contrôlée
  - notification - autorisation
• Avantages – Protection
  - Aide aux restaurations, possibilités de subvention
  - Sanctions plus lourdes en cas de destruction
  - Incitations fiscales au mécénat d'entreprise notamment quand l'objet est susceptible d'être classé « Trésor National »

Droit d'auteur des bases de données

• Droit « sui generis »
  - Existe indépendamment des droits sur les documents (Microfor c/ le Monde)
• Définition d'une base de données:
  - la constitution d'un fonds organisé,
  - rendant l'accès aux documents plus simple et aisé.
• L'auteur de la base est protégé
  - S'il s'agit de son initiative : organisation, classement…
  - Qu'il a pris le risque d'un investissement substantiel (matériel, humain etc…)
  - L'originalité n'est pas nécessaire (artprim, base de données d'œuvres d'art)
• Protégé contre l'extraction totale ou partielle et l'utilisation abusive.

Image d'archive

• Par sa numérisation, le document d'archive donne naissance à un nouveau « document image », est-ce un bien au sens juridique?
• Relations entre le document natif et l'image
  - Propriété de l'image : le propriétaire natif du bien doit rester, sauf « cession de droit à l'image » le propriétaire de l'image
• Maintenance des systèmes de lecture
• Responsabilités de son usage.
• Droit d'exploitation…. Commercialisation!
  - La destination, les restrictions d'utilisation doivent être bien prévues car le principe est l'utilisation libre
  - Cf contentieux « notre famille.com et archives départementales

Image d'un bien

• Evolution longue:
  - d'un droit exclusif du propriétaire
  - vers un droit de protection contre une utilisation abusive.
• Le droit à l'image d'un bien culturel est protégé en cas de:
  - Atteinte à la vie privée/réputation
  - Trouble d'usage ou de jouissance (dans le cas d'une utilisation commerciale de l'image
• L'image est libre si utilisation:
  - A titre privé
  - Faite à titre accessoire
  - À des fins culturelles

Points clefs d'un contrat de numérisation

• Description des cessions éventuelles de droits:
  - Reproduction ou représentation
  - Exploitation
• Destination des droits cédés
  - Finalité poursuivie
  - Lieu (bibliothèque numérique, web…)
• Lieu et durée de la cession
  - Territoire, accès
  - Temps limité etc

Quelques clauses (utilisation dérivée)

• *« Tous les droits de reproduction sur ce site sont réservés, y compris les représentations pho-*

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page48

tographiques. La reproduction de tout ou partie de ce site sur un support quel qu'il soit est formellement interdite sauf autorisation ».

• *« La reproduction des textes sur un support papier est autorisée dans un cadre pédagogique et non commercial, et sous réserve du respect des trois conditions suivantes :*

- *Gratuité de la diffusion*
- *Respect de l'intégrité des documents reproduits (pas de modification ni altération)*
- *Citation claire et lisible de la source sous la forme suivante: … »*

Quelques clauses (dépôt pour mise en ligne)

■ Principe

« L'ass XXX autorise l'éditeur à mettre en ligne le fonds d'archives privées désigné ainsi…. »

■ *Propriété du fonds:*

« tous les documents fournis par le dépositaire aux fins d'édition sur le site restent la propriété exclusive de ce dernier. »

■ *Responsabilité:*

« L'éditeur en demeure responsable jusqu'à la restitution de la totalité des documents au dépositaire, restitution qui doit être faite au plus tard au moment de la mise en ligne du site. »

Quelques clauses (dépôt pour mise en ligne) :
Cession non exclusive:

■ *« Le dépositaire cède à l'éditeur le droit à l'image uniquement dans le cadre de la publication sur le site de l'association xxxx dont l'objet est ……. En cas de modification de l'objet de l'association, le dépositaire peut demander la nullité de cette cession.*

Cession exclusive de droit à l'image :

■ *Le dépositaire cède à titre exclusif à l'éditeur le droit à l'image, support d'édition sur le site internet, ainsi que les droits de reproduction de ce dit support, quelque soit le format*

■ *La cession est consentie pour la durée du dépôt et de sa mise en ligne*

EN CONCLUSION :

Rester maitre de ses données et de leurs images

Imaginer les usages qui peuvent en être fait, être conscient de **l'ajout de valeur** que constitue un accès plus facile

Rédiger un **cahier des clauses type**:

des contrats de numérisation,
des contrats de dépôts,
des licences de réutilisation,
des conditions tarifaires d'accès aux plateformes et…

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page49

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages :

« Numériser et mettre en ligne. » CAERR Thierry, WESTEEL Isabelle, Edit ENSSIB, 1 mars 2010.

« Respecter le droit de la propriété littéraire et artistique. » Sophie SEPETJAN, pp. 46-64.

« Monter un marché public de numérisation. » Stéphane ALCANDRE, pp. 66-88.

« Rédiger un cahier des charges de numérisation. » Catherine MOCELLIN, pp. 90-98.

« Exigences types pour la maitrise de l'archivage électronique ». Mise à jour et extension 2008. Spécifications MoReq2, Archives de France, coll Manuels et guides pratiques. Site du ministère de la culture.

Revues :

« Une vision expertale de la protection des données dans l'entreprise. » Cahiers de droit de l'entreprise, n°2- mars 2010, Dossier 8, note Hubert BITAN.

« Mise au point sur le champ d'application de la loi informatique et libertés. » Cahiers de droit de l'entreprise, n°2- mars 2010, Dossier 7, note Olivier COUTOR.

« Les bibliothèques numériques, un domaine public immatériel. » AJDA 2008, note Thibault SOLEILHAC, pp. 1133-1138.

« Le numérique. » Rapport d'activité 2008 de la BNF, Chapitre 2.

« La réforme du droit des archives. A propos de la loi du 15 juillet 2008. » Droit Administratif, n°11 – novembre 2008, Étude 21, note Sophie MONNIER.

« Aspect juridique de la dématérialisation des échanges dans le commerce électronique. » Les petites Affiches, n°27 du 6 février 2004, note Bertrand WARUSFEL, p.17.

« Quelles précautions prendre lors de l'exploitation des fichiers clients? » Option Finance, n°697 du 8 juillet 2002, note Fabrice NAFTALSKI, p.35.

« L'archivage des contrats numériques: et si on se posait les bonnes questions? » Communication Commerce électronique n°6, Juin 2005, alerte 180.

Ouvrages à consulter (paraissant ce mois de mars 2011) :

Françoise Benhamou et Marie Cornu (sous la dir de), *« Le patrimoine culturel au risque de l'immatériel. Enjeux juridiques, culturels, économiques »*, 147 pages. L'Harmattan 2011.ISBN 9782296137875, 15.50 €.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page50

A la découverte des Archives de la Conférence épiscopale d'Afrique australe

Deux années de coopération 2008-2010

Mme Claire-Emmanuelle Soubrier

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page51

Janvier 2008. Poussés à tout quitter pour nous recentrer sur l'essentiel et nous mettre au service des plus pauvres, nous nous mettons en famille à la disposition de l'ONG Fidesco, qui envoie des volontaires partout dans le monde, à la demande des Églises locales. Quelques mois plus tard, nous recevons notre mission : destination l'Afrique du Sud, à Prétoria, au service de la Conférence épiscopale d'Afrique australe (SACBC), qui regroupe trois pays, l'Afrique du Sud, le Swaziland, et le Botswana. Mon mari, Antoine, journaliste de formation, sera chargé de restructurer le Service communication, quant à moi, je serai chargée de l'organisation des Archives de la Conférence.

Après quelques mois de formation et de préparatifs, nous nous envolons pour Pretoria, début novembre 2008, pour une mission bénévole de deux ans, avec nos deux petits garçons, âgés respectivement de trois et un an. En échange des compétences professionnelles que nous apportons, la Conférence s'engage à nous fournir un toit et de quoi nous nourrir. Nous emportons quatre valises, heureux de la vie simple qui s'offre à nous, celle des Sud-Africains de classe moyenne qui ont le luxe d'avoir un travail mais tout juste de quoi vivre, dont nous allons partager le quotidien.

Quelques repères chronologiques

1487 : arrivée des premiers européens (expédition de Diaz).
1837 : premier évêque catholique en Afrique du Sud (l'Église catholique était interdite auparavant par les Hollandais puis les Anglais), mise en place d'un réseau d'écoles et de dispensaires.
1912 : amorce de la politique d'apartheid.
1947 : création de la Conférence épiscopale d'Afrique australe. (Southern African Catholic Bishops' Conference, SACBC)
1948 : le régime d'apartheid est instauré.
1952 : premières déclarations de la Conférence contre le racisme.
1957 : la Conférence condamne l'apartheid comme « intrinsèquement mauvais ».
Années 70 : intensification de l'opposition au régime d'apartheid.
1986 : le siège de la Conférence fait l'objet d'un attentat maquillé par le gouvernement. Les archives et l'imprimerie de la Conférence sont détruites.
1991-1994 : fin du régime d'apartheid.

La Conférence épiscopale d'Afrique australe et ses archives

C'est à la fin du XVe siècle qu'arrivent en Afrique australe les premiers européens. Il faudra attendre 1837 pour que l'Église catholique puisse enfin s'y installer librement, et un siècle de plus pour que soit institutionnalisée la Conférence épiscopale d'Afrique australe (Southern African

Hanya House, long bâtiment en brique rouge,
siège de la conférence épiscopale en plein cœur de Prétoria avec au centre le service des Archives

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page52

Catholic Bishops' Conference, SACBC), en 1947. La Conférence organise son premier service d'archives en 1986. A peine deux ans plus tard, il est dévasté par un attentat perpétré par le gouvernement d'Apartheid qui voit d'un très mauvais œil l'engagement de l'Église contre sa politique.

A mon arrivée, en novembre 2008, une dame est en charge du service, Anne. Elle me racontera plus tard que lorsqu'elle a su que j'allais arriver, elle s'est dépêchée de mettre en boîte tous les papiers qui jonchaient le sol au point qu'il était difficile de marcher dans les archives ! Comme son prédécesseur, Johnson, elle n'a aucune formation spécifique pour assumer ses fonctions, et qui plus est, elle est chargée d'autres missions qui l'occupent beaucoup : cuisine pour les nombreuses réunions à la Conférence, standardiste certains jours, secrétariat pour le bureau des mariages. A tout cela s'ajoutent les recherches qu'on lui demande régulièrement, pour le Secrétaire Général de la Conférence notamment, et qui lui prennent des journées, voire des semaines, vu l'état des fonds… elle a donc fort peu de temps à consacrer aux archives, situées au premier étage de l'immense bâtiment qui abrite la Conférence, une ancienne banque en plein cœur de Prétoria, dans un quartier assez mal famé. Tout est stocké dans deux pièces : l'une d'environ 20 mètres sur 6, l'autre, une ancienne chambre forte de 4 mètres sur trois. Les documents, environ 400 mètres linéaires, bien que conditionnés en boîtes pour la plupart, sont très mélangés, il n'existe pas d'inventaire, et pas de système de cotation. J'ai deux ans, à raison de trois jours par semaine, pour tout organiser.

Deux années de mission aux Archives de la Conférence épiscopale d'Afrique australe

Carte blanche

A mon arrivée, je suis reçue par le Secrétaire Général de la Conférence, le père Vincent Brennan, missionnaire irlandais qui a passé sa vie en Afrique du Sud. Il a bien perçu la valeur des archives de la Conférence, voilà pourquoi il a tenu à ce que quelqu'un vienne « mettre en place un système et informatiser ». Il me donne carte blanche : à moi de tout mettre en place. Premier obstacle, de taille : je ne suis pas archiviste de formation ! Heureusement, mon cursus universitaire en France et en Italie, puis mes expériences professionnelles comme Conservateur Délégué des Antiquités et Objets d'Art et responsable de la Commission diocésaine d'Art sacré des Hautes-Alpes m'y ont bien préparée. J'ai côtoyé le monde des archives, je connais la valeur historique unique de ces documents, leur fragilité, et je suis familière de méthodes de travail qui fondent la pratique archivistique. Mon avantage sur les personnes qui ont travaillé ici depuis des années : tout simplement, la chance d'une bonne formation universitaire. Je sais où chercher l'information pour me former, et comment l'utiliser pour restructurer le service. Avant mon départ, j'ai rencontré à Paris Agnès Piollet, archiviste du Centre National des Archives de l'Église de France, elle a pris le temps de me donner une formation accélérée de quelques heures, et conseillé un ouvrage de référence, l'« Abrégé d'archivistique » publié par l'Association des Archivistes français, qui ne me quittera plus pendant deux ans !

Dans les Archives avec ma collègue Anne

Découverte des archives et formation personnelle

Je me souviens du regard d'Anne, ma collègue, lors de notre première rencontre. Plein d'interrogations et, je l'ai compris plus tard, d'appréhensions. Aux portes de la retraite, elle choisi de continuer à travailler pour continuer à subvenir aux besoins de sa famille. Métisse, elle a tou-

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page53

jours été méprisée par les autres : « trop noire pendant l'apartheid, trop blanche après », comme elle le constate amèrement elle-même. Les années de travail avec Johnson, en charge des Archives avant elle, ont été un véritable cauchemar. Pour collaborer avec elle, il va donc falloir apprendre à la découvrir patiemment, et nous apprivoiser. Je comprends vite qu'elle attend tout de moi, et que c'est donc à moi à prendre en charge ma formation d'archiviste : je commence à étudier systématiquement l'« Abrégé d'Archivistique », et à en tirer les lignes directrices de mon travail. J'épluche les sites internet à ma disposition, notamment celui du Portail International de l'Archivistique Francophone, le PIAF. Petit à petit, au fil des mois, je rentre en contact avec des amis archivistes diocésains français (à Gap et Nîmes), des archivistes sud-africain et canadien, toujours disponibles pour répondre à mes questions et me donner de précieux conseils. Qu'ils en soient ici vivement remerciés ! Je me lance finalement dans mon récolement des fonds… qui se transforme en véritable inventaire.

Première année : inventaire et découverte des fonds

Nous sommes venus en Afrique du Sud en famille, et j'ai donc demandé à travailler à mi-temps, pour être disponible pour m'occuper de nos deux petits garçons. Je travaille finalement trois jours par semaine, les lundis, mardis et jeudis, de 8h00 à 16h00 comme c'est l'usage en Afrique du Sud : on suit le rythme du soleil qui se lève et se couche plus tôt qu'en France et le soir, l'insécurité oblige à rentrer tôt chez soi.

Après quelques semaines de découvertes du fonctionnement de la Conférence, des archives, des méthodes archivistiques, et de la langue, puisque tout le monde utilise l'anglais pour communiquer alors qu'il existe onze langues nationales en Afrique du Sud, je commence le récolement qui doit me permettre un état des lieux et orienter le travail de mes deux années. Je m'aperçois vite que les fonds sont très mélangés, au point que mon récolement se transforme en inventaire, et qu'il va prendre des mois, voire des années. Chaque boîte numérotée, je commence à remplir mon tableau d'inventaire en notant, pour chaque boite, sa localisation dans les archives, sa référence (son numéro), le (ou les) producteur(s), la description synthétique de son contenu, et ses dates extrêmes. J'ajoute deux colonnes, l'une pour indiquer les éventuels problèmes de conservation (papier qui s'effrite, trombones rouillés, etc.), l'autre pour repérer les nombreux fax des années 70 à 90, dont l'encre fadit au risque de voir les informations disparaitre.

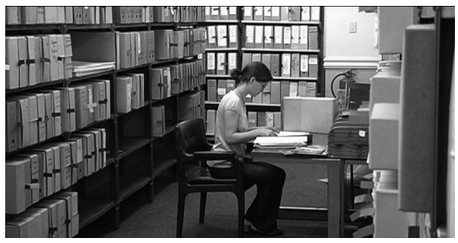

Travail dans les Archives

Les fonds des archives de la SACBC

Les fonds conservés dans les Archives proviennent de différents services de la Conférence, en particulier du Secrétaire Général, mais certains services n'ont jamais rien versé ! Les documents d'archives sont très mélangés avec toutes sortes de journaux diocésains, nationaux ou étrangers, religieux ou non, que je choisi de transférer au fur et à mesure dans la section documentaire, sur des étagères séparées des archives. Les documents d'archives ne sont pas très vieux, eu égard à la création récente de la Conférence : ils datent de 1930 à 2010. Les lettres manuscrites ou dactylographiées sont majoritaires, ainsi que les documents de travail. On trouve également des publications, photos, affiches, cassettes audio et vidéo… Le contenu des documents revêt un grand intérêt historique. Il témoigne en particulier de l'action soutenue de l'Église pendant l'apartheid au service des populations opprimées, dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, la formation spirituelle et civique aussi, ou le soutien matériel aux familles éprouvées. L'état de conservation des fonds est bon dans

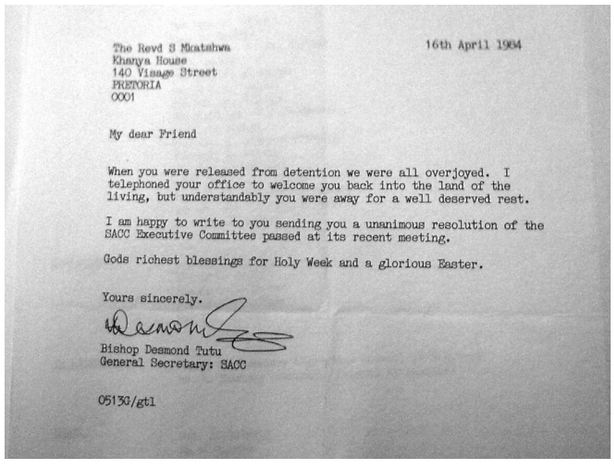

The Revd S Mkatshwa
Khanya House
140 Visage Street
PRETORIA
0001

16th April 1984

My dear Friend

When you were released from detention we were all overjoyed. I telephoned your office to welcome you back into the land of the living, but understandably you were away for a well deserved rest.

I am happy to write to you sending you a unanimous resolution of the SACC Executive Committee passed at its recent meeting.

Gods richest blessings for Holy Week and a glorious Easter.

Yours sincerely.

Bishop Desmond Tutu
General Secretary: SACC

05130/gtl

Lettre signée de Desmond Tutu, emprisonné pour son position contre l'Apartheid, envoyée au Secrétaire général de la Conférence

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page54

l'ensemble, mis à part le problème des fax des années 70-90 qui deviennent illisibles.

Ma première année de travail me permet de me familiariser avec les fonds et de réaliser que mon travail, pour être réellement bénéfique pour la Conférence, ne peut pas se limiter au strict inventaire des fonds. Toute l'organisation du service est à mettre en place.

Deuxième année : poursuite de l'inventaire et organisation du service

Le temps passé dans les Archives m'a permis de prendre conscience de nombreux problèmes à résoudre : il faut commencer par geler les entrées de documents (ils nous arrivent souvent en semi vrac, dans des enveloppes kraft agrafées) pour pouvoir tout réorganiser sereinement.

En quelques mois, je mets en place la politique du service en matière de versements (fréquence, quantité minimale, organisation, procédure, etc.), d'élimination, de recherche et de communication. Tout cela s'assortit d'une série d'outils, indispensables à la bonne marche du service : bordereaux de versement et d'élimination, formulaires pour les chercheurs, fantômes pour les documents extraits des fonds pour communication.

J'établis également un guide d'archivistique à l'usage des archivistes et des services, largement inspiré de celui du CNAEF, et adapté aux besoins locaux ainsi qu'aux conceptions archivistiques anglo-saxonnes qui prévalent en Afrique du Sud.

J'engage aussi toute une réflexion sur les questions de conservation des archives. Le problème le plus facile à résoudre en théorie est celui de la poussière. Il faudrait que le ménage soit fait de façon plus régulière et sérieuse… que c'est difficile en pratique ! Nous décidons par ailleurs de remplacer toutes les boîtes munies de trous de préhension dans lesquelles la poussière s'infiltre facilement. Nous optons pour un conditionnement non acide (boites et chemises). Nous investissons dans un thermo-hygromètre et les relevés journaliers au fil des mois confirment que les variations saisonnières des taux de température et d'hygrométrie sont acceptables, bien que supérieurs aux normes théoriques optimales. Nous investissons enfin dans un scanner photocopieur

Vue du service des Archives

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page55

A3, qui sera bien utile pour la sauvegarde des documents dont l'encre pâlit.

Enfin, je mets en place la politique de gestion des fonds au niveau des services de la Conférence que je commence à rencontrer avec Anne, et que j'aide à établir leur propre plan de classement. Cela ne pourra que faciliter le versement de leurs archives définitives aux archives de la Conférence par la suite !

Tout cela, en poursuivant l'inventaire et en formant Anne à toutes ces méthodes. J'organise aussi la section documentation et la section bibliothèque qui sont également sous notre responsabilité. Le temps file à toute allure, et j'arrive bientôt à la fin de mes deux années de mission. J'ai essayé d'anticiper, de préparer autant que possible le futur, de penser au fonctionnement du service après mon départ. Anne doit pouvoir être autonome.

Préparation du futur

Durant les dernières semaines, je détaille dans un document tout ce qu'il faudra entreprendre dans les mois qui suivent. Il faut planifier autant que possible : envisager le système de cotation définitif en continu pour les nouveaux versements, mettre en place des outils d'analyse, d'indexation, des instruments de recherche, proposer des priorités d'action en matière de sécurité et de conservation (travailler sur la sécurité anti-incendie en particulier et la séparation des espaces fonctionnels des archives car actuellement tout se fait dans une même grande pièce)…

Avant de partir, je fais un bilan avec Anne, bien sûr, et avec notre supérieure hiérarchique, sœur Hermenegild qui a bien perçu l'intérêt du travail entrepris pendant ces deux ans pour les archives, et donc pour la mémoire de l'Église d'Afrique australe, mais aussi pour la recherche et l'Histoire.

Et puis, je n'oublie pas de préparer… les archives de mes deux années de travail !

Bilan

Difficultés

Les difficultés que j'ai rencontrées sont d'abord liées à des problèmes de communication. La question de la langue est à cet égard fondamentale : l'anglais n'est ni ma langue maternelle… ni celle d'Anne qui est plus à l'aise en Afrikaans ! En effet, en Afrique du Sud, tout le monde parle facilement trois ou quatre des onze langues nationales ! A cela s'ajoutent nos différences de cultures : perceptions divergentes des problèmes et des priorités dans le travail, éducation et préparation aux responsabilités professionnelles différentes, conception du dialogue parfois opposées, etc., etc. Pour ne citer que quelques exemples : en Afrique du Sud, si quelqu'un me fait une remarque sur ma façon de travailler, je ne dois me contenter de remercier – quoi que j'en pense – et continuer à faire comme je l'entends ; je peux être nommée à un poste sans en avoir les qualifications ; il est difficile de faire une remarque à un blanc quand on est noir ou métisse – les consciences ont été durablement modelées par l'apartheid. On pourrait ainsi multiplier les exemples à l'infini.

Une autre difficulté majeure tient à mon statut de volontaire : j'étais envoyée en mission avec davantage de bagage universitaire et méthodologique que ma collègue qui restait pourtant la responsable des Archives. Une situation difficile à tenir, mais c'est tout le défi de la coopération : on est envoyé gratuitement, au service du partenaire. On est chargé de lui transmettre tout le savoir ou le savoir-faire dont on dispose. Et c'est à lui de prendre ce qu'il veut – ou peut –, à se l'approprier, et à bâtir ensuite ses propres projets.

Et puis, enfin, il demeure toujours la difficulté de base qui surgit de la confrontation avec l'altérité : travailler avec un autre, quel qu'il soit, Français ou Sud-Africain, n'est pas toujours évident ! Nos fonctionnements sont aussi différents que nos personnalités… il faut donc s'accorder en permanence. Trouver un compromis entre celui qui veut aller vite et celui qui veut tout faire en détail, entre celui qui veut faire plusieurs choses de front et celui qui préfère bien faire une chose après l'autre…

une boîte d'archives et son contenu bien classé

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page56

Enfin, au niveau strictement archivistique, notre plus grand désaccord a porté sur un concept fondamental, celui du producteur. Impossible de faire comprendre que toute partie de l'organigramme de la Conférence est de fait producteur potentiel d'archives (le Conseil d'Administration notamment). Pourquoi ? Mystère. Voilà un blocage qui n'a pas été surmonté.

Points positifs

Malgré les difficultés rencontrées, le bilan de mes deux années de travail aux Archives est positif. D'une part, le fonctionnement du service s'est professionnalisé. D'autre part, ma collègue a acquis une meilleure formation aux méthodes archivistiques et à l'usage de l'outil informatique. D'un point de vue personnel, elle a gagné en assurance et elle est fière de son travail.

Plus largement, la politique de sensibilisation des autres services de la Conférence a été fructueuse : après une réunion avec tous les chefs de services, nous avons commencé à les visiter un par un pour former les personnes en charge des archives, et les aider à mettre en place leurs propres plans de classement. L'intérêt pour les archives va croissant au sein de la Conférence.

En ce qui me concerne, je réalise que j'ai eu beaucoup de chance de me voir confier un tel projet, si riche au niveau professionnel, mais aussi humain.

Défis

Le service a donc été organisé pour pouvoir fonctionner normalement après mon départ, sous la conduite d'Anne. Tout a été fait pour planifier le travail des années à venir, et spécialement les opérations prioritaires. Il reste d'abord à terminer l'inventaire des fonds, puis il faudra engager rapidement la procédure de sauvegarde des documents dont l'encre s'efface (nous avons choisi de les scanner, puis d'imprimer le fichier numérique en indiquant « copie de conservation », conservée avec l'original). Il faudra aussi engager des travaux visant à améliorer la protection anti-incendie des archives (la question des moyens financiers sera cruciale).

Une autre question qui préoccupe les Services : celle des archives des documents numériques. La réflexion a été amorcée, et nous préconisons d'imprimer tout ce qui peut l'être. Cependant, la question est loin d'être réglée, ce chantier devra être poursuivi. Mais qui s'en chargera ?

Si les Archives peuvent fonctionner normalement au quotidien, qui assurera la formation continue des différents services en matière de gestion d'archives ? Qui pourra faire face aux grandes questions méthodologiques ou pratiques qui apparaitront immanquablement malgré tout ce que j'ai essayé de prévoir ? Et lorsqu'Anne partira à la retraite, comment seront transmises les compétences qu'elle a acquises ? A qui ?

Je quitte ma mission avec toutes ces questions sans réponse. Rien ne nous appartient. Nous ne sommes que de passage. Je repars enrichie et reconnaissante de cette expérience humaine, professionnelle et spirituelle passionnante.

FIDESCO, organisation de solidarité internationale reconnue par le Ministère des Affaires Etrangères agit dans les pays en voie de développement.
Aujourd'hui, FIDESCO c'est environ 200 coopérants bénévoles qui travaillent dans une trentaine de pays, mettant leur temps et leurs compétences professionnelles au service de projets de développement durable ou d'actions humanitaires.
Pour plus d'informations : www.fidesco.fr

Vie quotidienne

Nous habitons un quartier populaire noir, où les gens sont très étonnés de voir s'installer des blancs. Comme partout en Afrique du Sud, l'insécurité marque le quotidien : les maisons sont protégées par des grilles à toutes les portes et fenêtres et il est impossible de marcher librement dans la rue ou dans la campagne. Les enfants vont à l'école tout près de chez nous et y parlent anglais, afrikaans et sotho, la langue de presque tous les enfants noirs de l'école. Chaque vendredi, Antoine et moi dispensons des cours d'informatique à des enfants des rues, auxquels des Sœurs de la Sainte Croix viennent en aide. Nous profitons de chaque opportunité pour aller à la rencontre des Suds-Africains : amis de notre paroisse, voisins de quartier, collègues de travail, missionnaires et autres coopérants à l'autre bout du pays…

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page57

Publication de la Conférence dénonçant les déplacements forcés dans les années 1980

Quelques repères sur l'Afrique du Sud...

Capitales : Pretoria (administrative), Le Cap (législative), Bloemfontein (judiciaire)

Superficie : 1 221 040 km² (environ 2,5 fois la France)

Population : 44,87 millions d'habitants

Peuples et ethnies : les noirs représentent 80 % de la population totale (soit 30 millions) : Zoulous (7 millions), Xhosa (6) et divers peuples Sotho, Twana et Wanda. Par ailleurs, on compte aussi des métis (3,4), des Indiens (1), des blancs (5,6), parmi lesquels essentiellement des Afrikaners

Langues : 11 langues inscrites dans la constitution (zoulou, xhosa, afrikaans, sotho du nord, anglais, tswana, sotho du sud, tsonga, venda, swazi, ndebele)

Religions : 74 % de chrétiens (dont 8 % de catholiques), 16 % d'animistes, 2 % de musulmans, 2 % d'hindous et autres...

Economie : importantes richesses minières (or, diamant, charbon,...)

Défis actuels : 30 % de la population en dessous du seuil de pauvreté (2 $/jour), 40 % de chômage, 20 % de sidéens, forte corruption...

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page58

Rencontres d'archivistes

Compte rendu du stage de formation « Prendre en main un service d'archives ecclésiastiques » organisé à Paris par l'Association des Archivistes de l'Église de France les 24 et 25 mai 2011)

Près de 50 personnes ont participé à ce stage : 26 archivistes de communautés religieuses et 21 archivistes ou membres des équipes d'archives de diocèse.

La majorité des participants étaient nouvellement nommés et sans formation initiale spécifique d'archivistes, donc en forte attente. L'importance de ce nombre de débutants démontre la nécessité de telles formations au sein de l'AAEF.

Sept intervenants se sont relayés au cours de cette formation, dont deux nouveaux archivistes qui de part leur formation professionnelle en archivistique ou leur expérience au sein d'un service départemental d'archives ont pu nous faire partager leur vision du service, la façon d'appréhender la tâche et les outils à mettre en œuvre pour un bon démarrage dans la fonction. Cette vision des choses par de nouveaux arrivants fut tout à fait pertinente pour les participants.

Le programme prévu pour cette formation fut par ailleurs très bien adapté aux attentes. Un stage analogue à celui-ci, auquel j'avais participé, avait été organisé au cours de l'année 2008. Après une expérience pratique, j'ai néanmoins tenu à m'inscrire à ce nouveau stage. Celui-ci m'a apporté des compléments de réponses et une compréhension plus précise des notions évoquées, par rapport aux questions pratiques soulevées sur le terrain.

Ce compte rendu, loin d'être exhaustif met l'accent sur quelques repères de base parmi les plus marquants.

Dans son introduction au stage, le frère Dominique Marie Dauzet a rappelé le statut des archives ecclésiastiques au cours de l'histoire, avant 1790, puis de 1802 à 1905 et enfin pour la période récente, à partir de 1905.

Il a ensuite évoqué la fonction pastorale des archives ecclésiastiques, ainsi que les principales caractéristiques de la fonction d'archiviste.

« Celui-ci n'est ni un historien, ni un érudit, ni un collectionneur, ni un documentaliste. Il doit trouver la trace de la vie vécue dans l'environnement de sa mission. Il est un passeur un messager qui transmet les traces du passé. Il prépare le travail futur des historiens. L'archiviste est un serviteur, il n'est qu'un rouage au service des personnes et des matériaux.

Il doit prêcher l'archive et veiller pour éviter des destructions irréparables. Il lui faut aussi acquérir développer ou approfondir une culture générale adaptée à sa mission : histoire de l'Église, liturgie, droit canonique, questions spirituelles, histoire du diocèse, etc ». Vaste programme pour un débutant qui mesure alors tous ses manques et pourtant, après cette prise de conscience de sa mission, il accepte de relever le défi.

Un récolement au démarrage dans la fonction, associé au plan des magasins s'avère indispensable pour avoir une idée précise du contenu des archives prises en compte, leur importance et

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page59

leur localisation. La description de cette opération et la grille de récolement ont été détaillées au cours du stage et traduites dans une fiche pédagogique.

La notion de fonds d'archives ayant été clairement définie : « Documents produits ou reçus par une personne ou un organisme précis dans le cadre de ses activités », les principes de respect des fonds ont été indiqués : « Respecter la provenance et l'intégrité des fonds, ne pas mélanger des fonds différents ». A titre d'exemple relatif à une paroisse on doit différencier :

les dossiers de l'évêché sur la paroisse,
les dossiers de la paroisse,
les dossiers du curé de la paroisse.

Ceux-ci étant issus de producteurs différents appartiennent à des fonds différents.

Il y a lieu de différencier par ailleurs : les documents d'archives proprement dits de la documentation constituée de dossiers d'études thématiques, de livres ou de revues.

Le métier d'archiviste recou-vre plusieurs aspects : la collecte, le classement et la communication.

Sur ce dernier point, des modalités de sécurité s'imposent en particulier la consultation sur place est obligatoire, aucun document ne doit sortir des locaux. Pour éviter les mélanges, un seul article est communiqué à la fois (boite, liasse, etc.).

Divers documents pratiques nous ont été remis, notamment :

L'archiviste diocésain, ou l'archiviste religieux son statut, sa mission.
La réglementation des services d'archives.

De nombreux support vidéo ont été employés au cours de ce stage : grilles de définitions des termes de l'archivistique, exemples concrets de récolements, de registre des entrées et des divers instruments de recherche : guides des sources, guide des fonds, état des versements, répertoire numérique, bordereaux de versement, etc.

Un seul petit regret toutefois, au sujet de ces visuels passés quelquefois un peu trop vite pour pouvoir en faire la lecture et les assimiler.

Les explications « données à deux voix » pour les congrégations d'une part et les diocèses d'autre part ont été un plus pour les participants et non une gène.

Il faut par ailleurs noter l'agrément des locaux du stage, l'accueil sympathique, les repas agréables et la pause café. Ceci n'est qu'un aspect matériel mais qui contribue à la réussite du stage.

Dernier point la ponctualité dans les horaires, ce qui est rare dans un stage.

Les échanges entre participants constituent aussi un point fort de ce stage pour faciliter des contacts ultérieurs.

Un très grand merci aux organisateurs.

Christian Grassin
Equipe d'archives
du diocèse de Reims

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page60

Prendre en main un service d'archives ecclésiastiques

Tel était l'objet de cette session des 24 et 25 mai 2011 : permettre à tout archiviste « ecclésiastique » en herbe de savoir… par où commencer !

La cinquantaine de participants étaient là, à l'heure, attentifs, nous dirions même avides de savoir. Certains avaient un peu d'expérience, d'autres pas du tout. Ce qui était intéressant, mais qui ne dut pas être facile à mettre en place, c'est le double régime de ces journées qui s'adressaient à la fois à des archivistes diocésains et à des archivistes de congrégations ou de monastères. Leurs travaux tout en étant similaires, ne recouvrent pas forcément les mêmes réalités, notamment au niveau de l'étendue des archives conservées (combien de centaines de mètres linéaires ?) et des liens avec les différents services diocésains. Pour les congrégations, les fonds peuvent être plus réduits et les apports plus modestes. Il n'empêche ! Cette session à deux vitesses a permis aux uns et aux autres de s'interroger et de s'enrichir. Inévitablement, il y eut des redites, les sujets se recoupant parfois, mais pour les archivistes novices que nous étions, ce ne fut pas du luxe… Grâce à des interventions à plusieurs voix et sous des modes variés (conférences, supports visuels, tableaux et graphiques, sans oublier le dossier reçu à l'arrivée, débats…) les sessionistes ont pu se faire au vocabulaire de base sans lequel on ne sait de quoi l'on parle, intégrer les méthodes pour commencer, continuer et avancer sans se noyer dans les détails. Il est difficile de faire un résumé de ces deux journées très denses. On peut dire que chacun et chacune est reparti(e) avec des outils en main, précis et clairs, sachant par où débute le travail d'archiviste (le récolement !) et par quels moyens il s'organise. Bref, au moment de la relecture et du bilan, la satisfaction était assez générale. Ce m'est donc une joie de remercier très vivement l'équipe organisatrice qui nous a concoctés cette session qui nous vaut de croire (est-ce présomptueux ?) que nous pouvons nous lancer dès aujourd'hui dans les arcanes des archives de notre diocèse ou de notre congrégation. D'ailleurs, nous sommes repartis avec un certificat, c'est dire !!!

Sr Marie Pascale de l'Église
Carmel de Forges (77)

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page61

A Aix-en-Provence, les archivistes de l'arc méditerranéen travaillent ensemble

Les archivistes diocésains et religieux de la province ecclésiastique de Marseille, élargie à des diocèses plus lointains comme Nîmes et Valence, se sont réunis trois fois entre septembre 2010 et juin 2011. Ce rythme annuel et régulier a été bouleversé par un événement important : les évêques de la province ont reçu une délégation de quatre d'entre nous lors de leur réunion du 30 novembre 2010 au foyer de charité de Sufferchoix. Cette rencontre a entraîné une préparation conséquente de notre part et une réflexion sur l'essentiel de notre mission au sein des diocèses.

Ces réunions sont autant d'occasion d'échange sur des problématiques communes Ainsi, le 1er décembre 2010, nous avons réfléchi une nouvelle fois sur la rédaction d'un thésaurus : Marie-Noëlle Olive nous a apporté un éclairage extérieur, pédagogique et fort intéressant. Depuis lors, cette réflexion est en suspens. Plus concrètement, le 15 février 2011, Marie-Hélène Naval, notre collègue de Nîmes, a fait le point sur la réglementation concernant les dons et les dépôts d'archives, ainsi que sur les procédures à suivre pour circonscrire ensuite les difficultés. Durant la même séance, Claire-Emmanuelle Soubrier nous a présenté son expérience de coopérante Fidesco

aux archives de la conférence des évêques d'Afrique australe, à Prétoria, en Afrique du Sud, entre 2008 et 2010 (voir par ailleurs dans ce numéro).

La tradition veut que la dernière réunion, en juin, soit l'occasion de découvrir le patrimoine culturel d'une ville (Marseille en 2010), ou d'un lieu. Cette année, c'est Saint-Michel de Frigolet qui nous a reçu au cours d'une journée organisée par Claudine Pézeron, archiviste du diocèse d'Aix et Arles.

En juillet 2010, des échanges de messages électroniques entre les archivistes de la province avaient lancé une réflexion sur ces réunions : comment les rendre encore plus efficaces, moins lourdes également pour le diocèse d'Aix qui les accueille... Cette réflexion est toujours en cours, signe d'un groupe vivant !

Luc-André Biarnais
Archiviste du diocèse de Gap et d'Embrun

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page62

Recensions

Dictionnaire des évêques de France au XXe siècle

Dominique-Marie Dauzet,
Frédéric Le Moigne (dir.),
Paris, éd. du Cerf, 2010, 840 p.

Il n'existait pas à ce jour de dictionnaire synthétique des évêques de France pour le XXe siècle. Le chercheur était habitué à se référer à l'épiscopologe du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, cette source n'offrant en outre que des données d'ordre chronologique, ou encore au *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine* mais qui ne couvre pas tout le territoire[1]. C'est pourquoi l'outil publié par les éditions du Cerf est novateur à plus d'un titre et pourra offrir d'éminents services aux chercheurs : « *l'ouvrage se veut utile aux spécialistes en histoire religieuse, aux historiens de nos régions, aux bibliothécaires et archivistes* », précisent les directeurs de l'ouvrage dans la préface.

La période traitée débute à la Séparation des Églises et de l'État, mais le *Dictionnaire* retient également les évêques en poste sous le Concordat et toujours en place. La fin de la période, initialement l'an 2000, fut finalement repoussée à 2008, année prévue pour la publication du dictionnaire. Les cent vingt et un évêques actuellement en poste sont traités par l'équipe du dictionnaire, leur fiche est volontairement réduite au minimum, se bornant aux principales dates de vies et de fonctions. L'ère géographique couverte est la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre mer, Monaco, les départements d'Algérie jusqu'à son indépendance (mais pas les évêques de l'Empire). Au total, 695 notices sont rédigées par plus de cent auteurs parmi lesquels de nombreux universitaires mais aussi, originalité pour ce type d'ouvrage, onze archivistes

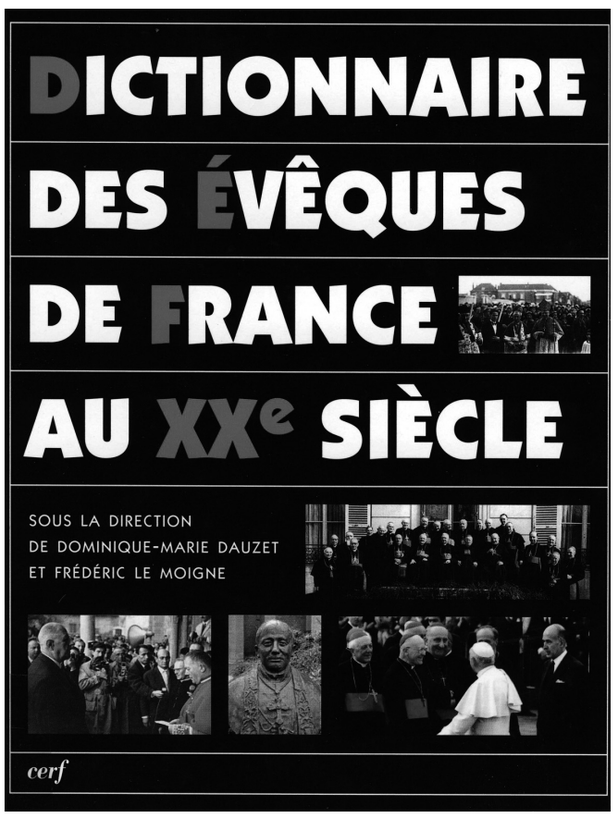

[1] Voir aussi http://www.catholic-hierarchy.org/
ou encore The Cardinals of the Holy Roman Church :
http://www2.fiu.edu/~mirandas/cardinals.htm

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page63

diocésains et de congrégations. Un secrétariat discret et efficace a permis la coordination de nombreux courriers et la réalisation pratique de ce *Dictionnaire*. Les sources consultées pour la rédaction des notices sont souvent les *Semaines religieuses*, mais aussi des bulletins paroissiaux, des dossiers des évêques conservés dans les diverses archives diocésaines, et pour la période des évêques concordataires les séries V des archives départementales et la sous-série F19 des Archives nationales.

Pour chaque notice (4 000 signes pour un évêque, la moitié pour un auxiliaire) fut demandée un chapeau comportant sa date de naissance, de décès, les dates de nominations aux différents postes, puis dans le texte lui-même des éléments biographiques concernant son milieu familial, ses origines, sa formation, ses différentes missions exercées avant l'épiscopat. Puis la carrière de l'évêque, ses principales réalisations et centres d'intérêt et si possible quelques traits de son caractère. Le *Dictionnaire* suit là le retour au genre biographique, qui fut longtemps délaissé au profit de celui des structures prôné par l'école des *Annales*. Une bibliographie et des sources d'archives viennent clore chaque notice.

Les auteurs bénéficient d'une grande liberté d'écriture, ce qui peut créer une certaine hétérogénéité dans le corps des notices (provoquée il est vrai aussi par l'intérêt plus ou moins grand du personnage étudié). Cette liberté d'écriture éloigne de l'image hagiographique que traîne généralement dans son sillage ce type d'ouvrage : certains textes peuvent se montrer incisifs, au risque de trancher au vif sur un sujet encore trop proche : c'est le risque de l'exercice qui donne aussi par contrecoup sa qualité à l'ouvrage : comment en effet traiter d'un évêque décédé récemment, sans tomber dans l'hagiographie béate ou la prudence du loup ? Certes on ne peut juger un épiscopat à peine achevé, l'exercice est périlleux mais témoignera pour l'avenir de l'image conservée par ces épiscopats en ce début de XXIe siècle : « *nous avons considéré que c'était aussi cela, la liberté de l'historien, écrivent les directeurs du Dictionnaire dans leur préface, et nous avons fait confiance à nos contributeurs érudits, passionnés et bénévoles (comme il en va si souvent pour ces entreprises de science religieuse collective, dans notre pays)*. »

De nombreuses annexes autorisent d'autres entrées dans le *Dictionnaire*. Des cartes des diocèses de France jusqu'à 1961 et de 1961 à nos jours, comprenant le tracé des provinces ecclésiastiques, la liste des anciens sièges relevés, la liste des évêques par diocèse (particulièrement utile pour se resituer dans la chronologie d'un diocèse), la liste des évêques par date de nomination, qui peut permettre de mettre en évidence des générations différentes de prélats ; la liste par départements de naissance, celle des parcours épiscopaux, avec les différents sièges successifs : Mgr Dubois, Mgr Feltin (archevêques de Paris) et Mgr Oury, archevêque d'Alger sont ainsi les trois seuls prélats de France a avoir occupé consécutivement quatre sièges épiscopaux. À la suite de ce riche tableau les auteurs ont placé un rappel sur la nomination et le fonctionnement des évêques français en régime de Séparation, rappelant que le gouvernement français est, depuis le rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège en 1921, consulté lors de la nomination d'un évêque : sous la IIIe République, trois cas sont litigieux, Poirier à Lourdes en 1925, Évrard à Meaux en 1936 et Florent du Bois de la Villerabel à Aix en 1940. La 8e annexe dresse la liste des cardinaux français du XXe siècle, puis celle des autres évêques français (Saint-Siège et diplomates) ; à suivre la liste des nonces apostoliques à Paris, celle des ambassadeurs de France près le Saint-Siège, celle des évêques missionnaires et en charge à l'étranger. Un glossaire riche et une bibliographie générale de six pages, un index nominum viennent clore l'ouvrage. Un beau cahier iconographique de cinquante-huit pages illustre le *Dictionnaire*, il contient de nombreuses photographies inédites provenant pour une large part des archives de l'Église de France.

Au final ce *Dictionnaire* se montre un outil précieux pour le chercheur. Fruit de plus de cent collaborateurs, de plusieurs milliers d'heures de travail, il reste à souhaiter que cet exemple puisse être suivi par d'autres outils, comme un dictionnaire des évêques de l'Empire français ou encore un dictionnaire des évêques de France au XIXe siècle.

Yann Celton
Archiviste diocésain de Quimper

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page64

Archives de l'Église catholique en Bretagne,

sous la direction de Yann Celton, Rennes,
Presses Universitaires, 2010,
343 pages, 20 €

Une vieille idée, émise il y a près de vingt ans par le regretté Michel Lagrée, à l'Institut Culturel de Bretagne. Puis des forces jeunes – merci à Yann, l'archiviste diocésain de Quimper – pour réaliser en trois ans (2007-2010) un ouvrage qui apparaît désormais comme un modèle à suivre pour toutes les régions de France. De quoi s'agit-il exactement ? D'un guide archivistique couvrant la Région administrative Bretagne (augmentée de la Loire Atlantique) et décrivant une cinquantaine de dépôts d'archives. Archives privées, s'entend, le guide ne s'occupant pas des fonds publics nationaux ou départementaux. Par conséquence, c'est d'histoire contemporaine qu'il s'agit (XIXe-XXIe siècle), les fonds d'Ancien Régime étant normalement conservés dans les dépôts publics. Les congrégations anciennes cependant (par exemple les Filles du Saint-Esprit, fondation en 1649, ou les Clarisses de Dinant, fondation en 1480 !) conservent des pièces anciennes.

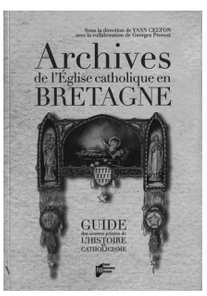

Trois sections forment l'ouvrage : les archives diocésaines, les archives des congrégations masculines, celles des congrégations féminines. Le guide est un travail collectif dans lequel l'archiviste en titre a fourni lui-même le matériau de sa notice, conformément à un cahier des charges fourni par l'éditeur scientifique du volume. A cet égard, il faut louer le directeur d'ouvrage d'avoir réclamé, avant la description sommaire de chaque fonds d'archives, une histoire du fonds. Ces précieuses « histoires » – notamment pour les archives diocésaines – donnent une idée de la manière souvent un peu empirique dont on a conservé la mémoire des diocèses jusqu'au milieu du XXe siècle, puis de la systématisation grandissante après les années 1970 dans la conservation et la mise à disposition des fonds. Intéressantes aussi pour le passage progressif d'une conservation confiée à un clergé féru d'histoire locale, puis, par délégation désormais, à des laïcs professionnalisés. On y sent que les archives reviennent de loin, souvent par des sauvetages providentiels, engagées maintenant dans un travail très nécessaire pour la mémoire religieuse, à l'heure où bien des institutions religieuses ferment ou battent de l'aile.

Le classement selon les normes de l'AAEF (1980) s'est fait peu à peu, ou reste à faire ici et là.

Pour les congrégations, la description des fonds est souvent plus sommaire que pour les diocèses, mais le simple libellé des pièces majeures permet de se rendre compte de la richesse des fonds, le plus souvent inconnus. Les carmels bretons, par exemple (Montigné, Morlaix, Nantes, Vannes avec 20 mètres linéaires), attendent leurs historiens évidemment. L'absence honnêtement mentionnée d'inventaire précis ou de personnel compétent laissent penser qu'ils attendent aussi leurs archivistes : le XXIe siècle y pourvoira. Parfois, la mention d'archives « en cours de réorganisation » laisse le lecteur dans l'expectative, mais s'agissant de fonds parfois très important (Petites sœurs des pauvres : 282 mètres linéaires !) on peut-être certain que ces fonds passionnants susciteront des vocations archivistes.

L'enquête s'est enrichie par la description de fonds conservés en dehors de la Bretagne par des congrégations plus ou moins considérables, œuvrant ou ayant œuvré sur le territoire : hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu ou Providence de Ruillé, par exemple. Une iconographie riche – deux cahiers de clichés couleur – provenant surtout des fonds diocésains de Quimper et de Nantes – complète heureusement l'ouvrage.

Les adresses, courriels, identité des archivistes, datent forcément l'ouvrage, et en font un *status quaestionis* qui sera sans doute dépassé, mais il fallait bien partir de l'état présent de la situation archivistique. En tout état de cause, l'ouvrage est pionnier, fournit une méthodologie possible pour des entreprises dans d'autres régions, et fait honneur à son directeur comme à tous ses collaborateurs. Il faut lui souhaiter une large diffusion – en dehors du cercle régional – et espérer qu'il sera utilisé largement, notamment par les chercheurs en histoire religieuse, dont on souhaiterait si souvent qu'ils fréquent davantage les sources...

Fr. Dominique-Marie Dauzet o.praem.

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page65

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page66

Les jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 septembre 2011

Les évêques de France au XX^{e} siècle
Questions pastorales et culturelles

COLLOQUE
Notre-Dame du Laus

organisé par le diocèse de Gap et d'Embrun, avec le soutien du sanctuaire Notre-Dame du Laus

Visite *ad limina* 1977 : Paul VI et Mgr Chagué

Ouverture et conclusion par Mgr Jean-Michel di Falco Leandri

Accès aux conférences :
1 jour 20€ - 3 jours 50€
gratuit pour les prêtres du diocèse de Gap et d'Embrun, les étudiants et les séminaristes.

Réservation obligatoire
Sanctuaire Notre-Dame du Laus
05130 ST-ETIENNE-LE-LAUS
colloque.eveques.2011@hotmail.fr
Tel. 04 92 50 30 73
Fax. 04 92 50 90 77

Notre-Dame du Laus

Diocèse de Gap et d'Embrun

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page67

COLLOQUE

Les évêques de France au XXe siècle – Questions pastorales et culturelles
les 8, 9 et 10 septembre 2011, à Notre Dame du Laus.
Organisé par le diocèse de Gap et d'Embrun.

L'objectif de ce colloque, qui fait suite à la parution du *Dictionnaire des évêques de France au XXe siècle* (Le Cerf, 2010), et au colloque de novembre 2010 à l'université Jean Moulin, Lyon III, sur le même sujet, est d'étudier les rapports des évêques aux questions pastorales, spirituelles et culturelles dans leurs diocèses.

Les vingt-cinq intervenants, historiens ou sociologues, théologiens ou spécialistes d'art sacré, ont été choisis parmi des universitaires ou spécialistes de renom, des doctorants ou de jeunes chercheurs, pour une approche pluridisciplinaire et une réflexion qui puisse être la plus large possible. Citons, parmi d'autres, les professeurs Christian Sorrel et Jean Chelini, les Pères Pascal Gollnisch (Œuvre d'Orient), Georges Colomb (Missions étrangères de Paris), Christian Delarbre (Institut catholique de Toulouse).

Les différentes conférences mettront en perspective le siècle à travers les grands moments : la séparation de l'Église et de l'État, le concile Vatican II et l'après concile, par exemple. Seront également envisagées des questions transversales, telles que le rapport des évêques à la vie religieuse, l'œcuménisme, ou encore les bibliothèques d'évêques.

Dominique Kaepplin, sculpteur ayant réalisé de nombreuses œuvres pour des cathédrales ou des sanctuaires, donnera une conférence en soirée, à Gap, offrant son point de vue d'artiste sur l'art sacré contemporain et le rôle des évêques.

La troisième journée du colloque, samedi 10 septembre, sera consacrée à des figures et à des problématiques régionales. Elle verra la participation d'historiens, théologiens et chercheurs locaux.

Cette manifestation s'achèvera par une table ronde suivie d'une conclusion scientifique proposée par un historien.

De même qu'il avait introduit ce colloque, Mgr. Jean-Michel di Falco Léandri, évêque de Gap et d'Embrun, lui donnera son mot final.

Inscriptions au 04 92 50 30 73 et colloque.eveques.2011@hotmail.fr

Contact presse : Luc-André Biarnais, 06 33 60 88 14 et archives@diocesedegap.com

Archivistes N°75 v3_Archivistes N°70 CR 27/07/11 16:08 Page68

Informations

Dates à retenir

Colloque sur les Evêques de France au XXe siècle
8, 9 et 10 septembre 2011
Notre Dame du Laus

Journées d'études de l'AAEF
19 et 20 octobre 2011
Conférence des Évêques de France
58, avenue Breteuil 75007 Paris
Thème principal retenu :
« La fabrique des saints »
Causes de canonisations à l'époque contemporaine

Journées de formation du groupe de recherches historiques et archivistiques
13 et 14 mars 2012
Petites Sœurs de l'Assomption – 57, rue Violet 75015 Paris

Coordonnées de l'AAEF

Secrétariat général

M. Frédéric Vienne
Adresse: 74 rue Hippolyte-Lefebvre 59000 LILLE
Mail: contact@aaef.fr

Service des cotisations

Sœur Dominique Jacquot
Adresse: 83 rue de Sèvres 75006 PARIS

COTISATION-ABONNEMENT 2011

Echéance-annuelle : 1er trimestre

Tarifs :

27 ⇔ pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses.

A partir de **32** ⇔ soutien aux deux bulletins de l'année pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.

Règlement par chèque à l'ordre de :
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

et à envoyer au **Service des cotisations : 83 rue de Sèvres, 75006 PARIS**

en précisant le nom de l'abonné s'il est différent de celui de l'expéditeur.

Une photocopie de cet avis permettra à votre organisme payeur de disposer des éléments nécessaires pour votre réabonnement.

ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'A.A.E.F.
(Association des Archivistes de l'Église de France)

N° de SIRET : 502 231 053 00013

N° 75
1er semestre 2011

Directeur de la publication :
Hugues Leroy

Impression :
CHAUVEAU - INDICA
2 rue du 19 Mars 1962
6

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le droit de reproduction est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.